FONDÉ EN 1853

Le Courrier
DE SAINT-HYACINTHE

www.lecourrier.qc.ca

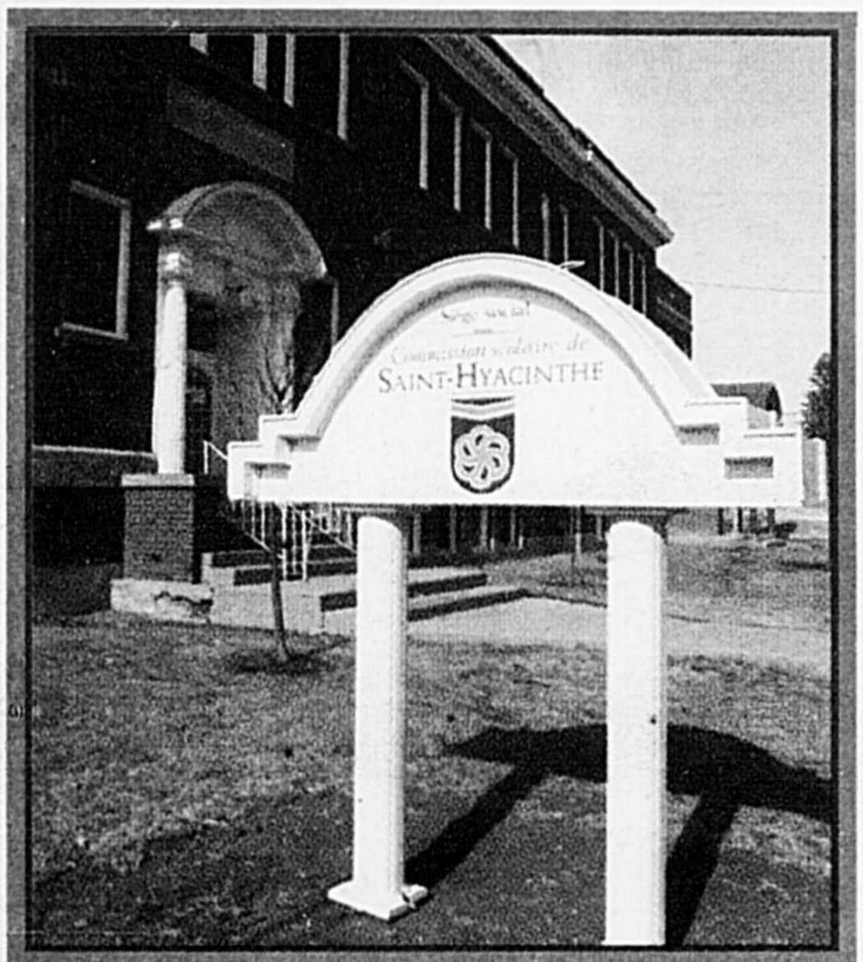
148e anée Numéro 10 Mercredi 5 juillet 2000 84 pages 1$

CAHIER INFO Été



B-1

Marie-Ève Tournoyer peint comme elle parle



Une autre controverse à la CS

Le secret absolu sur les bonis aux cadres

A-6-7-8

La Ville consent 400 000$ pour l'implantation de Loblaws

A-3

Congestion à l'angle Martineau-Laframboise

Canadian Tire, Wal-Mart et cie en ont marre

A-20



CAHIER

Pour tout savoir sur l'Expo de Saint-Hyacinthe

28 pages



Vote de Saint-Hyacinthe divisé à la Régie des déchets

Camille

Fontaine perd un contrat lucratif

A-4-5

sopa
EBM SOLIS inc.
0259154

CENTRE D'AFFAIRES
1312 Des Cascades

LIBRAIRIE
Galeries Saint-Hyacinthe

Cartouches compatibles pour imprimantes à jet d'encre,
Pour : Canon BJC2000/4000/BCI21.
377077 (555-CN4000-0) noir
7.59$
377-85 (555-CN4000-X) couleur
19.99$

Konica COPIERS·FAX brother OKIDATA GROUPE LACASSE artopex



FONDATION mira

Le 18 août au Club de golf de Saint-Hyacinthe

Mme Lise Thibault et M. Claude Bernier à l'Omnium Denis-Chartier

(ML)- Son Excellence Mme Lise Thibault, lieutenant-gouverneur du Québec, et le maire de Saint-Hyacinthe Claude Bernier honoreront de leur présence le 11e Omnium de golf Denis-Chartier, qui aura lieu le 18 août au Club de golf de Saint-Hyacinthe.

Mme Thibault, une adepte du golf malgré son handicap, agira à titre de marraine d'honneur. Quant à M. Bernier, il a accepté la présidence d'honneur du tournoi.

Comme c'est devenu la coutume, l'Omnium Denis-Chartier réunira 144 golfeurs, dont la participation permettra de renflouer les coffres, à parts égales, de la Société canadienne du cancer et de la Fondation Denis-Chartier.

Cet organisme, rappelons-le, vient en *aide au Pavillon Marie-Luce-Labossière*, qui souligne cette année son cinquième anniversaire d'existence.

«Nous devrions faire une importante annonce au sujet du Pavillon, le soir du tournoi», a d'ailleurs déclaré M. Benoit Chartier, président de l'Omnium qui porte le nom de son père et de la Fondation Denis-Chartier.

Quelques places sont encore disponibles *pour participer au tournoi. Pour de* plus amples informations au sujet du tournoi, il s'agit de composer le 773-1003.



Mme Lise Thibault, lieutenant-gouverneur du Québec, a accepté le titre de marraine d'honneur du 11e Omnium Denis-Chartier, le 18 août au Club de golf de Saint-Hyacinthe. Le maire Claude Bernier sera le président d'honneur.

Rumeurs et indiscrétions

La Ville aimerait souligner le sens civique de l'un de ses anciens employés, **Jean-Marie Chagnon**, qui a avisé le service de la sécurité publique au sujet du trou à l'angle de Girouard et Pratte la semaine dernière.

* * * * *

Un première rencontre entre les autorités de Saint-Hyacinthe et les représentants des municipalités environnantes s'est tenue mercredi dernier à la MRC concernant les équipements régionaux.

* * * * *

Du côté des «méchants», le porte-parole sera **Guylain Coulombe**, maire de Saint-Thomas tandis que pour les «bons» ce sera **Claude Bernier**.

* * * * *

Les dirigeants du centre-ville ont invité le **maire de Saint-Hyacinthe**, Claude Bernier à participer à son concours de piscine durant la vente-trottoir. Celui-ci profitera-t-il de l'avant campagne électorale pour se mouiller enfin?

* * * * *

Le maire de Saint-Thomas ne se cache pour dire que sa municipalité a reçu une demande de la part du géant de la construction **Home Depot** s'informant des possibilités de construire un magasin grande surface le long de l'autoroute.

* * * * *

L'augmentation de 15¢ proposée par **Cogeco Câble** en septembre ne fait encore par l'affaire de certains abonnés. Ceux-ci se plaignent également que la compagnie tente sans relâche, prétendent-ils, de convaincre sa clientèle de se procurer ses quatre nouveaux canaux francophones. Malgré la baisse des coûts, la clientèle boude ces chaînes.

* * * * *

Certains pensent que l'absence de caméra de télévision expliquerait que le chef de l'opposition **André Brodeur** n'était pas à son siège lundi au conseil. Taisez-vous les méchantes langues!

* * * * *

Le **Salon de l'Électronique** envisage de se relocaliser d'ici deux ans dans un secteur plus achalandé.

* * * * *

Le beau rêve de **Johanne Beaudin** s'est estompé en fin de semaine. La jeune athlète de l'École de boxe les Apprentis Champions de Sainte-Rosalie devait participer à une rencontre Canada-USA, le 8 juillet au Nouveau-Mexique, en remplacement de la championne canadienne Danielle Bouchard, blessée. Toutefois, celle-ci est maintenant rétablie de sa blessure et a demandé à reprendre sa place, un privilège qui lui a été accordé. Ah, les miracles de la médecine moderne...



PPM — Patrick Deslandes

Les membres du comité organisateur de l'Omnium Denis-Chartier. De gauche à droite : Mme Johanne Desrosiers, M. Guy Bienvenue, Mme Colette Boulay, Mme Denise Courchesne, M. François Saint-Pierre, directeur-général du Club de golf de Saint-Hyacinthe, site du tournoi, M. Benoit Chartier, président de la Fondation Denis-Chartier, Mme Nicole Cartier, de la Société canadienne du cancer, Mme Jacqueline Bienvenue, M. Georges Desrosiers, M. Pascal Milotte, M. Jean-Claude Courchesne et M. le maire Claude Bernier, président d'honneur.

INFO-TRAVAUX

À lire en A-10



0264163

Nos chroniques

Automobile	A-23
À vos livres	B-4
Cinéma	B-2
Coin des jeunes	B-5
Films à l'écran	B-2
Habitation	B-15
Histoire d'ici	B-12
Internet	B-11
La boîte à images	B-9
Nutrition	B-5

Sommaire

Agriculture	A-21
Annonces classées	B-18
Carnet de l'âge d'or	B-12
Carrières et professions	B-21
Économie	A-17
Éditorial	A-8
Horoscope	B-21
Lettres ouvertes	A-9
Loteries	A-13
Mots cachés	B-20
Mots croisés	B-21
Nécrologie	B-27
Services à la communauté	B-12
Sports	A-25

Météo

Mercredi

Minimum de 13° et maximum de 22°

Ciel variable, venteux

Jeudi

Minimum de 11° et maximum de 23°

Ciel variable, venteux

Vendredi

Minimum de 11° et maximum de 23°

Généralement ensoleillé

Normale pour la période : 16° et 27°

Levers et couchers du soleil:

Mercredi 5 juillet : 5 h 09 - 20 h 44
Jeudi 6 juillet : 5 h 10 - 20 h 43
Vendredi 7 juillet : 5 h 11 - 20 h 43

Premier quartier de lune le 8 juillet

voir détails en page B-17

Pour des prévisons gratuites, composez le 771-BEAU

La question de la semaine sur Internet

Nous avons posé la question suivante sur notre site Internet pour la semaine du 27 juin au 4 juillet :

«Malgré la bactérie E. Coli, mangez-vous encore de la viande rouge?»

OUI : 88.8 p. cent
NON : 11.2 p.cent

Nous ne compilons que les réponses d'internautes pour ce sondage qui n'a pas de valeur ou de prétention scientifique.

Voici la question de cette semaine :

«La commission scolaire a-t-elle raison de ne pas dévoiler les bonis versés aux cadres?»

Répondez sur notre site Internet : www.lecourrier.qc.ca/question.html

Dodge Ram 3500

6 vitesses

sur achat

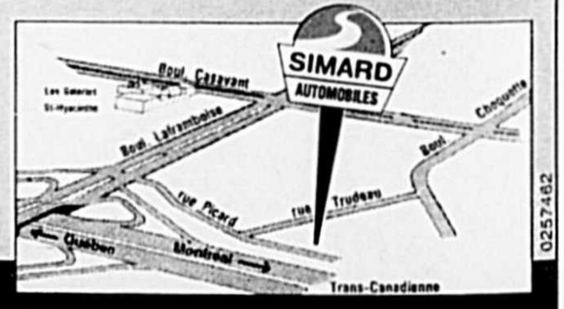
0%

60 mois



Jeep

LES AUTOMOBILES SIMARD INC.



0257462

5655, rue Trudeau, Saint-Hyacinthe secteur industriel

450-773-6657 Mtl 514-336-2727

Le Courrier
DE SAINT-HYACINTHE
Le doyen des journaux français d'Amérique
Fondé en 1853
www.lecourrier.qc.ca

Les Équipements A. Phaneuf Inc.
Une maison établie au service de l'agriculture depuis 1946
UPTON, 292 Principale (450) 549-5811
GRANBY, 982 Denison Est (450) 373-7217,
0257929
CASE IH

Investissement municipal de 400 000$

Loblaws : la Ville tiendra une soirée d'information le 17 juillet



Jean Dumont
jdumont@lecourrier.qc.ca

Avec les démantèlements des concessionnaires automobiles Hyundai, Yamaska Ford et bientôt Honda, qui déménage lundi prochain, le boulevard Casavant prendra un nouveau virage, vers le secteur alimentaire.

Depuis l'automne dernier, on sait que le supermarché Loblaws s'installera en lieu et place, probablement à l'automne.

Pour l'investisseur, il y aura beaucoup d'argent en jeu. Il y a quelques mois, on avançait un projet de la taille de douze millions de dollars. Après tout, il s'agit d'une superficie de 72 800 pieds carrés au sol et d'une mezzanine de 8 900 pieds carrés, si bien que la superficie totale voisinera les 82 000 pieds carrés.

Sur le croquis présenté lundi à l'assemblée du conseil, on remarque qu'un stationnement de plus de 350 cases sera implanté devant le supermarché.

Loblaws achètera une partie du terrain appartenant à la communauté des Soeurs de Saint-Joseph pour avoir l'espace nécessaire pour se construire. Parallèlement, on procédera à l'agrandissement du cimetière de la communauté avec une entrée sur la rue Derome.

Pour les autorités municipales, l'arrivée de ce supermarché exigera également des investissements publics de près de 400 000$.

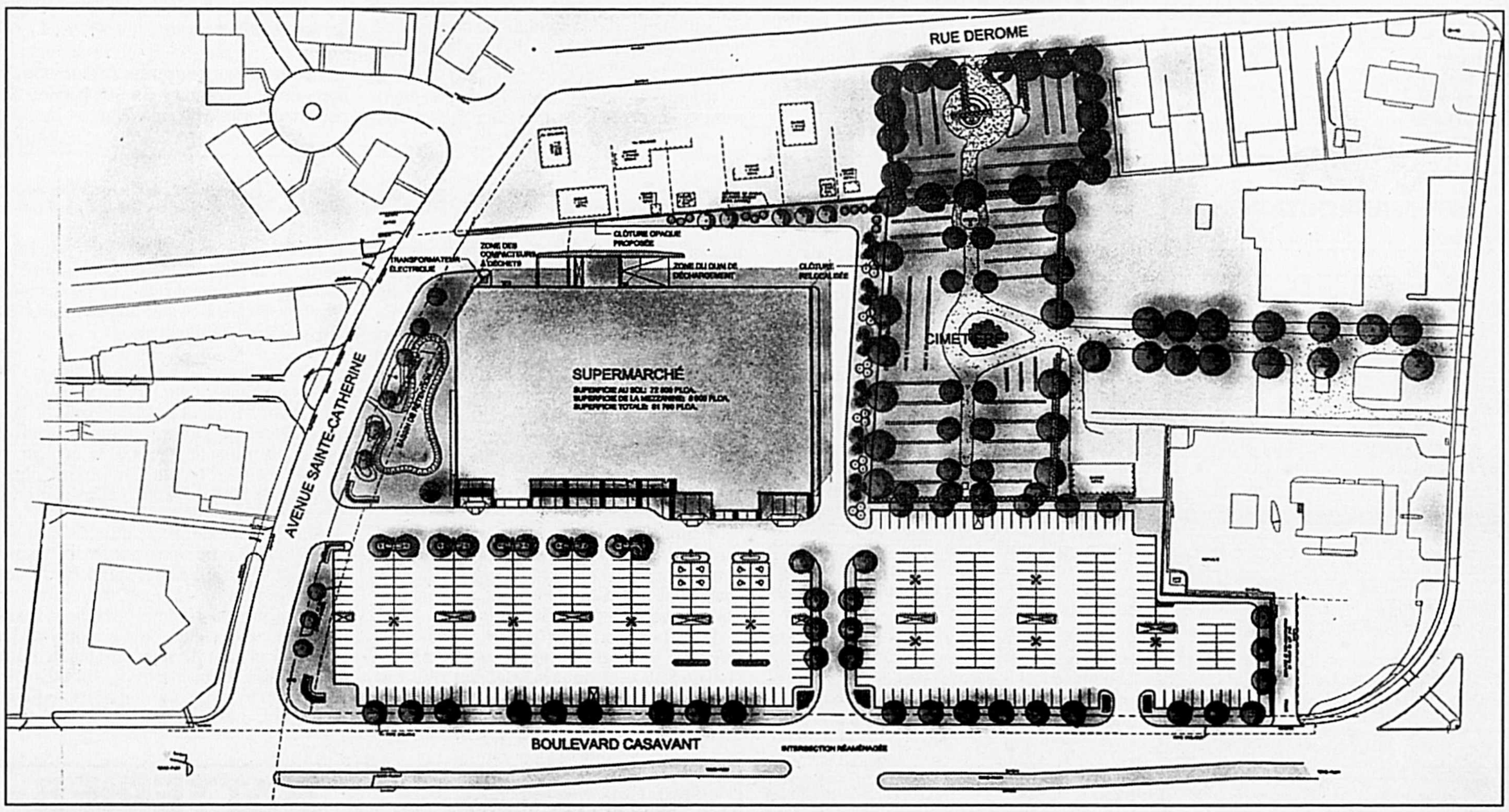
Tout d'abord, la Ville installera un feu de circulation à mi-chemin entre les rues Sainte-Catherine et Laframboise, devant la future entrée principale du Loblaws. Une dépense de 125 000$.

De plus, le terre-plein sur le boulevard Casavant sera réaménagé. Les automobilistes en provenance de l'ouest pourront éventuellement tourner à deux voies à l'angle de Laframboise et Casavant vers le nord. On se rappelle que la Ville a implanté une telle formule à l'angle de Gauvin et Laframboise pour les automobilistes en provenance de l'autoroute.

On plantera des arbres d'alignement sur Casavant puis on élargira la piste cyclable.

Quoi qu'il en soit, la Ville de Saint-Hyacinthe tiendra une soirée d'information sur l'aménagement du site, le lundi 17 juillet à 19 heures à la salle de arts de l'hôtel de ville. Des représentants de Loblaws devraient être sur place.

La Ville agit en ce sens puisque l'arrivée d'une telle grande surface demande de revoir certaines dispositions à son programme particulier d'urbanisme du secteur commercial nord.



La proposition de Loblaws pour l'aménagement de son marché d'alimentation à la place du Boulevard de l'Auto.

HARVEY'S
VOUS SERT LE
POULET BAR-B-Q
CHALET SUISSE
Harvey's fait de bien bonnes choses
Pour un temps limité
Craie de trottoir gratuite à l'achat d'un trio enfant
Repas pour deux personnes
Trio à votre goût Original
7,98$
Valide jusqu'au 31 juillet 2000
Repas pour deux personnes
1/4 de poulet cuisse et poitrine avec breuvages
9,98$
Valide jusqu'au 31 juillet 2000
3475 Martineau O. St-Hyacinthe 796-

Malgré les plaintes de Camille Fontaine

La Régie de gestion des déchets va de l'avant



Jean Dumont
jdumont@lecourrier.qc.ca

Malgré les doléances de la firme Camille Fontaine, les délégués de la Régie de gestion des déchets ont choisi d'octroyer les contrats d'ordures ménagères lors de leur réunion de mercredi soir dernier.

Le principal contrat, celui des déchets domestiques, a fait l'objet d'un débat de près d'une heure parmi les délégués.

Après avoir discuté à huis clos durant une quinzaine de minutes, les élus ont majoritairement choisi d'octroyer le contrat de cueillette, de transport et d'enfouissement des déchets à la firme RCI Environnement pour un montant s'approchant du 1,9 million de dollars par année.

Pour les cinq ans de sa durée, le contrat totalise donc près de 9,5 M$. De plus, le nombre de collectes de gros rebuts passera de deux à trois par année.

Pour les deux autres contrats, il n'y a pas eu de débat si bien qu'ils ont été octroyés sans discussion, au plus bas soumissionnaire conforme.

Le contrat de trois ans de la collecte et du transport des trente collectes de résidus verts à Saint-Hyacinthe, d'une valeur de 65 638$, de même que celui des trois collectes automnales de feuilles réparties sur six semaines dans les autres municipalités, totalisant 12 000$, a été octroyé à RCI Environnement. Dans ce dernier cas, les collectes auront lieu le lundi.

À Saint-Hyacinthe, il y aura quatre collectes de résidus verts de plus par année. On prolongera le service à l'automne afin que les gens puissent récupérer les feuilles sur une plus grande période.

De son côté, Camille Fontaine garde le contrat hebdomadaire de la collecte sélective pour un montant de 527 191$. Ce contrat est valable pour une durée de cinq ans.

Plan de communication

La directrice générale de la Régie, Lynda Charest, soutient que l'organisme se fie sur les documents de son aviseur légal, Me Michel Cantin, de la firme Bélanger Sauvé, pour agir de la sorte.

«Si le tribunal de la concurrence venait à prendre une décision allant à l'encontre de notre position, on verra à ce moment-là. Pour l'instant, en choisissant d'y aller dès maintenant, nous pourrons faire diverses démarches immédiatement. Rappelons cependant que nous sommes tenus par la loi d'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire.»



PPM — Patrick Deslandes

La firme maskoutaine Camille Fontaine vient de perdre son contrat de cueillette des déchets domestiques. À compter du 1er janvier prochain, ce sera une compagnie de Ville d'Anjou qui donnera le service.

La Régie pourra préparer son plan de communication dès le début de l'automne puisque l'on s'attend à des changements au niveau des journées de collecte. De plus, comme certains commerces, des industries de petite taille et des institutions pourront se joindre au contrat, on pourra plus facilement planifier le nombre de bacs à se procurer.

Quant à la Ville de Saint-Hyacinthe, on ne sait pas encore si leurs marchands et professionnels pourront se servir du contrat régional. On attend le retour de vacances du responsable du dossier, à la mi-juillet, afin d'en connaître davantage. Il y a quelques semaines, la Ville avait laissé entendre qu'elle attendra peut-être un an.

Les nouveaux contrats régionaux commenceront à compter du 1er janvier 2001, pour une période de cinq ans.

Le vote

MRC D'ACTON

Municipalité	NON	OUI	Absent
Acton Vale		X	
Béthanie		X	
Sainte-Christine			X
Saint-Nazaire			X
Saint-Théodore			X
Upton			X

MRC LES MASKOUTAINS

Municipalité	NON	OUI	Absent
La Présentation		X	
Notre-Dame-de-Saint-Hyacinthe		X	
Saint-Barnabé (Président)		*ABSTENTION*	
Saint-Bernard		X	
Saint-Dominique		X	
Saint-Hugues		X	
Saint-Hyacinthe			
• Gérard Dupré		X	
• Réjean Pion	X		
Saint-Hyacinthe-le-Confesseur		X	
Saint-Jude			X
Saint-Liboire	X		
Saint-Louis		X	
Saint-Marcel			X
Saint-Pie Paroisse			X
Saint-Pie Village			X
Saint-Simon		X	
Saint-Valérien		X	
Sainte-Hélène		X	
Sainte-Madeleine		X	
Sainte-Rosalie Paroisse		X	

Des baisses partout... sauf à Saint-Hyacinthe

(J.D.) — Le nouveau contrat pour les déchets domestiques fera en sorte que tous les contribuables des municipalités membres de la Régie des déchets paieront un tarif moindre à compter de l'an prochain. Tous les contribuables, sauf les Maskoutains qui verront une augmentation de ce service sur leur prochain compte de taxes.

En effet, à Saint-Hyacinthe l'augmentation est de l'ordre de onze pour cent, soit un peu plus de deux pour cent par année. La principale raison s'explique par le fait que l'entrepreneur devait inclure le service de conteneurs pour les multi-logements que l'on retrouve sur le territoire. De plus, le nombre de collectes de résidus verts grimpe de 26 à 30 par année.

Quant à la récupération, encore là, on observe une majoration de plus de 35,5 %, et ce pour toutes les municipalités, sans exception. On prévoit que le service, qui coûte autour de vingt dollars dans la plupart des municipalités, grimpera à 27$ l'an prochain.

La hausse s'explique par le fait qu'il y avait un solde de 35$ par unité à répartir sur cinq ans, pour les bacs de récupération. En plus, la ristourne financière sur le tonnage récupéré n'existera plus dans le prochain contrat. À Saint-Hyacinthe, une telle ristourne permettait une réduction de 8$ pour la taxe de récupération. Aussi, la Régie ne peut plus utiliser le remboursement de la TVQ, comme à l'époque, pour récupérer une partie de la facture.

Les autres municipalités à la baisse

À l'heure actuelle, les divers contrats d'ordures, et parallèlement la tarification en conséquence, se divisent en cinq parties. À l'avenir, il n'y aura plus qu'un seul contrat pour l'ensemble des municipalités.

Dans la région d'Acton Vale, la baisse du nouveau contrat des ordures ménagères sera de 8,19 %. Quant à la MRC Les Maskoutains, hormis la ville-centre, les réductions de tarifs varient entre 7 % et 14 %.

À la Régie, on souligne que l'écart entre les deux principaux soumissionnaires est important à tel point que l'augmentation varierait de 25 % à 47 % si le contrat avait été octroyé à Camille Fontaine.

Avec le nouveau contrat, le tarif de base pour les ordures a été fixé à 51,70$ la porte. À ce montant, il faut ajouter le coût de la collecte sélective. Les municipalités peuvent choisir de répartir les prix selon leur bon vouloir mais en tenant compte qu'elles ne doivent pas faire de profit sur les contrats.

Du côté de Saint-Hyacinthe, la Ville pourrait peut-être refiler une partie de l'augmentation de la facture aux propriétaires de multi-logements à cause du coût des conteneurs. Ce sera aux membres du prochain conseil à statuer sur la question. Pour les propriétaires de maisons résidentielles, les autorités municipales ont tout de même l'opportunité de les garder sensiblement au même prix que cette année.

RESTAURANT
Le Vieux St-Pie
Cuisine Française • Spécialité Gibier
Tous les
vendredis et samedis soir
de juillet,
tombez sous le charme
de la chansonnette française
interprétée par Jocelyne.
C'est un rendez-vous...
8 rue Roy, St-Pie
Pour information et réservation tél.: (450)772-2044
0258654

VOTRE NOUVEAU MAGASIN
BATTERIES Expert
Batterie Marine
À partir de : 49,95$
Batteries pour bateau, auto, moto, tracteur, voiturette de golf et VTT
Aussi batteries pour système de prévention, appareil photo, lampe de poche, etc...
OPÉRÉ PAR : Centre Esthétique Pour l'Auto Inc.
2995, rue Dessaulles, Saint-Hyacinthe
250-8686
0263059

Pion préfère attendre; Dupré pense le contraire

Les deux représentants de Saint-Hyacinthe votent différemment



Jean Dumont
jdumont@lecourrier.qc.ca

Les deux représentants de Saint-Hyacinthe ont emprunté des voies différentes lorsqu'est venu le temps de voter mercredi soir dernier. Réjean Pion s'est opposé à l'octroi du litigieux contrat tandis que son collègue Gérard Dupré a plutôt choisi la voie inverse.

Décision stratégique, manque de communication, orientation différente ou mésentente, quoi qu'il en soit si les deux porte-parole de la Ville avaient voté de la même façon, ils auraient eu une influence déterminante sur la décision de la Régie.

En effet, les représentants de Saint-Hyacinthe ont chacun huit voix lors des votes tandis que les délégués des 24 autres municipalités membres de la Régie ne possèdent qu'une seule voix chacun.

Seul le représentant de Saint-Liboire, Laurier Demers, a appuyé la position de Réjean Pion. Le vote s'est donc terminé 22 à 9 en faveur de l'octroi du contrat. À noter que mercredi dernier, malgré l'importance de la séance, huit représentants de municipalités brillaient par leur absence.

Soulignons que le président de la Régie, Raoul Charbonneau, s'est abstenu de voter, tout comme il semble le faire généralement en de telles occasions.



PHOTOTHÈQUE LE COURRIER

«Par respect pour les gens de la firme locale qui ont terminé deuxième lors de l'appel d'offre, nous devions leur donner une chance de faire valoir leurs arguments», souligne Réjean Pion.

Réjean Pion visait le blanc

Comment expliquer la position de Saint-Hyacinthe?

«C'est la preuve qu'il n'y a pas de mot d'ordre qui se donne à la Ville», lance en badinant le conseiller Réjean Pion.

«Plus sérieusement, je dirais que je n'avais pas discuté avec Gérard (Dupré) avant la tenue de l'assemblée. De toute façon, nous n'avons eu l'opinion de notre aviseur que la journée même du vote.»

M. Pion croit simplement que la Régie aurait dû donner l'opportunité au Tribunal de la concurrence de se positionner d'ici la prochaine réunion de l'organisme, à la fin du mois d'août, avant d'octroyer le contrat.

«Dans ma tête, nous avions toute la latitude possible d'attendre et cela nous aurait permis du même coup d'éviter de retourner en appel d'offres advenant que le tribunal nous dise que RCI n'est pas correct. Au surplus, aller au-devant de l'affrontement n'est peut-être pas la meilleure procédure à suivre.»

«Par respect pour les gens de la firme locale qui ont terminé deuxième lors de l'appel d'offre, nous devions leur donner une chance de faire valoir leurs arguments. Après tout, on vante à tour de bras l'achat local, si bien que nous aurions pu faire un geste en ce sens.»

Selon le conseiller du district St-Joseph, la Régie a en quelque sorte les mains liées en ce sens qu'elle devra nécessairement retourner en soumissions en août, si Camille Fontaine gagne sa cause. «À ce moment-là, qui nous dit que nous aurons des meilleurs prix?», se demande-t-il.

Gérard Dupré visait le noir

«De mon côté, j'ai préféré y aller tout de suite un peu comme notre avocat nous le suggérait», explique Gérard Dupré.



PHOTOTHÈQUE LE COURRIER

J'ai préféré y aller tout de suite un peu comme notre avocat nous le suggérait. Il ne faut pas oublier qu'il y a plus de 600 000$ de différence entre Fontaine et RCI», explique Gérard Dupré.

«On ne s'est pas parlé du tout Réjean et moi avant l'assemblée. Lorsque j'ai pris connaissance de la lettre de notre avocat, j'ai pris ma décision. Réjean a opté pour une autre orientation, c'est son droit.»

«De cette façon, si le juge dit que RCI n'est pas éligible, on retourne tout simplement en soumissions. À mon avis, c'est plus sûr de cette façon puisqu'il ne faut pas oublier que le deuxième soumissionnaire, la firme Camille Fontaine, est arrivé avec un montant de 600 000$ de plus. C'est de l'argent, beaucoup d'argent!»

M. Dupré déclare se sentir très à l'aise avec sa décision qui ne manquera pas de susciter de nombreux commentaires.

Interdiction d'arrosage à Saint-Pie durant tout l'été

Le Village de Saint-Pie a dû abaisser rapidement le niveau du lac qui lui sert de réserve d'eau potable pour procéder à des réparations d'urgence sur la digue du lac.

On a découvert à la base du lac que la présence d'un regard provoquait une fuite de l'eau.

Le lac sera maintenu à ce niveau tant et aussi longtemps que les travaux de stabilisation permanents ne seront pas complétés. Le tout ne se fera pas avant la fin d'août ou encore au début du mois de septembre. D'ici là, des ingénieurs tenteront de trouver une solution à ce problème.

«Compte tenu de la situation, le risque de manquer d'eau nous guette si nous ne prenons pas immédiatement de mesures sérieuses», précise le maire Serge Audette.

Ainsi, depuis le 28 juin dernier, il est défendu d'utiliser l'eau potable à l'extérieur à des fins d'arrosage (pelouses, fleurs et jardins) et de lavage de véhicules, et ce, en tout temps, sept jours par semaine.

«Ces mesures devront être appliquées rigoureusement et quiconque contreviendra au présent avis sera passible d'une amende de 100$ sans préavis», ajoute le maire.

Les citoyens de Saint-Pie n'avaient plus de problème avec leur qualité d'eau potable depuis les travaux l'automne dernier. Ils ne sont donc pas tout à fait au bout de leur peine.

Le Maître des VINS et BIÈRES
Lucien Caron, prop. **773-8477**
Accessoires et produits pour la fabrication des
VINS - BIÈRES - LIQUEURS
580, rue de l'Hôtel-Dieu, (centre-ville), Saint-Hyacinthe
Avec ce coupon
1 KIT DE DÉPART
pour la fabrication de vin ou bière à
39,95$* plus taxes
Valeur de 60$
* VOIR CONDITIONS EN MAGASIN

L'équipement peut différé de la photo
Centre autorisé
SodaStream. *équipement - essence - remplissage*
Membre du réseau
VINEXPERT
0257151

Le Saucissier enr.
874 des Cascades Ouest,
773-9997
Saint-Hyacinthe
(face au Centre de la Couleur)

C'est l'été et **Le Saucissier enr.** connaît bien les saveurs de la saison! Si une fringale vous prend tout à coup, n'hésitez pas, c'est lui qu'il faut **absolument voir** ! Pâtés de campagne, plats cuisinés, grande variété de saucisses, poissons fumés... Vous préparez une réception ou un B.B.Q.? Passez voir Dominique et Joanne, **les spécialistes** en la matière. Vous en redemanderez et vos invités aussi! Garanti!
Serge Caya
Bon été!
0247773

Nous gérons les placements les plus importants au monde: ***les vôtres!***

Claude Surprenant

Pierre Massé

Claude Rémillard
FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE
1690 Girouard Ouest St-Hyacinthe
Tél.: **774-5354**
Mtl: (514) 337-5354 1-800-474-5354
Maintenant sur Internet! La source d'information la plus complète sur le RER: http://www.lbg.ca
Membre PCPE
0257094

À la CS Saint-Hyacinthe

Une prime cachée pour la directrice générale et l'adjoint



Martin Bourassa
mbourassa@lecourrier.qc.ca

Alors qu'il demande des contributions exceptionnelles aux parents pour payer les frais de surveillance et qu'il doit sabrer à tour de bras tous les départements afin de réduire les dépenses de 1,5 M $, le conseil des commissaires de la CS Saint-Hyacinthe a procédé, en catimini, à l'octroi d'un boni de rendement à sa directrice générale, Diane Couture, et au directeur adjoint, Yvan Aubé.

Est-ce par gêne ou encore parce qu'elle est incapable de le justifier, il n'en demeure pas moins que la Commission scolaire, par la bouche même de sa présidente, Raymonde Rivard, refuse obstinément de dévoiler le montant ou même le pourcentage de la prime versée à ses deux dirigeants, une prime puisée à même les budgets réguliers de la Commission scolaire Saint-Hyacinthe.

«Il n'y a rien de public là-dedans, ça ne regarde personne, a tranché la présidente en guise d'explications. Je vis très bien avec cette décision.»

La décision d'offrir un boni forfaitaire à la directrice générale et au directeur adjoint fait suite au geste du Conseil du Trésor de lever le moratoire imposé en 1994 sur l'octroi de bonis forfaitaires au rendement pour le personnel d'encadrement des secteurs public et parapublic. Avec la bénédiction du ministre de l'Éducation, tous les conseils des commissaires étaient invités à récompenser leur directeur général en leur versant une prime variant entre 0 et 6% de leur salaire de l'année précédente.

En ce qui concerne le directeur adjoint, l'évaluation et l'octroi d'une prime variant entre 0 et 5% du traitement annuel relevait du directeur général.

Pour les lecteurs peu familiers avec Mme Rivard, il s'agit bel et bien de la même personne qui, au lendemain de sa nomination en juillet 1998, répétait haut et fort qu'elle allait maintenant ramener l'unité et la transparence à la CS Saint-Hyacinthe.

Un secret bien gardé

Ne voulant pas être en reste, la CS Saint-Hyacinthe a formé un comité composé de cinq membres. Il s'est réuni à cinq reprises afin d'évaluer Diane Couture.

Leur rapport a fait les frais d'un comité de travail à huis clos.

Les commissaires ont profité de la séance régulière du 20 juin dernier pour liquider la question au point inscrit «rapport d'évaluation de la directrice générale».

Raymonde Rivard a alors fait lecture d'une courte résolution où il était fait mention que le conseil approuvait le rapport d'évaluation de la directrice générale et mettait ainsi fin à sa probation. «Ce faisant, nous avons approuvé son boni,» a reconnu la présidente lors d'un entretien téléphonique accordé au *Courrier*.

Le simple fait que les commissaires aient mis fin à la probation de Mme Couture permet de croire qu'elle s'est enrichie de quelques milliers de dollars.

On ne parle pas d'une fortune dans son cas, mais d'une somme d'environ 3 000 $.

«Pour ne lui verser aucun boni, il aurait fallu lui donner 0% ou encore refuser de l'évaluer tout simplement. Autant dire alors qu'elle n'est pas très compétente. Alors je vous laisse faire vos propres déductions», a ajouté Raymonde Rivard.

Quand on lui fait remarquer que le traitement salarial des cadres du secteur public est une information d'intérêt et de nature publics, la présidente s'impatiente et monte le ton. «On a pris beaucoup d'informations et il semble que nous n'ayons pas l'obligation de dévoiler le boni versé à la directrice. On a décidé que ça ne regardait pas les gens et, je le répète, je vis très bien avec ça. Allez-vous faire la même démarche avec l'hôpital ou au Cégep? J'aimerais bien ça voir ça.»



PHOTOTHÈQUE LE COURRIER

Raymonde Rivard, présidente de la CS Saint-Hyacinthe.

Pour les lecteurs peu familiers avec Mme Rivard, il s'agit bel et bien de la même personne qui, au lendemain de sa nomination en juillet 1998, répétait haut et fort qu'elle allait maintenant ramener l'unité et la transparence à la CS Saint-Hyacinthe.

Un secret qui va à l'encontre de la Loi?

■ MARTIN BOURASSA

Il semble qu'en vertu de la Loi d'accès à l'information, la CS Saint-Hyacinthe n'aura d'autre choix que de rendre des comptes au sujet des primes de rendement accordées à la directrice générale et au directeur adjoint.

Même si elle répète sur tous les toits que ces informations sont de nature confidentielle, la Commission d'accès à l'information ne partage pas cette vision.

Rejoint lundi, Robert Julien, porte-parole de la Commission, prétend que *Le Courrier* est parfaitement en droit de demander ces renseignements.

L'argument voulant que cette prime soit partie intégrante d'une évaluation personnelle ne tiendrait pas la route devant la Commission d'accès à l'information.

«C'est le résultat final qui compte, non l'instrument utilisé», affirme Robert Julien.

Il se base sur le chapitre III, section I, article 57, paragraphe I de la Loi d'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels. Il y est stipulé noir sur blanc que «le nom, le titre, la fonction, la classification, le traitement, l'adresse et le numéro de téléphone du lieu de travail d'un membre d'un organisme public, de son conseil d'administration ou de son personnel de direction (...) ont un caractère public.»

La jurisprudence a par la suite établi que l'expression personnel de direction, remplacée par la suite par personnel d'encadrement, vise toute personne qui exerce une autorité au sein de l'organisme public, en termes d'action sur les activités et les orientations de l'organisme ou par la supervision de personnel.

Ces deux expressions incluent également les cadres intermédiaires.

La Commission d'accès à l'information précise d'ailleurs que l'expression «traitement» inclut toute forme de rémunération ou d'avantage économique relié à l'emploi ou au poste : remboursement des frais de déplacement, prime de séparation, bonus, abonnement au club de golf, comptes de dépenses, etc. Selon le législateur, seul le salaire exact des cadres et autres dirigeants d'un organisme est public; celui des autres employés demeure un renseignement nominatif.

La constitutionnalité de cette distinction a par la suite été contestée devant la Commission d'accès qui a conclu qu'elle constituait bel et bien une atteinte au droit à la vie privée reconnu par la Charte des droits et libertés de la personne.

Toutefois, la Commission d'accès à l'information est d'avis que cette atteinte est raisonnable et se justifie dans le cadre d'une société libre et démocratique puisqu'elle vise à assurer le principe de transparence de la gestion des fonds publics, élément essentiel à la vie démocratique et à la confiance des citoyens envers leurs dirigeants.



Son boni de rendement

«Ce n'est certainement pas d'intérêt public»



Martin Bourassa
mbourassa@lecourrier.qc.ca

Pour rien au monde, la directrice générale de la CS Saint-Hyacinthe ne va consentir librement à ce que sa prime de rendement soit étalée dans les journaux.

«C'est très personnel comme question et ce n'est certainement pas d'intérêt public. La décision du conseil est d'ordre privé. Je ne souhaite pas vraiment qu'elle soit rendue publique. Ça donnerait quoi? Cela n'apporterait rien de plus à personne», a confié Diane Couture en indiquant défendre à ce sujet une interprétation fort répandue à travers le grand réseau des commissions scolaires du Québec.

Au cours des prochains jours, *Le Courrier* va donc mettre ce conseil en pratique et s'en remettre au jugement de la Loi d'accès à l'information.

Elle convient que la partie de son salaire prévue aux conventions est d'ordre public, mais son point de vue change du tout au tout quand il est question de la partie qui dépend de son évaluation personnelle faite par les commissaires.



PHOTOTHÈQUE LE COURRIER

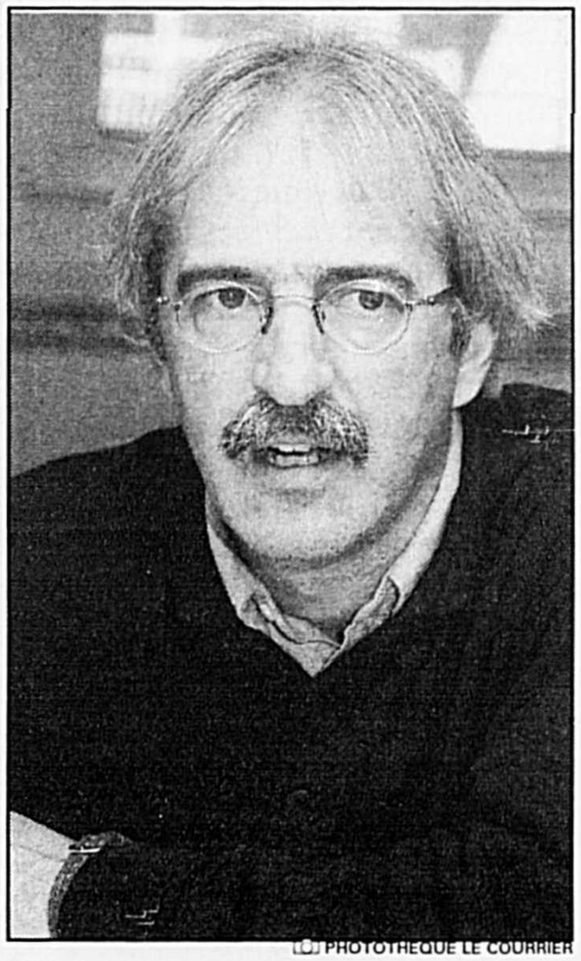
Diane Couture, directrice générale de la CS Saint-Hyacinthe.

«Le montant forfaitaire est directement lié à mon évaluation.»

Quant au directeur adjoint, Yvan Aubé, son boni forfaitaire est un secret encore mieux gardé. Son évaluation à été faite en juin par Diane Couture. Les commissaires ont été informés du résultat, mais ne l'ont pas adopté via une résolution.

Le principal intéressé n'a pas voulu dévoiler le montant de sa prime.

«Si quelqu'un a quelque chose à dire, c'est Mme Couture, a répliqué Yvan Aubé.



PHOTOTHÈQUE LE COURRIER

Yvan Aubé, directeur général-adjoint de la CS Saint-Hyacinthe.

- Diane Couture, directrice générale

C'est à elle qu'il faut adresser vos questions. Je ne sais si le pourcentage est une information publique ou non, mais l'évaluation comme telle est selon moi de nature privée. Dévoiler le pourcentage reçu en donnerait automatiquement le portrait.»

La Loi d'accès à l'information

Invité à donner son point de vue sur la question du caractère public ou non du montant versé aux hors-cadres, Jacques Desautels, directeur du bureau régional du Ministère de l'éducation en Montérégie, n'a pas voulu se mouiller.

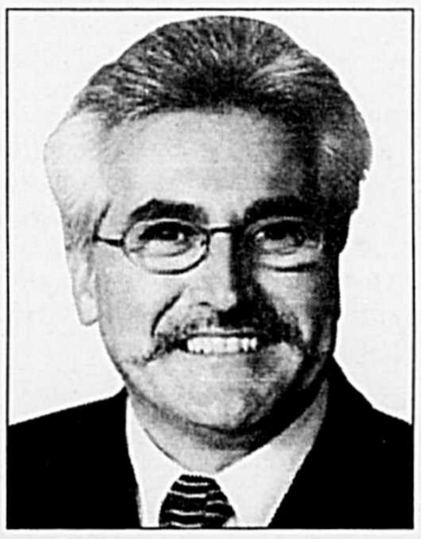
«Les salaires des cadres sont des informations d'ordre public, quant aux bonis de rendement, j'ai entendu toutes sortes de choses et d'interprétations à ce sujet. Les avis semblent divisés. Nous préférons nous abstenir de tout commentaire sur ce sujet délicat, il vaudrait mieux vérifier auprès de la Commission d'accès à l'information.»

Au cours des prochains jours, *Le Courrier* va donc mettre ce conseil en pratique et s'en remettre au jugement de la Loi d'accès à l'information.

D'ici quelques semaines, voire quelques mois, et n'en déplaise à la CS Saint-Hyacinthe, nous devrions être en mesure de connaître le montant ou à tout le moins le pourcentage du boni forfaitaire accordé à Diane Couture et à Yvan Aubé.

VENTE ESTIVALE
MONIQUE Plus
JUSQU'AU 15 JUILLET
FINE LINGERIE • ACCESSOIRES • MAILLOTS DE BAIN
50%

• Sur un grand choix de maillots de bain
• Sur les vêtements de nuit estivaux
• Sur des marques connues de sous-vêtements
...AUSSI
• Lot de soutiens-gorge à 10 $ - 15 $ - 20 $
1705 des Cascades Ouest, Tél. : (450) 771-0595
0263437

SOYEZ PRÉVOYANTS!
Pour vous comme pour nous, les vacances approchent!
Avant de partir; pensez à vos lunettes régulières, de lecture ou de soleil.

Robert Roy
Technicien à la fabrication, plus de 20 ans d'expérience
Nos optométristes

Dr Danielle Lemieux optométriste

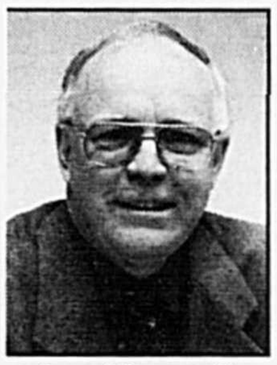
Dr J-F Arnaud optométriste

Dr Chantal Custeau optométriste
Notre opticienne d'ordonnance

Diane Bessette o.o.d.
Centre de la Vision Ste-Rosalie
Financement en collaboration avec VISA (accord D).
(450) 799-4337
630, rue du Centre, Ste-Rosalie
Nous sommes à votre service du lundi au vendredi de 9h à 20h et le samedi de 10h à 16h.
0261357

ÉDITORIAL

Un secret militaire?



Jean Vigneault
jvigneault@lecourrier.qc.ca

Parce que la commission scolaire s'acharne à restreindre l'accès aux communications, parce que ses dirigeants éprouvent des malaises quasi incurables devant un journaliste, Le Courrier doit se résoudre à recourir à la Loi d'accès à l'information pour faire connaître à ses lecteurs des renseignements de nature publique.

Ce que la rédaction du Courrier a tenté d'apprendre pour le divulguer, c'est le pourcentage d'augmentation de salaire consenti par le conseil des commissaires, à la directrice générale. Comme on peut le constater, il ne s'agit pas là d'un secret militaire ou d'un secret d'État. Rien de bien malin, quoi!

Nous croyons sans le moindre doute que les salaires et même les bonifications accordées aux cadres supérieurs appartiennent au domaine public. Ce l'est dans les entreprises parapubliques, ce devrait l'être dans un corps public comme la Commission scolaire qui tire ses revenus des taxes scolaires et du ministère de l'Éducation. Pourquoi ce qui est bon pour Jean Monty de BCE ne vaudrait-il pas pour Mme Diane Couture de la CS Saint-Hyacinthe?

Pour Madame la présidente de la CS, le boni accordé à Mme Couture reflète l'évaluation que les commissaires font de son travail. Et cela relèverait de renseignements d'ordre personnel, selon une interprétation que nous contestons. Le boni s'ajoute au salaire, et même si celui-ci n'a pas atteint le maximum prévu par les décrets régissant les cadres supérieurs, voilà une information que les payeurs de taxes ont le droit de connaître.

Cela est vrai en tout temps, ce l'est encore davantage en période de coupures draconiennes. Comment expliquer aux agents de pastorale, aux orthophonistes, aux familles qui devront payer quelques centaines de dollars pour faire garder leurs enfants sur l'heure du lunch à l'école, qu'on ne dévoile pas le pourcentage ou le montant versé en boni à la directrice générale qui, avec son équipe, a proposé ces solutions?

Est-ce si grave que des élus représentant des parents et des payeurs de taxes, révèlent par le biais d'un chiffre, une partie de l'évaluation du travail de leur employée numéro UN? Il n'y aurait pas de scandale dans l'opinion publique si la CS expliquait qu'elle a versé 4 p. cent de boni à Mme Couture. Il y a apparence de camouflage quand elle choisit la voie opaque du silence. Comme si elle tentait de cacher des choses.



Commentaires

La démission de M. Duchesneau

Le maire abolitionniste de Granby, Michel Duchesneau, a pris ses concitoyens par surprise en annonçant sa démission, à 15 mois de l'échéance électorale. Celui qui a en effet fait fondre la dette, et probablement quelques services en même temps, retourne à temps plein à son métier de promoteur.

Il faut dire que ce maire controversé a été accusé de se mettre en conflit d'intérêt. Croire que M. Duchesneau s'est placé en position délicate, c'est oublier que le maire ne règne pas sur le conseil.

Peut-être qu'il a influencé les conseillers, peut-être que des décisions ont favorisé son entreprise. Mais ce n'est pas le maire dans un conseil qui vote les règlements et les changements de zonage.

Dans tout conseil, le pouvoir appartient aux conseillers. Le maire ne tranche que s'il y a égalité des votes sur une question. Certes, il peut influencer, persuader, suggérer. Mais il ne décide pas. Et si à Granby, les conseillers ont voté en avantageant une compagnie du maire, cela ne place pas automatiquement le maire en conflit d'intérêt.

Ce n'est pas parce que la soupe est chaude que le chef s'est brûlé.

J.V.

Les indiscrétions du facteur

M. Pierre Boivin

Notre corporation dont les membres recherchent le profit et l'anonymat, m'a délégué pour négocier l'achat de l'entreprise dont vous voulez vous départir. Nous avons beaucoup à vous offrir pour le CH.

Si notre organisation prend le contrôle du club de hockey et du centre Molson, je vous garantis que les joueurs vont se grouiller le c. et que l'ambiance reviendra dans la place.

J'ai des hommes passés maîtres dans l'art de la motivation et qui redonneront la peur de perdre aux Glorieux. S'ils n'ont pas peur de perdre la partie, on va leur inculquer la peur de perdre la vie. On amènerait avec nous un directeur «full patched» et un entraîneur qui a 15 ans d'expérience au pen.

Les ventes de produits dérivés vont aussi augmenter dans les gradins et les toilettes. Fini le pop corn, les chips et la crème glacée. Nous, ce sera le hash, la coke et les stéroïdes. On pense ainsi renouveler la clientèle. Et je vois mal des compagnies refuser d'acheter des billets de saison.

Maurice «Mom» Boucher

par Lucien Labadie

P.S. On aimerait payer en argent liquide, si ça ne vous dérange pas trop. À 400 M$, on est acheteur.

Même les soldats craquent

L'homme a vu de près, sinon les massacres, du moins leurs conséquences sur les victimes, au Rwanda. Et quand il est revenu, accablé par des souvenirs sans doute effroyables, il a sombré dans le désespoir ou presque.

La plupart des êtres humains normalement constitués, éprouveraient des cauchemars pour le reste de leurs nuits et de leurs jours, s'ils avaient été témoins de pareilles atrocités.

Mais alors pourquoi, quand l'ex-brigadier canadien tente de se suicider ou sombre dans l'ivresse, le claironner partout? Pour attirer la pitié? Pour montrer que les grands de ce monde ont parfois leurs moments de faiblesse ou de lâcheté?

Est-ce que de nommer cet homme nous rend plus sensibles à la cause d'un peuple qui a été exterminé sous les yeux de l'ONU? Est-ce que nous avons montré du doigt la déchéance de ce soldat pour se moquer de son état ou pour illustrer ce que la bêtise humaine peut faire?

Albatros des mers

Le Courrier DE SAINT-HYACINTHE
www.lecourrier.qc.ca

Éditeur: Benoit Chartier
Rédacteur en chef, éditorialiste: Jean Vigneault

Journalistes: Denyse Bégin, Martin Bourassa, Jean Dumont, Jean-Marie Fontaine, Michel Lamarche
Secrétaire: Josée Bachand
Photographes: P.P.M.

Directeur de la publicité: Guy Roy
Publicitaires: Louise Beauregard, Nadine Chicoine, Gérard Leblanc, Paul Paradis, Norbert Saint-Martin
Secrétaires: Johanne Beaulieu, Linda Douville

Directrice de la production: Josée Cusson
Directeur technique: Normand Gonneville
Contrôleur: Monique Laliberté
Directeur du tirage: Claude Gaudreau

Le Courrier de Saint-Hyacinthe est membre de: Audit Bureau of Circulations, Les Hebdos Select
Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec (c) 239971
Abonnement: Camelot: 1$ la semaine - 43$ par année
Poste: au Canada, 43$ par année
À l'extérieur du Canada, 175$ par année plus taxes s'il y a lieu
Toute reproduction des annonces ou des informations est interdite.
Le Courrier de Saint-Hyacinthe
Hebdomadaire publié par: DBC Communications inc.
Président, directeur général: Benoit Chartier
655 avenue Sainte-Anne, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 5G4.
Tél.: 450 773-6028; télécopieur: 450 773-3115.
Imprimé par: Imprimerie Transcontinental, Division Transmag.
"Société canadienne des postes - Envois de publications canadiennes Contrat de vente de produit no 421898"

LETTRES OUVERTES

Pourquoi une firme de l'extérieur?

J'ai lu dans le journal, que la compagnie Camille Fontaine & Fils allait perdre les contrats de récupération des déchets de la région dû au fait que notre ville aurait reçu une soumission d'une firme de Ville d'Anjou et que le prix soumissionné était plus bas que celui de Camille Fontaine & Fils inc. Madame Lynda Charest affirme qu'elle est obligée de prendre la soumission la plus basse, mais ceci est au risque de priver des familles maskoutaines à gagner leurs vies. Car Camille Fontaine & Fils inc. emploie beaucoup de gens de notre région et de notre ville et nous profitons des revenus des taxes que ces derniers paient.

Nous sommes payeurs de taxes à Saint-Hyacinthe et il est absolument normal que l'argent de nos taxes servent à faire rouler notre économie en milieu régional. D'ailleurs, c'est pas la première histoire de ce genre que je vois arriver chez nous. Comme exemple, il y a souvent des travaux de construction ou de rénovation qui sont donnés à des entrepreneurs en dehors de notre région. D'abord les soumissions sont plus basses et quand les travaux sont commencés, il s'y ajoute un paquet d'extras... au contrat. Résultat : souvent ce qui au départ paraissait moins cher, devient en bout de ligne, beaucoup plus cher que les soumissions faites par nos entrepreneurs d'ici! Conséquences : quand les gens de notre région ne travaillent pas, et bien, ils ne peuvent pas faire rouler l'économie maskoutaine.

Il y aurait peut-être moyen de discuter avec les soumissionnaires de notre région à la place de toujours envoyer l'argent remis par nos gens à l'extérieur pour ainsi les engraisser et de faire profiter l'économie extérieure de chez nous.

Elle est bien belle la publicité : «Achetons chez nous», mais pour le faire, faudrait bien faire travailler les gens de chez nous. Vous voulez une région prospère, vous voulez garder vos payeurs de taxes, alors pensez à nos employeurs professionnels d'ici qui engagent des travailleurs d'ici!

Si vous agissez comme de bons parents en prenant soin de vos gens, ils vous le rendront bien en faisant grandir notre région, ce qui fera l'envie de biens d'autres municipalités.

Merci de m'avoir lue.

Claudine Moore
Saint-Hyacinthe

Une équipe généreuse

Suite au décès de monsieur Robert Marquis, nous tenons à remercier tout le personnel des soins intensifs du Centre hospitalier Honoré-Mercier de Saint-Hyacinthe pour les soins qui lui ont été prodigués durant son hospitalisation et tout spécialement dans la soirée et la nuit du 7 au 8 juin.

Vous avez accompli un travail difficile, et ce sans relâche. Nous avons pu constater tous les efforts qui ont été déployés par une équipe extraordinaire et très humaine.

Votre générosité et votre support moral ont grandement aidé notre famille à traverser cette épreuve.

Nous tenons à souligner l'immense travail des docteurs Diane Poirier et Stéphane Poulin.

Merci à toute l'équipe.

Avec toute notre gratitude.

La famille Marquis

Une firme privée pour rendre l'urgence plus performante

■ MARTIN BOURASSA

Aux grands maux, les grands remèdes, Réseau Santé Richelieu-Yamaska se tourne vers l'entreprise privée afin d'améliorer le rendement de l'urgence et du Centre Mère-Enfant-Famille, deux services qui tardent à répondre aux attentes de performance dictées par le conseil d'administration de l'établissement.

C'est à la firme Organisation médicale et clinique inc (OMCI) que reviendra le mandat de passer ces deux départements au peigne fin.

Les spécialistes devront épauler les gestionnaires en place et produire des solutions ou des explications logiques aux problèmes de non-performance.

À l'interne, on motive cette décision par la lecture d'études de comparaison qui démontrent que les coûts de fonctionnement de l'urgence et du département d'obstétrique sont supérieurs à ceux des hôpitaux de même stature.

«Il y a eu de beaux progrès de faits à l'intérieur de ces départements afin de dégager des économies au cours de la dernière année, mais il y a encore du chemin à faire. Si nous sommes parmi les établissements les plus performants de la Montérégie, nous avons du rattrapage à faire parmi le groupe des hôpitaux comparables», explique Normand Legault, directeur des services administratifs à Réseau Santé.

Invité à quantifier les économies potentielles à retirer de l'exercice, le grand argentier de Réseau Santé Richelieu-Yamaska s'est montré quelque peu évasif.

«Nous ne nous donnons pas de cibles précises, mais nous pensons être capables d'aller récupérer quelques centaines de milliers de dollars. Et nous ne nous arrêterons pas là, chaque département sera examiné, même les plus performants. On se dirige vers la mise en place d'un processus d'amélioration continue. »

L'Organisation médicale et clinique inc touchera des honoraires de 30 000 $. Une dépense que les économies à venir devraient permettre d'autofinancer.

Un éclairage nouveau

Selon Normand Legault, l'arrivée de l'OMCI dans le paysage ne doit pas être interprétée comme un désaveu envers les gestionnaires des départements visés. Ces gestionnaires seraient, semble-t-il, «enchantés» de cette décision.

«Ce n'est pas une question d'être capable ou non de livrer la marchandise, précise le directeur des services administratifs, il s'agit ici de mettre toutes les chances de notre côté en s'appuyant sur une expertise externe. Il y a des gens qui ne font que ça réfléchir aux moyens d'accroître la performance des établissements de santé.»

Il résume en peu de mots le mandat confié aux spécialistes.

«De deux choses l'une, ou ils nous donne des pistes afin de générer des économies, ou bien ils trouvent des explications à cette non-performance. Qui sait, il y a peut-être des particularités à Saint-Hyacinthe que nous ne retrouvons pas ailleurs.»

En ce qui concerne le Centre Mère-Enfant-Famille, les premiers effets concrets de toute l'opération devraient se faire sentir quelque part à la fin du mois d'août.

À l'urgence, les premiers résultats sont attendus dès le mois de septembre.

Ce premier mandat accordé à l'OMCI se veut en quelque sorte la suite logique de l'audit de performance administrative, clinique et financière réalisé par le Groupe-Conseil CGI au printemps de 1999. Un travail exécuté au coût de 45 000 $.

Cette firme de consultants, à laquelle appartenait Normand Legault avant son arrivée à RSRY en mars dernier, identifiait les écarts les plus importants au niveau de la performance du côté de l'urgence, de la maternité, de l'alimentation, de la psychologie et au déplacement des bénéficiaires.

Alakazoum et Les Coquelicots à l'honneur

Deux centres de la petite enfance de Saint-Hyacinthe se sont signalés lors du 2e Concours reconnaissance du Regroupement des centres de la petite enfance de la Montérégie, tenu à Longueuil, le 27 juin dernier.

Dans la catégorie Amélioration de la qualité de vie des enfants dans leur milieu de garde, le CPE Les Coquelicots de Saint-Hyacinthe a mérité l'argent pour son projet «Les Coquelicots d'aujourd'hui».

Il a de plus remporté le bronze dans la catégorie Création d'outils ou d'activités s'adressant aux enfants, aux membres du personnel ou aux parents.

Son projet «Rétrospective Images et Mots» a été primé par le jury.

Le Centre de la petite enfance Alakazoum de Saint-Hyacinthe a pour sa part reçu le bronze dans la catégorie Développement et rayonnement des compétences du personnel tant dans le service de garde qu'à l'extérieur.

Ce prix vient couronner tout le travail investi par Sylvie Forest, directrice du CPE, et France Forant, dans la production de la collection de livres pour enfants «Girouette, globe-trotter», qui allie photographies, dessins, imagination et voyages.

À votre service depuis 82 ans

MATELAS ROBERT
vous présente

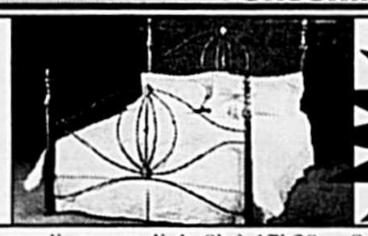
POSTUREPEDIC CROWN JEWEL

Pour un temps limité
Remise de 50$ sur le matelas seul
Remise de 100$ sur un ensemble
choix de confort
Toutes taxes comprises



Gratuit
Livraison et installation
Garantie Confort
Cadre de métal à l'achat d'un ensemble
Retrait de l'ancien lit

Vaste choix de lits en métal



Matelas double 510 ressorts
299$ toutes taxes comprises

Lundi, mardi, mercredi de 9h à 17h30
Jeudi et vendredi de 9h à 21h
Samedi de 9h à 17h
Dimanche fermé pour l'été

A. Robert & Fils Ltée
SPÉCIALISTE EN MATELAS
590 CONCORDE NORD, CENTRE-VILLE, SAINT-HYACINTHE 774-4787

Galerie Sealy Posturepedic

0260575

Meilleur rapport qualité - prix en région

Il prendra sa retraite le 30 juin

«Ma mission est accomplie»

- Jacques Desrosiers, chef du Service des incendies



Michel Lamarche
mlamarche@lecourrier.qc.ca

Depuis 32 ans, Jacques Desrosiers réagit aux cloches de l'alarme incendie et du téléphone de sa résidence, peu importe l'heure et la journée. Mais il y a environ un an et demi, une autre sonnette a retenti : celle de la retraite. Encore là, il l'a très bien entendue et il a accepté d'y répondre avec un petit brin d'appréhension, mais aussi avec beaucoup de planification et d'optimisme. Bref, de la même façon qu'il a toujours attaqué les feux sur le territoire de la ville de Saint-Hyacinthe.

Le 30 juin, Jacques Desrosiers, chef du Service des incendies de la ville de Saint-Hyacinthe depuis 17 ans, quittera pour la dernière fois son bureau du deuxième étage de l'édifice de la Sécurité publique, sur la rue de Boucherville.



PHOTOTHÈQUE LE COURRIER

Lorsque l'on s'en prend au personnel du Service des incendies de la ville de Saint-Hyacinthe, on attaque en même temps Jacques Desrosiers. «Je laisse également derrière moi un personnel de haut niveau, motivé, dévoué et très professionnel», prend-il la peine de rappeler.

Lorsqu'il pense à la prochaine étape de sa vie, c'est le seul moment qui le fait un peu frémir.

«Je sais que le temps est venu pour moi de laisser ma place, mais rien n'empêche que la dernière journée risque d'être difficile à vivre, surtout quand viendra l'heure de partir pour de bon. J'ai l'impression que je vais sortir par une porte de côté plutôt que par celle de l'entrée principale!», lance-t-il en riant quand même de bon coeur.

S'il part, ce n'est pas parce que M. Desrosiers est blasé. D'ailleurs, il sait que sa décision a surpris beaucoup de gens, car M. Desrosiers, excusez l'expression, s'enflamme encore à chaque fois qu'il parle de son travail, peu importe l'aspect.

Par contre, même s'il ne quittera pas totalement le milieu de la protection des incendies à partir du 1er juillet, cet homme de 56 ans veut également se payer du bon temps. M. Desrosiers attache beaucoup d'importance à ce détail, d'autant plus qu'il a vu quelques-uns de ses proches quitter cette terre beaucoup trop rapidement.

Enfin, sans se sentir trop vieux, il réalise que l'âge le rattrape. Compte tenu des importants changements que s'apprête à connaître la profession, M. Desrosiers préfère se retirer immédiatement plutôt qu'en plein milieu d'une période de transition qui risque de s'étendre sur quelques années.

«Je me tape des semaines de 60 heures par semaine, au minimum, à part les urgences. De plus, ça fait 32 ans que je dors avec le téléphone d'un côté et ma femme de l'autre! Quand ça sonne à la maison à 3 ou 4 h du matin et qu'on m'apprend qu'il y a un feu, je ne peux pas être à moitié réveillé; je me dois d'être à

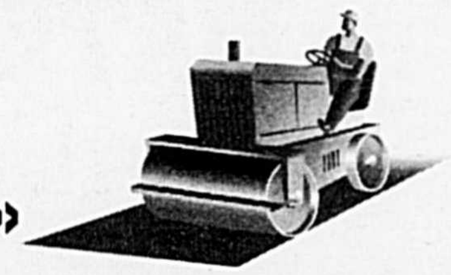


PHOTOTHÈQUE LE COURRIER

«Je suis rendu à un âge où je veux profiter de la vie, ce que certains de mes bons amis n'ont pas eu la chance de faire», déclare M. Desrosiers en expliquant pourquoi il prend sa retraite. En faisant ce commentaire, il a pensé à Robert Frédéric et à Jacques Deneault, son homologue de la ville de Sherbrooke.

Suite page A12 →

Ville de Saint-Hyacinthe



« INFO-TRAVAUX »

La ville de Saint-Hyacinthe s'excuse pour les désagréments que pourront vous apporter ces travaux et vous remercie de votre collaboration.

Veuillez prendre note que l'échéancier des travaux est sujet à changement selon les caprices de dame nature.

Échéancier	Localisation	Nature des travaux
Semaine du 3 juillet	1. Avenue Coulonge, de Frontenac à Garneau	Mise en forme, pavage et gazon
	2. Avenue Coulonge, de Laurier à Lauzon	Mise en forme, pavage et gazon
	3. Rue Jalobert, de Castelneau à Chambly	Mise en forme, pavage et gazon
	4. Avenue Carillon, de Laurier à Longueuil	Bordures, pulvérisation de pavage et mise en forme
	5. Avenue Carillon, de Marquette à Colbert	Réfection de bordures
	6. Rue Martel, de Rajotte à St-Clément	Réfection de trottoirs
	7. Rue St-Charles, de Laflamme à Desgranges	Réfection de trottoirs
	8. Avenue Castelneau, de Jalobert à Joncaire	Réfection de trottoirs
	9. Avenue Choquette, de Casavant Ouest à Cartier	Réfection de trottoirs
	10. Rue Racine, de Barré vers le sud	Aqueduc, égouts et fondation de rue
Semaine du 10 juillet	1. Avenue Castelneau, de Jalobert à Joncaire	Pulvo-stabilisation de pavage et mise en forme
	2. Avenue Choquette, de Casavant Ouest à Cartier	Pulvo-stabilisation de pavage et mise en forme
	3. Rue Racine, de Barré vers le sud	Aqueduc, égouts et fondation de rue

Pour plus d'information : 778-8440 Service du Génie

0264162



LA PETITE ACADÉMIE

LA PETITE ACADÉMIE PRÉMATERNELLE TEMPS PLEIN

OBJECTIFS POURSUIVIS :

- Découverte de soi, des autres, de l'environnement.
- Sensibilisation au partage, au respect.
- Initiation à la musique, à l'informatique et à l'éducation physique.
- Ateliers qui développent les apprentissages scolaires de base.
- Période de bibliothèque animée.

Service de garde inclus

Quelques places sont encore disponibles

www.lapetiteacademie.qc.ca
info@lapetiteacademie.qc.ca

La Petite Académie
1090, av. Léon-Pratte, Saint-Hyacinthe, Qc. J2S 4B6

Renseignements **771-0644**

0261256

Le feu de 1981 au centre-ville : un événement marquant

■ MICHEL LAMARCHE

En 32 ans de carrière, Jacques Desrosiers a couvert un nombre incalculable d'incendies et d'événements requérant des mesures d'urgence. Trois d'entre eux resteront probablement grayés à jamais dans sa mémoire.

Évidemment, il y a le verglas. Qui ne se rappelle pas du travail colossal de M. Desrosiers et de la qualité de son plan d'urgence, qui était testé, véritablement, pour la *première fois?*

Toutefois, M. Desrosiers ne s'attarde que quelques secondes sur cet événement, lorsqu'on lui demande ses souvenirs les plus marquants. Il s'étend par contre un peu plus longtemps sur le violent incendie du bar Le Vieux Saint-Antoine (où se trouve maintenant le restaurant Le Phénix) en août 1981.

«L'épisode du verglas a confirmé la planification de nos mesures d'urgence. Toutefois, le feu du centre-ville a été un événement tout aussi marquant parce qu'il nous a permis d'évaluer la capacité de la région à intervenir dans des incendies de cette importance. Au niveau de la formation, les pompiers de la région étaient plus ou moins bien préparés. De plus, les équipements étaient disparates et dans certains cas ils pouvaient même être non compatibles. C'est ce feu qui m'a donné le goût de me dépenser à 100% pour la protection des incendies dans la région et pour le Québec», affirme M. Desrosiers, qui occupait un poste de technicien et non d'officier au moment de cet historique sinistre.

Un autre feu est encore frais à la mémoire de M. Desrosiers : celui du Collège Saint-Maurice en 1992. Puisque ce cas se trouve encore devant les tribunaux, il doit limiter ses commentaires au strict minimum. Toutefois, on sent qu'il aimerait s'exprimer sur ce fameux événement, à l'issue duquel lui et son équipe ont vu leur travail critiqué, et expliquer sa version des faits aux médias et à ceux qu'il surnomme, pas méchamment, les «pompiers de trottoir».

«Je ne peux pas trop en parler parce que le dossier n'est pas encore réglé. Je peux dire, toutefois, que nous avions une décision très pénible à prendre : sauver la bâtisse ou évacuer les gens à l'intérieur. Je continue de dire que nous avons pris la bonne décision. Pour nous, une perte de cette envergure est un deuil, car voir tomber une bâtisse ne fait pas partie de nos moeurs. Ça été d'autant plus dur que mes hommes ont été 'salés', et quand on attaque mes hommes, on m'attaque en même temps. Nous n'avons jamais été capables d'expliquer au public ce qui s'était vraiment passé, parce que ce sont nos arguments de défense. Je trouve ça bien dommage. D'ailleurs, j'ai appris qu'en même temps que tu gères un incendie, tu dois préparer une défense.»



Jacques Desrosiers gardera un souvenir impérissable du violent incendie d'août 1981, qui avait complètement rasé le bar Le Vieux Saint-Antoine. PHOTOTHÈQUE LE COURRIER

TRAVAILLEZ MOINS, DÉPENSEZ MOINS ET PROFITEZ DAVANTAGE DE VOTRE PISCINE !!!



Les PISCINES & SPAS 4 saisons

Concessionnaire autorisée BioGuard.

DESTRUCTEUR D'ALGUES
Achetez 1 litre de Erase et obtenez une bouteille back-up (algicide préventif)

GRATUIT valeur 15.95$

analyse d'eau informatisée gratuit


Dany Perreault, Propriétaire

Caroline Berthiaume, Propriétaire

Isabelle Foisy, Technicienne analyse d'eau

Patrick Mélibel, Service-entretien piscine

PISCINE & SPAS 4 SAISONS
5350, BEAUDRY, ST-HYACINTHE
(voisin de CCM) 774-3388

0261293



VOUS MÉRITEZ UN GROS

0$ d'augmentation

Avec la **Super Protection CAA**, votre « bon dossier » (aucun sinistre depuis 5 ans) demeure intact même à la suite d'un accident dont vous êtes responsable. C'est garanti!

50$ de rabais

En adhérant à la **Super Protection CAA**, les membres du CAA-Québec profiteront d'un rabais de bienvenue pouvant atteindre 50 $. Et si vous n'êtes pas membre, vous le deviendrez automatiquement et aurez ainsi droit au rabais.

Par ailleurs, demandez à votre courtier de vous faire part des nombreux avantages qu'offre la toute nouvelle Super Protection CAA – Assurance habitation.

ING GROUPE COMMERCE

ASSUREUR OFFICIEL DU CAA-QUÉBEC

Appelez-nous dès maintenant pour obtenir de plus amples renseignements.

A. GENDRON et associés inc.
assurances générales

Résidentiel - Automobile - Commercial

1870, rue St-Pierre Ouest,
Saint-Hyacinthe
Tél. : 773-6038 Fax : 773-3903

026429

«Je pense être moins bien connu dans ma ville qu'à l'extérieur»

■ MICHEL LAMARCHE

De toute évidence, la Ville de Saint-Hyacinthe perd, en Jacques Desrosiers, un gros morceau. Sinon les autorités municipales ne lui auraient pas proposé, non pas une ni deux mais trois fois, de retarder un peu sa retraite. Il a dit oui aux deux premières requêtes, mais à la troisième, il a dû dire non.

«Mon intention était de me retirer le 7 février, mais la Ville m'a approché pour retarder ma retraite au 30 avril. Ensuite, on m'a demandé d'attendre au 30 juin. La Ville aurait même aimé que je reste un peu plus longtemps après cette date, mais je leur ai fait réaliser que j'avais trouvé quelque chose.»

Ce quelque chose, c'est la mise sur pied de la fusion de sept services d'incendies d'autant de municipalités, dans l'Outaouais, une besogne sur laquelle il se penche déjà et pour laquelle il consacrera une partie de son temps libre.

«J'ai reçu cette offre il y a environ deux mois et demi. Elle m'a été faite le vendredi et je devais donner ma réponse le lundi», raconte M. Desrosiers.

Cette proposition démontre à quel point le chef du Service des incendies est un homme respecté hors des limites de la ville de Saint-Hyacinthe.

«Je pense être moins bien connu dans ma ville qu'à l'extérieur, soutient humblement ce Maskoutain maintenant domicilié à Sainte-Rosalie.

«Il faut dire que j'ai établi de nombreux contacts avec les différentes instances gouvernementales de par mes fonctions au sein de l'Association des chefs de services des incendies du Québec. D'ailleurs, je me vois bien agir à titre de consultant auprès des MRC du Québec en matière d'organisation de service de protection des incendies», ajoute-t-il.

Le respect que l'on affiche à l'endroit de Jacques Desrosiers est évidemment ressenti à son lieu de travail. Jean-Robert Choquette, celui qui pourrait bien être appelé à le remplacer, ne se fait pas prier pour lui lancer des fleurs.

«Il a bâti le service de protection des incendies de Saint-Hyacinthe à partir de rien, avec beaucoup de travail. Aujourd'hui, on n'a aucune raison d'être gêné de notre service. C'est un chef exigeant, mais il l'est aussi avec lui-même. De plus, il croit en notre service et il le veut le plus professionnel possible. Il a toujours travaillé pour le service et non pour lui», a commenté M. Choquette, qui est sous ses ordres depuis 1988, après avoir travaillé au Service de protection des incendies de Saint-Léonard.



PPM — Patrick Deslandes

«Lors d'événements, il n'était jamais nerveux. Il laissait toujours transpirer beaucoup de calme et semblait toujours en plein contrôle de la situation», affirme Jean-Robert Choquette, qui pourrait bien succéder à Jacques Desrosiers.

- Jacques Desrosiers

Lorsqu'on lui demande les qualités qui l'ont le plus frappé chez celui qui deviendra dans deux jours son ancien patron, M. Choquette en relève trois en particulier.

«Lors d'événements, il n'était jamais nerveux. Il laissait toujours transpirer beaucoup de calme et semblait toujours en plein contrôle de la situation. On a vu d'ailleurs à quel point il était très bien préparé pendant la crise du verglas. Je retiens aussi sa grande ouverture aux changements et aux nouvelles méthodes. Non seulement allait-il chercher des nouveautés, mais il les adaptait pour qu'elles soient fonctionnelles avec nos besoins et à nos ressources. Enfin, il était un excellent formateur capable de simplifier les informations qu'il dispensait. J'ai beaucoup appris de lui, que ce soit au niveau de l'administration ou de la planification.»

Suite de la page A10
«Ma mission est accomplie»...

mon mieux, tout de suite. Ce n'est plus aussi facile qu'avant», admet-il.

«Deuxièmement, je suis rendu à un âge où je veux profiter de la vie, ce que certains de mes bons amis n'ont pas eu la chance de faire. Je pense à Robert (Frédéric, décédé en avril dernier), mais aussi à Jacques Deneault, un ancien chef du service des Incendies à Sherbrooke qui est mort d'une crise cardiaque à 53 ans, il y a environ un an et avec qui je m'étais lié d'amitié. Ce décès, en particulier, m'a beaucoup fait réfléchir et c'est là que j'ai commencé à envisager la retraite.

«Il y a aussi le fait qu'on s'apprête à instaurer une nouvelle vision régionale qui demandera cinq ans de travail intensif. Or, j'aime mieux partir avant les changements que pendant ou après. Ce n'est jamais le temps pendant les changements, et après, je serai trop vieux», précise M. Desrosiers, dont le premier métier a été celui de plombier pour le commerce de son père, entre 1960 et 1968.

Pour toutes ces raisons, Jacques Desrosiers ne remet aucunement en question sa décision.

«Il faut savoir partir et j'aime mieux le faire le flambeau bien en main qu'aux fesses!», image-t-il.

«Je quitte un service qui va très très bien et qui a servi d'exemple à d'autres municipalités. À mon humble avis, notre ratio 'coût-performance' est des plus avantageux. Je laisse également derrière moi un personnel de haut niveau, motivé, dévoué et très professionnel, et une flotte d'équipements de grande qualité. Je pense avoir rendu de bons services à la société et à la ville de Saint-Hyacinthe. Ma mission est accomplie», conclut-il.

Sonic

Du NOUVEAU à Sainte-Rosalie...

La station-service Simon Frappier vous attend dans ses tout nouveaux locaux au 3100, boul. Laurier Sainte-Rosalie

450-771-4448



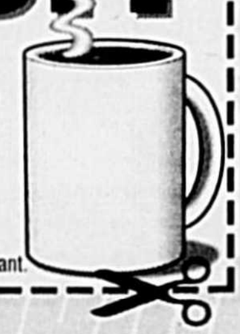
Entrez voir nos spéciaux

Bière • Vin • Épicerie • Loterie

Sonic GRATUIT un Québec 49 MC

*Obtenez gratuitement un Québec 49 en présentant ce bon lors de l'achat de carburant (25 litres minimum)
Bon valide seulement au 3100 boul. Laurier, jusqu'au 30 août 2000. Limite d'un bon par plein de carburant.

Sonic GRATUIT UNE TASSE



*Obtenez gratuitement une tasse (11 onces) en présentant ce bon lors de l'achat de carburant (25 litres minimum)
Bon valide seulement au 3100 boul. Laurier, jusqu'au 30 août 2000. Limite d'un bon par plein de carburant.

0263434

Un règne marqué par de nombreux changements

(ML)- Il en a coulé de l'eau... des bornes-fontaines de la Ville de Saint-Hyacinthe depuis que Jacques Desrosiers a mis les pieds, pour la première fois, au Service de protection des incendies! Le personnel, l'équipement et la formation sont autant de secteurs de ce service qui ont subi d'importantes transformations durant son règne.

À son arrivée en 1968, Jacques Desrosiers a été embauché à titre de policier-pompier. Celui qui voulait être pompier d'abord et avant tout, n'a jamais eu la piqûre pour «l'autre» rôle, qu'il n'avait toutefois pas le choix de cumuler.

«Ça faisait partie de la tradition à Saint-Hyacinthe, mais la fonction de policier ne m'a jamais attiré», dit-il.

Avec ses seules notions de... plombier (il existe des liens entre les deux professions, affirme-t-il), Jacques Desrosiers s'est lancé dans une aventure qui l'a emballé au point de vouloir se perfectionner. En 1970, il a suivi ses premiers cours de formation.

«Quand j'ai commencé au service de la Ville de Saint-Hyacinthe, il n'y avait à peu près pas de cours de formation. Du moins, c'était très primaire. En 1970, je me suis inscrit et j'ai payé les cours de ma poche, sans que la ville ne me rembourse. J'imagine qu'on trouvait que ce n'était pas essentiel. Il faut dire que pendant longtemps, la protection des incendies n'était pas la priorité des municipalités. C'était comme ça partout, pas seulement à Saint-Hyacinthe. Ça commence à changer», glisse-t-il.

Après la fusion de 1976 (Douville, La Providence et Saint-Joseph), Jacques Desrosiers a pris en main la formation des policiers et pompiers à temps partiel. De fil en aiguille, il s'est rendu compte de l'importance de séparer les deux entités.

«La formation de policier demandait déjà beaucoup de temps, et en plus, on leur donnait des cours de pompier. J'ai fini par réaliser que l'équation ne fonctionnait pas. En fait, j'avais l'impression de les gaver comme des oies, au point que ça devenait inconfortable. C'est là que je me suis rendu compte qu'il était anormal d'avoir des policiers-pompiers et qu'il nous fallait des pompiers à temps partiel. Nous devions toutefois convaincre le niveau politique», relate-t-il.

Selon M. Desrosiers, la formation était d'autant plus importante que la définition du métier de pompier est appelée à changer.

«Le pompier moderne ne fait pas que combattre les incendies. Il doit aussi rendre service, répondre à une urgence médicale, faire des décarcérations et appliquer les mesures d'urgence.»

M. Desrosiers est d'avis que l'avènement des pompiers à temps partiel a été une bénédiction pour la Ville de Saint-Hyacinthe.

«C'est la formule idéale. C'est encore mieux que des pompiers à temps plein, parce qu'ils ont toujours la flamme (l'expression le fait sourire). Ils sont motivés et très ouverts aux changements. Disons que je serais plus inquiet de mon investissement si nous avions des pompiers à temps plein. De plus, cette formule nous permet d'attaquer les incendies pendant que les policiers se chargent de l'évacuation. Les deux entités travaillent donc ensemble», confie-t-il.

Quinze ans sans achat

Parallèlement à la formation du personnel, Jacques Desrosiers a dû restaurer un équipement qui, entre 1968 et 1983, n'a fait l'objet que d'une seule dépense : un camion-citerne... usagé.

«Quand je suis entré, on avait trois autopompe (1948, 1952 et 1965), un camion-citerne (1947) et une échelle aérienne (1958). On avait du vieux matériel qui devenait vétuste. C'était l'époque où on coupait deux impers pour en fabriquer un seul et où on mettait des 'patchs' pour pneus d'automobiles pour boucher les trous dans nos bottes! Par contre, on avait les camions les plus propres! Les jeunes comme moi allaient même frotter les dessous des camions! On n'avait pas les budgets pour acheter du nouvel équipement, mais il reste que l'on n'attachait pas assez d'importance à la condition mécanique des camions», souligne-t-il.

Peu de temps après sa nomination au poste de chef de la Protection Incendies, Jacques Desrosiers a instauré un programme décennal d'achats qu'il revoit tous les ans. D'ailleurs, n'allez pas lui dire que le Service des incendies de la ville de Saint-Hyacinthe coûte cher, car il fronce les sourcils.

«Saint-Hyacinthe est une assez grosse ville aux risques très élevés. Il y a le centre-ville, la voie ferrée, la route transcanadienne et la rivière Yamaska et ses ponts. De plus, les supports municipaux équivalents sont loin. Nous n'avons que de petits services en périphérie. C'est donc important de compter sur une flotte de qualité et complète», termine-t-il.



PPM — Patrick Deslandes

Il n'y a pas que son personnel qui fait la fierté de Jacques Desrosiers. C'est également le cas de l'équipement. À cause des particularités propres à la ville de Saint-Hyacinthe, il faut, dit-il, une flotte de camions de qualité et des plus complètes.



Loteries

Lotto 6/49

MERCREDI 28-06-00
03 13 22 23 24 25 **07**

SAMEDI 01-07-00
10 15 17 20 31 44 **04**

Québec 49

MERCREDI 28-06-00
12 22 27 35 36 48 **04**

SAMEDI 01-07-00
07 11 13 23 29 47 **41**

Lotto Super 7

30-06-00
04 06 13 18 21 36 43 **12**

Extra

Du 27-06-00 au 03-07-00

MARDI	234145
MERCREDI	430038
JEUDI	904566
VENDREDI	966572
SAMEDI	300424
DIMANCHE	643403
LUNDI	449902

La Quotidienne

Du 27-06-00 au 03-07-00

	3	4
MARDI	839	9428
MERCREDI	074	4572
JEUDI	733	8916
VENDREDI	443	5608
SAMEDI	841	1008
DIMANCHE	366	6308
LUNDI	023	0155

La Mini

30-06-00
261362

Banco

0236209

27-06-00	05 07 10 11 12 13 14 16 17 25 28 32 44 46 50 52 57 58 66 68
28-06-00	04 12 14 15 16 34 36 38 39 40 42 58 59 60 64 65 66 67 69 70
29-06-00	01 02 03 06 09 14 24 26 29 30 31 32 37 38 44 47 52 65 68 69
30-06-00	05 06 07 11 13 22 26 27 29 30 34 40 41 42 48 50 54 59 61 69
01-07-00	02 03 10 13 14 15 20 25 27 29 36 40 41 44 47 48 50 54 57 67
02-07-00	02 04 05 06 12 27 28 30 32 35 40 50 51 55 57 58 59 63 64 68
03-07-00	02 11 13 15 20 21 22 28 29 30 34 38 50 53 57 58 59 66 67 69

Lise Desmarais quitte le tourisme et la région

(J.D.) — Après plus de quinze ans à la tête du Bureau de tourisme et des congrès de Saint-Hyacinthe (BTC), Lise Desmarais a décidé de remettre sa démission.

Madame Desmarais quitte non seulement le BTC, mais également la région de Saint-Hyacinthe puisqu'elle est déménagée à Drummondville il y a quelques jours. On sait qu'elle occupe des tâches à la Société canadienne du cancer depuis maintenant deux ans dans cette municipalité.

Cette décision a pris par surprise l'exécutif qui se réunissait à la fin du mois de juin.

Sylvain Laliberté, du motel l'Éconolodge de Saint-Liboire succède à Madame Desmarais à titre de président, Dominic Pion devient vice-président alors que la nouvelle venue à l'exécutif, Lyne Larocque accède au titre de trésorière.

En faisant cette annonce lundi, la conseillère Huguette Corbeil a tenu à remercier la présidente sortante, «pour son travail inlassable depuis quinze ans au développement du tourisme dans la région maskoutaine. Elle a accompli un travail considérable et elle était là depuis le début de l'organisme», a déclaré la conseillère. Le conseiller Normand Bergeron a lui aussi tenu à souligner le travail de Madame Desmarais à ce poste.

En plus de siéger au conseil d'administration du Bureau de tourisme, Madame Desmarais a cumulé pendant de nombreuses années diverses tâches dans la communauté maskoutaine.

En fait, elle a été présidente de la commission scolaire de Saint-Hyacinthe de 1982 à 1998. Son implication dans le monde de l'éducation aura duré trente ans; elle a entre autres occupé le poste de commissaire d'école depuis 1979. Elle a aussi été membre fondatrice du Centre local de développement.

Lors d'un point de presse en mai 1998 pour annoncer son retrait du monde de l'éducation, Madame Desmarais avait déclaré qu'elle se retirait après trente ans d'implication sociale dans le monde de l'éducation. Deux ans plus tard, c'est au monde du tourisme qu'elle dit au revoir!



PHOTOTHÈQUE LE COURRIER

Deux ans après l'éducation, c'est au domaine du tourisme que Lise Desmarais dit au revoir. Elle quitte également la région.

Le volet international, premier élément de discorde?

Moratoire imposé aux écoles secondaires

■ MARTIN BOURASSA

Assisterons-nous prochainement à la bataille de l'international entre la polyvalente Hyacinthe-Delorme et l'école secondaire Fadette?

La question se pose à la suite de l'intention de la PHD d'offrir, dans un avenir rapproché, le programme d'éducation internationale à tous les niveaux, c'est-à-dire de la première jusqu'à la cinquième secondaire.

Du coup, Hyacinthe-Delorme vient jouer dans les plates-bandes de Fadette et déranger l'ordre établi. Il faut savoir que jusqu'ici, l'école secondaire Fadette était le seul établissement de la CS Saint-Hyacinthe à dispenser le volet international.

Pour l'an prochain, Fadette désirait l'offrir de la première à la troisième secondaire.

Dans le meilleur des mondes, elle aurait souhaité que PHD se contente du 2e cycle.

Sentant la soupe chaude, le conseil des commissaires a décidé d'intervenir. Comment? En imposant rien de moins qu'un moratoire sur l'organisation des programmes particuliers offerts dans les écoles secondaires.

La Commission scolaire Saint-Hyacinthe annonce d'un même élan son intention de procéder à une évaluation du programme d'éducation internationale actuellement offert au primaire et au secondaire.

Parallèlement à cette évaluation, elle entreprendra à l'automne l'étude et l'analyse des cheminements particuliers et continus offerts au secondaire.

L'analyse en profondeur du programme d'éducation internationale devrait être présentée quelque part à l'automne au Conseil des commissaires.

Ce n'est qu'ensuite que les commissaires seront en mesure de statuer de manière définitive sur l'organisation et la répartition du volet international.

Le conseil des commissaires espère adopter la répartition définitive des programmes particuliers avant la fin de l'année 2000.

Il ouvre même déjà la porte à son application dès la rentrée 2001.

En attendant, elle recommande que la répartition actuelle des programmes particuliers soit utilisée dans la promotion qui sera faite en septembre par les écoles en vue des inscriptions des élèves passant au secondaire en 2001-2002.

Les écoles secondaires seront donc invitées à dépenser de l'argent et de l'énergie pour des programmes qui pourraient bien changer d'ici Noël.

Dès septembre prochain, rappelons que la PHD accueillera les élèves de la première à la cinquième secondaire (comparativement à 4 et 5 en 1999-2000); tandis que Fadette et Casavant se partageront la clientèle de la première à la troisième secondaire (plutôt que 1 et 2 en 1999-2000).

Outre les exigences imposées par la réforme de l'éducation, on se souviendra que l'un des arguments qui a motivé la CS Saint-Hyacinthe à réviser la structure des services au secondaire était le désir d'éliminer la concurrence entre les écoles.

DAEWOO ST-HYACINTHE

PRÉSENTE

Du 12 au 15 juillet 2000

TOMBOLA CENTRE-VILLE

Dans le cadre de la vente-trottoir du Centre-Ville de Saint-Hyacinthe

Au programme :

- des kiosques de jeux d'adresse
- un bingo extérieur
- un site pour enfants (jeux gonflables)
- une zone « cool » rafraîchissante
- des amuseurs publics
- du maquillage pour enfants
- des jeux interactifs sur la scène
- la nouvelle « Radio Centre-Ville »
- un site d'essai pour la voiture internationale Daewoo

Nos personnalités sur le tremplin de la piscine Lance et Tombe :

- Michel Rousseau, du festival Rétro 12 juillet à 19 h
- Annie Brocoli, 13 juillet à 19 h
- L'équipe de CFEI 106,5 FM 14 juillet à 18 h
- Marc Bouchard, journaliste et Johanne Delage, conseillère municipale 15 juillet à 11 h

Comment participer ?

Procurez-vous, sur le site, votre carte « Tombola » GRATUITE, sur présentation d'une preuve d'achat de 5$ ou plus à la vente-trottoir du Centre-Ville.

À gagner :

2 500 toutous complètement « GAGA » (24 modèles à collectionner)

500 $ de certificats-cadeaux échangeables partout au Centre-Ville

des laissez-passer pour le Festival Rétro

Une présentation de : CENTRE-VILLE Société de développement Centre-Ville Saint-Hyacinthe

En collaboration avec : DAEWOO 106,5 FM CFEI - Saint-Hyacinthe Un air de Rock LUSSIER

Pour informations : 774-8602

0263183

Québec : une session parlementaire marquée par 37 nouvelles lois

(J.D.) — La session parlementaire de nos élus à Québec est peut-être brève, mais sans doute intense. Depuis la fin du mois de mars, les élus ont voté 37 projets de loi publics. Le député de Saint-Hyacinthe, Léandre Dion, a profité du début de l'été pour dresser son bilan de la dernière session.

Concernant le projet de réforme municipale qui a tant fait jaser au cours des dernières semaines, M. Dion déclare «qu'il est essentiel que la charge que représentent les équipements supramunicipaux soit équitablement répartie entre ceux qui en bénéficient. La loi 124 donne un délai pour que les municipalités arrivent à un accord.»

Le député se réjouit bien évidemment de la position de son gouvernement sur la loi anti-déficit des hôpitaux et de la réforme du régime d'assurance-médicaments.

En éducation, le projet 118 a confirmé, selon lui, l'importance des services d'animation sociale et spirituelle dans nos écoles». Pourtant, en corollaire, on apprenait ce printemps que la commission scolaire de Saint-Hyacinthe allait sabrer les budgets de son service de pastorale.

Ce printemps, le gouvernement a tenu son sommet de la jeunesse et en a profité pour créer un fonds qui financera les activités de réinsertion sociale., communautaire, culturelle et professionnelle des jeunes du Québec.

Concernant le budget Landry, le député de Saint-Hyacinthe rappelle que, «tout en maintenant l'équilibre des comptes publics, le Québec a réussi à réinvestir en santé et en éducation. Notre gouvernement a même amorcé une baisse d'impôts. Il s'agit du premier budget annonçant une réduction du fardeau fiscal depuis cinquante ans.»

La baisse du taux de chômage, particulièrement chez les jeunes, représente également un signe encourageant.

Quant aux activités à l'intérieur des commissions parlementaires, Léandre Dion siège à la culture et à l'agriculture.

Dans le premier cas, on a étudié les activités du Conseil des arts et lettres du Québec et de la Société de développement des entreprises culturelles. D'autre part, le député était membre de la commission qui a entendu les doléances de l'UPA sur l'application de la loi 23 sur le droit de produire.

En mission pour les présidentielles mexicaines

Léandre Dion absent à la Fête du Canada

(J.D.) — Non, le député Léandre Dion n'a pas troqué le fleurdelisé pour l'unifolié devant sa résidence la fin de semaine dernière. Il a également brillé par son absence lors des festivités de la Fête du Canada. La raison : il était au Mexique, en mission d'observation électorale.

Tous les contribuables maskoutains savaient bien évidemment qu'il se tenait des élections législatives et présidentielles au Mexique dimanche dernier. À cette occasion, une délégation avait pour mission d'observer le processus électoral pour le compte de la Conférence des parlementaires des Amériques, (COPA) du 28 juin au 4 juillet.

Cette mission était dirigée par le président de la COPA, le sénateur Kenneth McClintock, de Puerto Rico. En plus des députés Dion et Jean-Claude Gobé, de Lafontaine, on retrouvait des parlementaires provenant de l'Argentine, du Honduras, du El Salvador, de l'Équateur et du Paraguay.

Dans le cadre de cette mission, les observateurs de la COPA ont rencontré des représentants de l'Institut fédéral électoral du Mexique ainsi que des membres des trois principaux partis politiques mexicains. Ils ont également rencontré des analystes politiques de ce pays, des ambassadeurs et des dirigeants d'organisations actives de la société civile dans la campagne électorale.

Le jour du scrutin, les membres de la délégation assistaient notamment à l'installation des bureaux de vote, à la votation, à la compilation des votes et au dévoilement des résultats dans différents districts électoraux de la capitale mexicaine.

Grand voyageur devant l'éternel, Léandre Dion a effectué quelques périples en Amérique latine récemment.

En mai 1999, il participait à la cérémonie marquant la signature d'une entente entre le parlement de l'Amérique centrale et l'Assemblée nationale du Guatemala. Par la suite, en octobre de la même année, il a eu l'occasion de diriger une mission économique à la Havane, à Cuba, lors de la foire commerciale de cette île des Caraïbes.

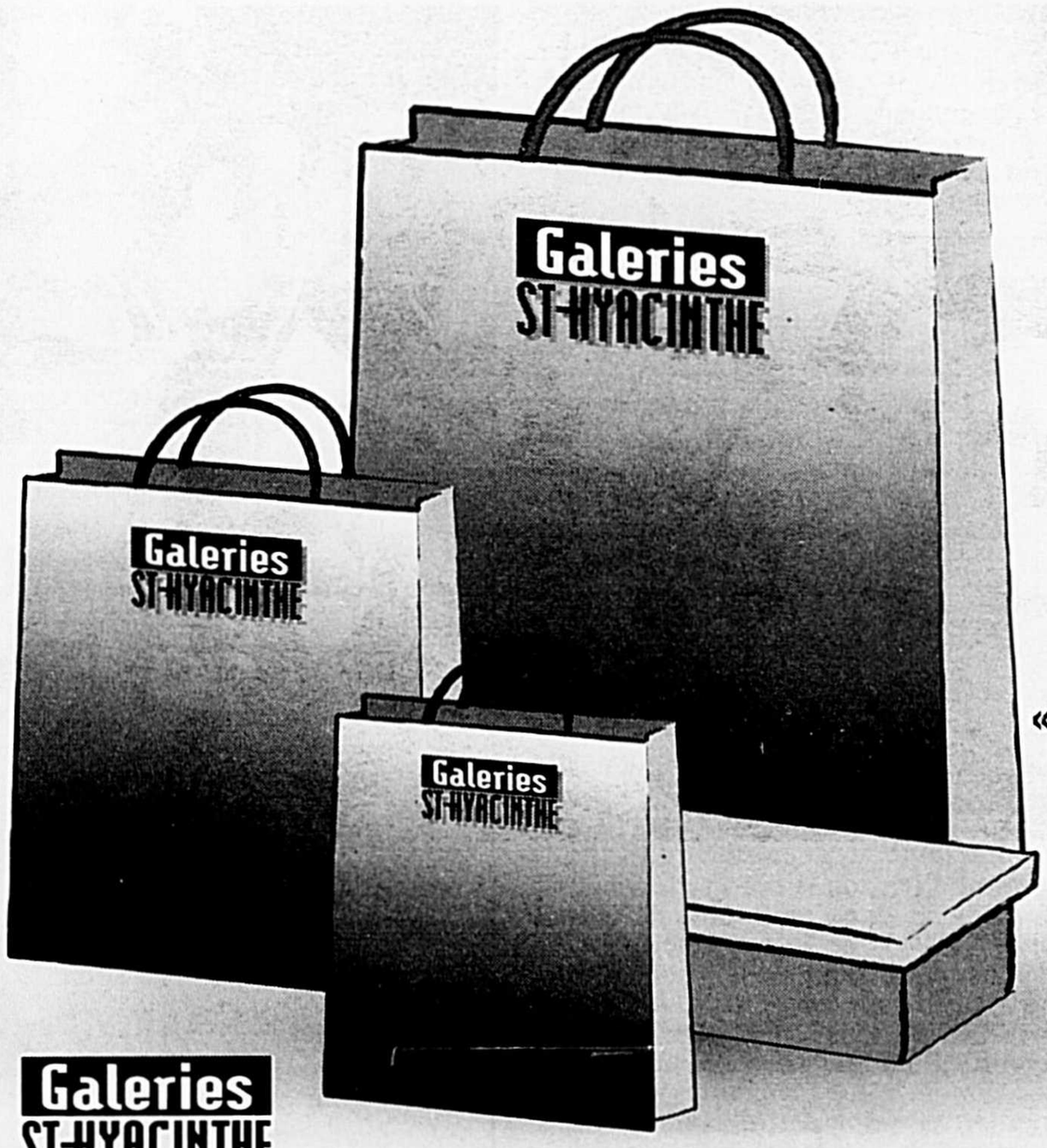
Ma participation à cette mission d'observation me permet justement d'approfondir les liens avec l'Amérique latine.

REPRODUCTIONS ANTIQUITÉS ET OEUVRES D'ART



Les Meubles St-Thomas
302-B, rue Principale, Saint-Thomas-d'Aquin
796-1639
0263608

Vente
TROTTOIR D'ÉTÉ
DU 2 AU 9 JUILLET 2000



Des RÉDUCTIONS allant jusqu'à 70%

ANIMATION
Martin St-Pierre
«La boite à musique»

Encore PLUS
* d'ambiance
* de rabais
* de choix

Galeries ST-HYACINTHE
L'ambiance de l'an 2000

CINÉMA 8 ST-HYACINTHE

sortie 130 de l'autoroute 20

Zellers - IGA - Hart - Jean-Coutu et plus de 100 magasins et boutiques...
0264407

Réseau Santé achète des lits de transition

Un partenariat unique entre le public et le privé

■ MARTIN BOURASSA

Question de relâcher un peu la pression aux pavillons Hôtel-Dieu et Honoré-Mercier de Saint-Hyacinthe qui fonctionnent en surcapacité, Réseau Santé Richelieu-Yamaska procède à l'achat de 22 lits d'hébergement auprès de certaines ressources privées et publiques de la région de Saint-Hyacinthe.

Ce partenariat, sanctionné par la Régie régionale de la Montérégie, annonce une intégration de service jamais vue auparavant.

En puisant à même ses fonds spéciaux de désengorgement de l'urgence, Réseau Santé finance directement l'achat de quatre lits au Centre Andrée-Perrault, un établissement d'hébergement public qui relève du CLSC-CHSLD des Maskoutains.

D'un même élan et d'une même poche, il procède à l'achat de deux lits au CLSC-CHSLD de la Vallée du Richelieu afin d'y loger une clientèle de la région de Beloeil.

RSRY se tourne également vers les résidences privées pour combler ses besoins. Ainsi, la Résidence Saint-Hyacinthe hérite de quatre lits supplémentaires et le Centre de soins de la gare de 12 lits de transition.

Au besoin, Réseau Santé prévient qu'il pourrait devoir procéder à l'achat de trois lits de plus dans les ressources de la sous-région Richelieu-Yamaska, selon la provenance de la clientèle. La région d'Acton pourrait être mise à contribution.

Partage d'expertise

Le CLSC-CHSLD des Maskoutains ne fera pas seulement que louer des lits à RSRY. Ses employés s'investiront pleinement dans le projet. Du personnel CLSC sera affecté dans les résidences privées participantes pour répondre aux différents besoins de formation du personnel et assurer un support clinique.

Ils n'y prodigueront pas de soins directs, mais ils assureront un certain encadrement au niveau clinique. Le prêt d'équipement n'est pas exclu.

De son côté, le personnel de la ligne Info-Santé CLSC aura en main toutes les données nécessaires pour intervenir efficacement en cas de besoin.

«C'est une percée majeure pour Réseau Santé Richelieu-Yamaska et elle n'aurait pas été possible sans l'ouverture significative du CLSC au chapitre de l'offre de services complémentaires. Le résultat laisse entrevoir une intégration de services poussée à un niveau encore jamais égalé en Montérégie. C'est avec des solutions comme celles-là que les établissements de santé pourront passer au travers», constate Luc Lepage, directeur général adjoint à RSRY.

Au Centre Andrée-Perrault

L'ouverture d'un cinquième lit devra attendre un peu

■ MARTIN BOURASSA

Le Centre Andrée-Perrault de Saint-Hyacinthe ne recevra pas, comme prévu, le financement requis de Réseau Santé Richelieu-Yamaska pour ouvrir cinq lits d'hébergement temporaire. Il devra se contenter de quatre pour l'instant.

Réuni le 21 juin, le conseil d'administration de Réseau Santé n'a pas accepté les termes de l'offre de services négociée précédemment avec le CLSC-CHSLD des Maskoutains. Il se disait disposé à convertir quatre chambres doubles en chambres triples et à sacrifier un lit de dépannage au profit des clients issus de l'Hôtel-Dieu ou des lits de courte durée du pavillon Honoré-Mercier.

Les administrateurs de RSRY ont convenu qu'il ne serait pas logique, ni rentable, de priver la sous-région Richelieu-Yamaska d'un de ses deux seuls lits de dépannage.

Un constat que n'ont d'ailleurs jamais nié les membres du conseil d'administration du CLSC-CHSLD des Maskoutains lors de leurs discussions précédentes.

«Convertir un lit de dépannage à Andrée-Perrault apporte un impact certain. Tout le monde autour de la table en était conscient. Nous avions des réserves également», note Denis Blanchard, directeur général du CLSC-CHSLD des Maskoutains.

Dans l'immédiat, les membres du conseil d'administration de Réseau Santé Richelieu-Yamaska ont donc autorisé l'achat de quatre lits seulement au Centre Andrée-Perrault. L'achat d'un cinquième n'est toutefois pas exclu.

Les discussions se poursuivent toujours entre les deux établissements. Différents scénarios sont présentement à l'étude afin de solutionner ce problème.

Problème mathématique

Si le simple fait de diminuer de 5 à 4 lits est minime en nombre, l'impact financier est par contre considérable pour le CLSC-CHSLD des Maskoutains. La perte d'un lit représente un manque à gagner qui tourne autour de 40 000 $.

Les budgets rattachés aux cinq lits assuraient rien de moins que l'équilibre financier du Centre Andrée-Perrault, qui affiche un déficit anticipé d'environ 100 000 $.

Signalons que sans tous ces cinq lits financés à même le budget des mesures de désengorgement de l'urgence de Réseau Santé, le CLSC-CHSLD des Maskoutains avait dû se résoudre à annoncer la fermeture de huit des 64 lits d'hébergement.

Le recul de RSRY vient donc compliquer singulièrement la tâche des gestionnaires du CHSLD de la rue Pratte. Mais on ne parle plus de fermer de lits à ce stade-ci.

«Les huit lits que nous avions restent ouverts, mais à long terme, les quatre nouveaux lits temporaires n'assurent pas l'équilibre budgétaire», prévient Denis Blanchard.

Selon ce qui avait été annoncé précédemment, l'achat des cinq lits assurait le CLSC-CHSLD des Maskoutains d'un montant de 200 000 $.

Les administrateurs du CLSC anticipaient des déboursés supplémentaires d'environ 95 000 $, dont pas moins de 80 000 $ en ajout de personnel. Un dernier calcul qui en aurait fait sourciller plus d'un à Réseau Santé Richelieu-Yamaska.



PHOTOTHÈQUE LE COURRIER

Financièrement parlant, le Centre Andrée-Perrault n'est pas encore tiré d'embarras. Mais pour l'instant, l'idée de fermer des lits est écartée.

Relocalisation de la MRC : une décision demain soir

(J.D.) — Les élus de la MRC se positionneront demain soir concernant l'éventuelle relocalisation de leurs locaux administratifs. Ils auront le choix entre la possibilité de devenir propriétaires d'un édifice sur la rue St-Jacques, à proximité de l'usine Olymel ou encore d'opter pour le bureau de poste, en plein coeur de Saint-Hyacinthe.

Michel Daviau, le président du comité chargé d'étudier la question, s'est gardé de formuler toute hypothèse avant la tenue de l'assemblée.

«Ce que je peux vous dire à ce moment-ci, c'est que le consultant Guy Courchesne étudie encore les diverses possibilités et nous en fera part au comité. Par la suite, jeudi avant la tenue de l'assemblée régulière, nous tiendrons une plénière pour informer les autres maires. Nous leur ferons une recommandation», de signaler le maire de Saint-Valérien.

Celui-ci admet avoir été déçu de ne recevoir seulement que deux propositions pour la relocalisation. «Certes, nous nous attendions à plus de suggestions étant donné que l'on croit qu'il y avait plusieurs sites potentiels sur le territoire de Saint-Hyacinthe.»

Chose certaine, plusieurs croient dans le milieu municipal que la MRC conservera ses locaux actuels sur la rue Pratte pendant encore quelques mois, voire quelques années.

L'organisme est présentement locataire des lieux et paie un loyer annuel d'environ 55 000$.

On avance que les municipalités seraient téméraires de se relocaliser au moment même où le gouvernement s'apprête finalement à regrouper certaines entités municipales.

Dans la vague des regroupements, pas moins de cinq municipalités seraient en danger soit les paroisses de Sainte-Madeleine, Saint-Pie et Saint-Damase de même que Saint-Hyacinthe-le-Confesseur et Notre-Dame-de-Saint-Hyacinthe. À ce compte-là, la MRC pourrait alors passer de 24 à 19 municipalités.

Et cela, c'est sans compter la problématique de Sainte-Rosalie, qui pourrait se fondre en une seule entité ou encore que la zone urbaine soit jointe à Saint-Hyacinthe.




Donald Brien C.A.
Directeur
Raymond Chabot Grant Thornton
LA FORCE DU CONSEIL
Comptables Agréés - Services conseils
Membre du réseau Grant Thornton International
773-2424 0235603

Les membres ont privilégié trois créneaux

La Coopérative jeunesse de services amorce ses activités

Questions de finances



Par Jacques Jubinville, C.A.

Retenue d'impôt et fournisseurs de services non résidents

Revenu Canada propose de modifier sa politique concernant les dérogations à l'égard de la retenue d'impôt qui s'applique aux honoraires payés pour les services fournis au Canada par une personne ou une société non résidente. En vertu de l'article 105 du Règlement de l'impôt sur le revenu, quiconque paye des honoraires de services fournis au Canada par une personne non résidente doit retenir et remettre à Revenu Canada 15 % du total de ces honoraires. Les honoraires de services ne comprennent pas les traitements et salaires qui sont assujettis à des règles distinctes en matière de retenue d'impôt.

Les règles actuelles

Une fois le montant de la retenue d'impôt remis à Revenu Canada, le fournisseur de services non résident peut présenter une demande de remboursement, jusqu'à concurrence de la différence entre la retenue et le montant réel de l'impôt que le non résident doit payer au Canada, en produisant une déclaration de revenus canadienne. Le fournisseur de services peut aussi demander une dérogation avant la retenue. En général, le non résident a droit à la dérogation s'il peut établir que la retenue obligatoire lui occasionnera des impôts indus.

Selon les règles existantes, si le non résident démontre que le montant de la retenue obligatoire dépasse l'impôt canadien qu'il aura finalement à payer, que ce soit à cause d'un traité fiscal en vigueur ou d'une estimation du revenu imposable du non résident, la retenue d'impôt obligatoire peut faire l'objet d'une dérogation ou d'une réduction.

Les nouvelles règles

Revenu Canada se propose d'accorder des dérogations à la retenue d'impôt aux non résidents dans les cas suivants :

- lorsqu'un particulier non résident reçoit moins de 5 000 $ pendant l'année civile en paiement de services fournis au Canada;
- lorsqu'un non résident fournit des services au Canada pendant moins de 120 jours au cours d'une période de sept ans et qu'il s'agit de services non répétitifs, c'est-à-dire qu'ils font partie d'un seul contrat;
- lorsqu'un non résident fournit des services au Canada de manière répétitive, mais en demeurant au Canada moins de 180 jours sur une période de sept ans et moins de 90 jours dans le cadre du contrat en cours.

Ces modifications vont faire en sorte que plus le nombre d'années où l'on fournit des services répétitifs au Canada est élevé, plus le contrat devra être court pour que l'on puisse obtenir une dérogation.

Le fardeau imposé par les nouvelles règles

Le non résident doit conserver une documentation détaillée de ses visites au Canada pendant une période prolongée, ce qui peut être coûteux. Les particuliers non résidents doivent déclarer le nombre de jours où ils demeurent physiquement au Canada, les journées partielles comptant comme des journées entières. En ce qui a trait aux sociétés non résidentes, Revenu Canada tiendra compte non seulement du nombre de jours où un employé est physiquement au Canada, mais également du nombre de jours où un mandataire non indépendant de la société fournit des services au Canada, ce qui impose aussi un fardeau supplémentaire.

Les fournisseurs de services non résidents doivent se rappeler que, même s'il est possible d'obtenir une dérogation à l'égard de la retenue d'impôt, Revenu Canada peut toujours contester la position du non résident dans sa déclaration de revenus canadienne et lui imposer une cotisation s'il s'avère qu'il doit payer de l'impôt au Canada aux termes des dispositions du traité en cours.

Samson Bélair Deloitte & Touche
774-4000



Jean-Marie Fontaine
jmfontaine@lecourrier.qc.ca

Depuis hier matin, la Coopérative jeunesse de services de Saint-Hyacinthe est officiellement en opération. Elle regroupe dans l'ensemble des jeunes de 14 et 15 ans qui seront actifs dans trois créneaux, soit la tonte des gazons, le gardiennage et l'animation de fêtes d'enfants. Bruno Beauregard qui a déjà siégé au conseil municipal des jeunes s'est vu confier la présidence par ses pairs.

«C'est un grand honneur d'avoir été élu. Mon père a été le fondateur de la coopérative étudiante au Cégep et j'ai toujours aimé m'engager au sein de la communauté. Notre coopérative est formée d'étudiants de diverses écoles de Saint-Hyacinthe et rapidement la chimie s'est installée au sein de l'équipe, car nous sommes là pour nous entraider et travailler», a commenté dans un premier temps, Bruno Beauregard, qui n'a éprouvé aucun problème à rallier tous les membres.

À savoir la stratégie que la Coopérative avait privilégiée dans ses champs d'intervention, le jeune président a précisé que les membres avaient analysé les services déjà offerts. «Nous ne voulions pas entrer en conflit avec des services déjà offerts par d'autres étudiants comme la peinture, un secteur bien desservi à Saint-Hyacinthe. Nous nous sommes orientés vers les besoins les plus criants, soit le gardiennage d'enfants et la tonte des gazons qui sont en demande croissante. Nous proposons aussi l'animation de fêtes d'enfants. Nous nous spécialisons pour faire un bon job.»

Bruno Beauregard n'est pas l'unique maître à bord de la Coopérative jeunesse, puisque tous les membres ont un rôle à jouer. Karine Cloutier, Jeammy Dalpé et Nancy Saint-Gelais s'occuperont du personnel; Catherine Jodoin et Karine Lépine, de la promotion; David Samson, Ariane Hautcoeur-Veillette, Jonathan Geslin et Geneviève Cayo, du financement.

«Nous nous sommes fixé des objectifs et nous avons à assumer la gestion de la Coopérative. Après avoir bénéficié d'une formation, nous sommes en mesure de respecter de premiers contrats. Nous avons déjà placé de la publicité dans les médias pour mousser nos services. Si nous voulons réussir, nous avons à travailler. J'aimerais que le projet se poursuive durant toute l'année», a confié le président Beauregard avant de retrouver ses pairs.

Karine Cloutier, porte-parole du comité du personnel, a clairement établi les priorités. «Nous avons à proposer un système pour gérer les contrats et à faire la liste des membres, ainsi qu'à élaborer le calendrier avec le conseil d'administration. Nous avons à prévoir des mesures de sécurité, de la formation, ainsi que des personnes-ressources. Nous aurons à évaluer la mobilisation des membres et à être à l'écoute des besoins.»

Catherine Jodoin, déléguée du comité de promotion, n'entend pas ménager les efforts. «Les prix pour chacun des services que nous dispensons seront dévoilés pour faire en sorte que tous les connaissent. Nous ferons la promotion de la Coopérative jeunesse de services et nous serons ouverts aux organismes et aux personnes qui auront quelque chose à nous proposer.»



PPM — Patrick Deslandes

Bruno Beauregard, Catherine Jodoin, Karine Cloutier, Julie Duchesne et Ariane Hautcoeur-Veillette, ont officiellement lancé la Coopérative jeunesse de services de Saint-Hyacinthe.

Ariane Hautcoeur-Veillette, responsable de la trésorerie de la Coopérative, a mis l'accent sur l'aspect économique du projet. «Nous gérerons la petite caisse et assurerons le suivi financier. Les prévisions budgétaires, la mise à jour du grand livre et le salaire horaire seront au coeur de nos préoccupations et nous proposerons aussi des activités à la CJS.»

Catherine Gélinas, coanimatrice du projet, était heureuse du dénouement. «C'est grâce à ces jeunes coopérants que tout se concrétisera, parce qu'ils veulent apprendre. Nous avons la crème des coopérants.»

Coanimatrice, Julie Duchesne a affiché ses couleurs. «Le moment est venu de sortir tambours et trompettes pour célébrer en grande pompe l'ouverture officielle.»

Claudine Tremblay, répondante du dossier auprès du Carrefour jeunesse emploi maskoutain, a semblé fière du résultat. «Une belle équipe! La CJS est vouée à un succès garanti.»

Quant à Carolle Bouchard, directrice générale du Carrefour jeunesse emploi maskoutain, elle perçoit cette initiative comme une école de vie. «Les jeunes investissent leurs heures estivales pour apprendre à travailler en équipe et à partager leurs petits revenus. Ça fait partie des apprentissages des systèmes coopératifs.»

Michel Filion qui représentait le député Léandre Dion, a ajouté. «Le coopératisme est une expérience que le peuple québécois pratique. M. Dion s'est réjoui de cette initiative parce qu'elle développe une capacité entrepreneuriale, la richesse de la société québécoise.»

Le mot de la fin revenait à Bruno Beauregard. «J'invite tout le monde à nous confier de menus travaux et je lance même l'invitation aux promoteurs de festivals qui n'ont qu'à composer le 771-0575 pour rejoindre la Coopérative jeunesse de services.»



PPM — Patrick Deslandes

Les Caisses Desjardins du secteur maskoutain s'impliquent dans leur milieu

Par leur implication financière, les Caisses Desjardins du secteur maskoutain participent activement à la mission de Maison l'Alcôve auprès des personnes alcooliques et/ou toxicomanes. Madame Francine Champagne de la Fondation Maison l'Alcôve a reçu de Monsieur Claude Chabot des Caisses Desjardins du secteur maskoutain, un chèque au montant de 3 000$.

«La Ville de Saint-Hyacinthe a tout chez elle»

- Léon Plante



Jean Dumont
jdumont@lecourrier.qc.ca

Ces dernières années, Léon Plante a été le maire qui a suscité le plus de controverse dans la région. Ses propos n'ont laissé personne indifférent. Normal qu'en ce genre de circonstance, il ne fasse pas l'unanimité.

«Ça me faire rire d'entendre cela. Dans la vie, si tu ne t'occupes pas de tes affaires, tu n'avances pas. Je ne suis pas le genre de personne à suivre les autres pour prendre une décision. Je vais de l'avant. Ce n'est pas en restant tranquillement chez lui que quelqu'un en sortira gagnant. Ceux qui se plaignent, ce sont peut-être ceux qui ne prennent pas assez leur place.»

Léon Plante met des heures et des heures à s'occuper de sa municipalité chérie. En plus, il veille à ce qu'on équilibre les forces dans la région. Il se veut le chef de l'opposition à la MRC. Les résultats ne semblent pas toujours l'avantager. La preuve, on l'a éjecté du poste de préfet adjoint.

«À chaque fois qu'une décision régionale est rendue, la Ville en sort gagnante. Ce n'est pas bien bien compliqué, la Ville a tout chez elle. L'autre jour, j'ai sursauté en lisant que la Ville n'avait jamais nui aux dix-huit municipalités rurales mais uniquement aux cinq de l'agglomération. Après tout, c'est comme si elle voulait profiter du beurre et de l'argent du beurre. Une industrie ou un commerce d'importance dans une municipalité, ça ne te demande seulement que de l'eau et des égouts. Mais, ça rapporte beaucoup de taxes. Pourquoi la Ville ne laisse-t-elle pas l'opportunité à l'agglomération de recevoir ce type d'industries?»

Bernier place ses pions

Même s'il affirme ne pas vivre de relations acrimonieuses avec son collègue de la ville-centre, on sent que les deux hommes ne sont pas les meilleurs amis du monde.

«La Ville est super intelligente dans sa façon d'agir. Claude (Bernier) arrange son affaire à son avantage. Il a par exemple un plan A et un plan B pour chacun des projets qu'il défend. À chaque fois, il faut que la Ville en sorte gagnante. Il travaille pour sa municipalité. À sa place, je ferais peut-être la même chose.»

«À la MRC, il a réussi à placer les bonnes personnes aux bons endroits pour son profit. Ce n'est pas normal, lorsque 22 municipalités prennent une orientation que celle-ci soit renversée si la Ville s'allie une autre municipalité. Pour contrer cela, il suffirait simplement qu'on enlève la double majorité des votes ou que les municipalités de 4 000 habitants et plus aient deux voix chacune.»

Une étude nécessaire

Récemment, Léon Plante se faisait l'ardent défenseur d'une étude d'impact économique. Il en est toujours aussi convaincu à l'aube des négociations avec Saint-Hyacinthe.

«Les agrandissements des commerces à grande surface depuis cinq ans à Saint-Hyacinthe, j'espère que nous avons quelque chose à voir là-dedans. Quand 10 000 personnes par semaine vont chez Rona, il y en a certainement une grande part qui proviennent de l'extérieur du territoire de la Ville. Et lorsque tu te rends là-bas, tu arrêtes peut-être à la station-service, au restaurant, faire ton épicerie et ainsi de suite. Ce sont des taxes d'affaires qui vont directement à Saint-Hyacinthe sans que l'on puisse en profiter. Il faudrait avoir une étude en ce sens pour savoir ce que nous rapportons à la Ville.»

«Pourquoi Saint-Hyacinthe ne veut-elle pas en entendre parler? C'est une bataille qu'on ne lâchera pas. Je défends simplement des principes pour que l'on soit le plus équitable possible et que tout le monde soit gagnant-gagnant. Actuellement, c'est uniquement un *one way*.»

Le supramunicipal avant les fusions

D'autre part, en ce qui concerne l'orientation gouvernementale, Léon Plante croit que Québec favorisera, dans un premier temps, les ententes sur les équipements supramunicipaux plutôt qu'obliger les regroupements.

«J'espère que l'on réussira à s'entendre. Il faudra d'abord que la Ville reconnaisse notre plus value économique. Il sera aussi important d'avoir droit de gérance sur les éventuels équipements. Quant au partage, il pourrait par exemple se faire en partie selon la richesse foncière et en partie selon la population.»

Dans le secteur des loisirs, M. Plante reconnaît que la formule actuelle n'est pas particulièrement intéressante pour les utilisateurs. Il avance qu'une formule générale pour tout le monde devrait être priorisée à l'avenir.

Finalement, le maire de Sainte-Rosalie croit que le gouvernement a fait son nid sur les regroupements, notamment en ce qui concerne les municipalités village et paroisse. Dans la région, il croit que Saint-Hyacinthe-le-Confesseur et Notre-Dame-de-Saint-Hyacinthe sont aussi en péril.

«Quant à l'agglomération, j'ai beaucoup plus peur au regroupement de Saint-Thomas avec la Ville plutôt que nous pour la simple et bonne raison que Saint-Hyacinthe veut avoir une nouvelle fenêtre sur l'autoroute 20.»

Sainte-Rosalie

Maire Léon Plante

• Membre du comité de la «Sécurité publique»

* * * * *

Conseillers de la municipalité
1- Pierre Binette
2- Gérard St-Onge
3- Guy St-Amand
4- Andrée Corbeil
5- Réjean Lemonde
6- André Cabana

* * * * *

Population (2e sur 24)	4 203 citoyens
Budget	3 300 000$
Richesse foncière (4e)	141,5 M$ (3,9 % territoire)

MRC LES MASKOUTAINS





PPM — Patrick Deslandes

«Les agrandissements des commerces à grande surface depuis cinq ans à Saint-Hyacinthe, j'espère que la région a quelque chose à voir là-dedans», de dire Léon Plante, de Sainte-Rosalie.

Nos heures d'ouverture sont maintenant prolongées pour mieux vous servir



BANQUE LAURENTIENNE

www.banquelaurentienne.com

Nouvelles heures d'ouverture
Comptoir et Service conseil

lundi	10 h à 17 h
mardi	10 h à 17 h
mercredi	10 h à 17 h
jeudi	10 h à 17 h
vendredi	10 h à 15 h

1870, rue St-Antoine
Saint-Hyacinthe
773-4143

02641151

Des mâchoires de survie à Saint-Valérien



La caisse populaire de Saint-Valérien a fait un don à la municipalité de l'endroit de pinces de décarcération, communément appelées des mâchoires de survie.

Un tel équipement, qui coûte environ 14 000$, sera utile aux pompiers de Saint-Valérien étant donné l'éloignement des grands centres urbains. Il améliorera parallèlement la qualité des services.

On aperçoit de gauche à droite, Michel Laroche, président de la caisse populaire, Sylvain Laplante, chef pompier, Benoit Touchette, directeur de la caisse et Michel Daviau, maire de Saint-Valérien.

PPM — Robert Gosselin

Société de financement agricole

Investissements de 73 millions $ dans la région

(J.-M.F.) -La direction régionale de la Société de financement agricole du Québec a financé 575 projets d'investissement dans la région de Saint-Hyacinthe au cours de l'exercice 1999-2000. Ces projets se sont traduits par l'injection de 73 millions $ dans l'économie régionale.

«La Société compte poursuivre la croissance de ses activités dans la région de Saint-Hyacinthe, en concertation avec le milieu», a commenté le directeur régional, Yvon Caron.

Ce dernier s'est réjoui de la performance de la dernière année puisque le nombre de prêts a augmenté de 6 % et les sommes autorisées ont été majorées de 10 % par rapport à l'exercice précédent.

Dans la région de Saint-Hyacinthe, la Société gère un portefeuille de prêts garantis de 331 millions $ et elle intervient auprès de 1 700 entreprises.

M. Caron a précisé que 30,9 millions $ ont été accordés dans le secteur laitier en 1999-2000, 14,9 millions $ dans le secteur des grandes cultures, et 13,2 millions dans le secteur porcin. «Par ailleurs, la Direction régionale a consenti 9 millions en prêts garantis à des entreprises à temps partiel, un secteur d'activité agricole en croissance, et 2,4 millions $ à des entreprises de biens et de services.»

Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, de qui relève la Société de financement agricole du Québec, Rémy Trudel, et le député de Saint-Hyacinthe, Léandre Dion, ont soutenu qu'il s'agissait d'un appui concret au développement des entreprises agricoles de la région.

Rappelant que le développement du secteur agricole et alimentaire est intimement lié à celui des régions, le ministre Trudel a évoqué le rôle important que joue la Société de financement. «Véritable levier économique, elle joue un rôle capital dans le développement régional et contribue au dynamisme et à la vitalité de l'agriculture dans tout le Québec.»

Marc Dion, président de la Société de financement agricole du Québec, n'était pas peu fier de dévoiler son bilan. «La Société a autorisé 7 174 prêts, pour un montant record de 822 millions $, soit une augmentation de 18 %. Le financement a connu une croissance remarquable au cours des dernières années, le volume annuel de prêts garantis par la Société ayant pratiquement doublé.»

Selon une étude réalisée par l'Institut de la statistique du Québec, on estime que ces projets ont engendré une valeur ajoutée de 300 millions $ et permis la création ou le maintien de 6 500 emplois.

Au 31 mars 2000, le portefeuille de prêts garantis par la Société atteignait 3,4 milliards $.

Le président laisse entendre également que la Société de financement continue d'innover. Dans cette foulée, depuis le 8 juin, la mariculture est admissible au financement agricole, au même titre que les autres productions. Évidemment, Le COURRIER est allé aux sources et ce n'est pas la culture de la mari qui est ciblée dans ce programme puisque la mariculture englobe les produits de la mer, telle les moules, les pétoncles, etc.

Exposition agricole et alimentaire de Saint-Hyacinthe

Plus de 50 % des billets du Grand national vendus!

(J.-M.F.) -«Plus de 50 % des billets du Grand national Goodyear de tires de tracteurs ont déjà été vendus. Nous avons un mois d'avance sur l'an dernier. Sans la présence d'un partenaire comme Goodyear, il aurait été impossible de présenter une compétition aussi relevée. C'est pourquoi nous désirons remettre la plaque que nous a décernée l'Association américaine pour la tire de l'année 1999 à Goodyear», a témoigné le directeur général de l'Exposition agricole et alimentaire de Saint-Hyacinthe, Richard Robert, lors du dévoilement de la programmation.

Les tires de tracteurs se tiendront les lundi, mardi et mercredi 24, 25 et 26 juillet, à compter de 18 h 30. Les inconditionnels peuvent réserver leurs billets dès maintenant, entre 8 h 30 et 16 h, au 773-8080.

***

Coordonnateur des tires de tracteurs, Luc Bouthillier, a précisé que la piste derrière le Centre culturel avait été refaite. «Nous avons enlevé dix pouces de vieille terre pour la remplacer par de la nouvelle, sans roche.»

***

Depuis que le Pavillon des pionniers a ouvert ses portes, Réal Pelland est toujours fidèle au poste. «C'est comme une maladie, j'aime ça.» Ce dernier a la responsabilité de tous les animaux qui défilent dans le Pavillon. «Le wapiti sera probablement un attrait puisqu'il est apprivoisé. Cet animal sauvage a été dompté parce qu'il a été élevé à la bouteille par son maître. On verra bien comment il réagira avec les foules.» Sa présence coïncidera avec la tenue d'un premier jugement de velours. M. Pelland était heureux de dire que 100 % des fumiers sont recyclés en compost et que depuis l'an dernier, tous les emballages cartonnés des restaurants sur le site de l'Exposition sont également convertis en compost.

***

Les bovins laitiers de races Ayrshire, Canadienne, Jersey, Aberdeen Angus, Limousin, Hereford, Galloway et Suisse brune seront jugés dans la première portion de l'Exposition. Les Holstein, les Charolais, les Simmental et les Shorthon feront leur apparition dans la soirée du mardi 25 juillet.

***

Les superviseurs de la vérification et les aviseurs zootechniques seront Réal Pelland, Léandre Champagne et Dr Pierre Chartier.

***

Jean-Guy Lagacé, président de l'Exposition 1999; Jean-Claude Messier, administrateur, et Bernard Bail composent le comité de réception. Robert «Bob» Cournoyer sera assurément le doyen des employés, puisqu'il a franchi le vénérable plateau des 80 ans. Préposé à l'accueil et toujours très alerte et à l'esprit vif, le conteur d'histoires déridera sans doute les invités qui défileront.

***

Son Excellence la très Honorable Lise Thibault, lieutenant-gouverneur, rehaussera de sa présence la journée officielle des arts textiles le lundi 24 juillet. Mme Thibault profitera de son passage pour échanger avec les artisanes et les membres du comité des arts textiles Huguette Corbeil, Monique Bessette et Micheline Morissette.

***

Le rodéo extrême monopolisera l'arrière du Centre culturel les jeudi 27 juillet, vendredi 28 juillet et samedi 29 juillet à compter de 20 h. Selon le directeur général de l'Exposition, Richard Robert, le nombre de cavaliers a été limité et ce sont les épreuves les plus spectaculaires qui ont été retenues afin de soutenir l'intérêt des amateurs.

***

Les tires de tracteurs comptent une légion d'admirateurs, mais les tires de chevaux lourds et de poney drainent également de nombreux amateurs. Les chevaux lourds seront à l'oeuvre dans le stade Gaucher à la clôture de l'événement le dimanche 30 juillet à 14 h. Quant aux poneys, ils feront les frais de la soirée inaugurale le vendredi 21 juillet à 20 h.

***

La programmation de l'Exposition est accessible sur Internet. Le site est conçu de façon à permettre le repérage rapide de l'information sur les activités et sur la programmation de chacune des journées. L'adresse est : «www.expo-agricole.com»



PPM — Patrick Deslandes

Monique Bessette, présidente de l'Exposition agricole et alimentaire de Saint-Hyacinthe, a remis la plaque à Michel Labelle, de Goodyear, un partenaire indispensable qui n'est pas étranger aux succès remportés par les tires de tracteurs. Cette compétition a été reconnue par l'Association américaine comme l'événement de l'année 1999.



Congestion régulière au nord de l'autoroute

Une pétition de 3 000 noms pour faire bouger les choses

■ JEAN DUMONT

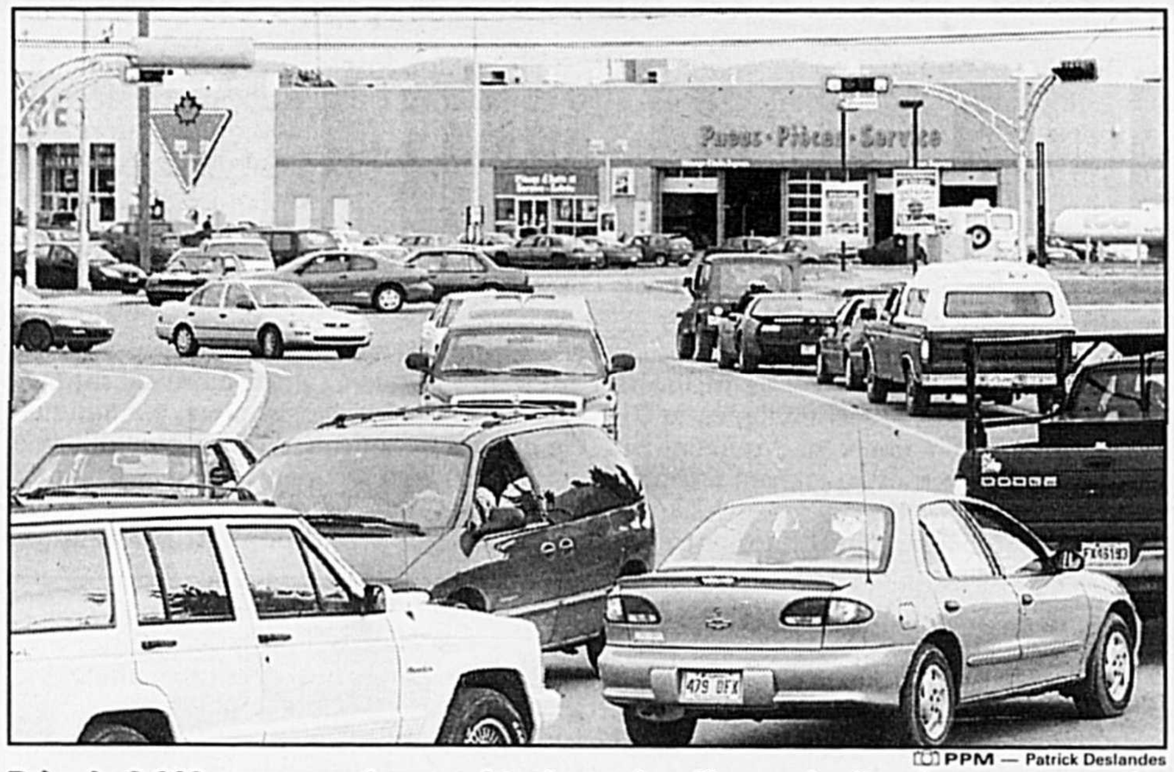
Il n'y a pas seulement que les automobilistes qui en ont ras-le-pompon de la congestion presque perpétuelle dans le secteur commercial au nord de l'autoroute Jean-Lesage. Les commerçants s'ajoutent au concert des récriminations.

Récemment, le propriétaire du magasin Canadian Tire, Pierre Boulos, a initié une pétition pour tenter de régler le problème à brève échéance.

«Nous voulons aider les autorités à dézoner le secteur. Nous avons présenté deux options. La première, c'est de permettre une sortie à côté du restaurant Le Collibri et la deuxième d'autoriser une voie le long de l'autoroute pour aller rejoindre la sortie de l'avenue Pinard. Ce serait une sorte de prolongement de la rue Martineau», confie-t-il

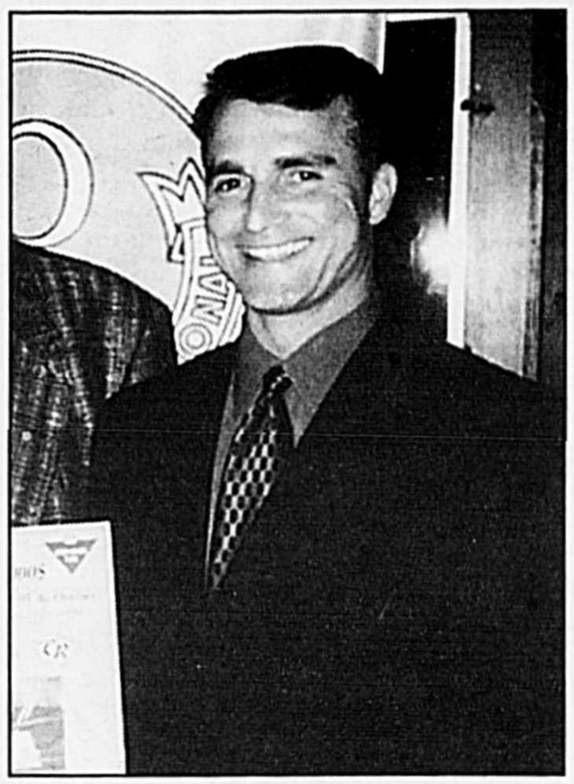
La pétition signée par environ 3 000 noms en moins d'une semaine au début du mois de juin a été remise récemment au maire de Saint-Thomas-d'Aquin, Guylain Coulombe.

Il faut savoir que les magasins de ce secteur sont situés sur le territoire de la Ville de Saint-Hyacinthe, qui récolte bien évidemment les taxes d'affaires. Toutefois, l'environnement immédiat, c'est-à-dire les terres agricoles, sont sous la mainmise de Saint-Thomas-d'Aquin.



PPM — Patrick Deslandes

Près de 3 000 consommateurs exigent une deuxième voie d'accès pour se rendre au Canadian Tire et au Wal-Mart.



Cette fois, le propriétaire de Canadian Tire, Pierre Boulos, ne prend pas en riant les problèmes de congestion automobile dans son secteur.

Photothèque Le Clairon

Un problème d'accès pour la clientèle

«Nous avons un problème évident d'accès de notre clientèle. Cela peut avoir un aspect de dangerosité étant donné que nous avons régulièrement des accrochages aux feux de circulation à l'angle de Martineau et Laframboise», précise M. Boulos.

Selon certains, il semble qu'il y aurait eu 43 accidents matériels depuis trois ans dans ce secteur.

«Nous avons régulièrement des plaintes de la clientèle qui prend peut-être dix minutes ou plus pour rentrer sur le terrain et tout autant de temps pour en sortir. Ça en décourage plus d'un. Si j'ai une grosse vente à mon magasin, ce sera très congestionné. Il y aura alors danger pour les commerçants du secteur de perdre des clients», pense-t-il.

Selon lui, il peut avoir plus de 10 000 clients par semaine chez Canadian Tire et peut-être le double, et même plus, au Wal-Mart. «Et cela, c'est sans compter ceux qui vont à la Banque Scotia, au restaurant Harvey's, au Bureau en Gros et au Yellow. Ils vivent la même problématique que moi.»

Propriétaire du magasin Canadian Tire depuis un an et demi, M. Boulos était conscient des problèmes de circulation à l'origine lorsqu'il s'en est porté acquéreur. Malgré la conjecture, les affaires vont quand même bien puisqu'il mentionne avoir constaté une augmentation de l'achalandage de plus de treize pour cent en 1999.

Des demandes à la Ville

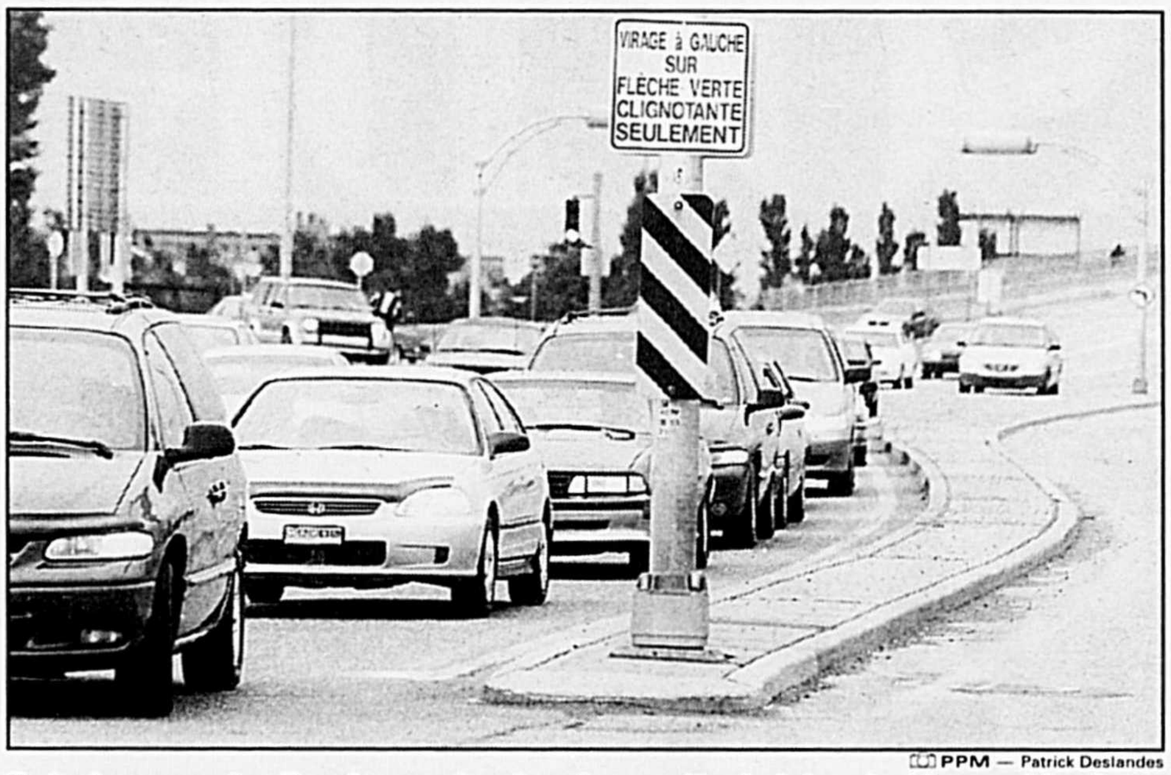
La Ville de Saint-Hyacinthe a fait quelques efforts au cours des derniers mois pour tenter d'endiguer le problème. Il y a encore place à amélioration.

«Je n'ai jamais poussé tellement fort auprès de la Ville de Saint-Hyacinthe. J'ai discuté il y a peut-être six mois avec le directeur général. Il avait fait des démarches auprès du ministère des Transports qui a la responsabilité des feux de circulation.»

Un oeil magique a été installé au-dessus des lumières il y a peut-être trois mois pour aider le flux de circulation vers les espaces commerciaux. De plus, on a modifié les feux pour les automobilistes qui sortent du secteur. Des consommateurs ont noté les changements mais tout n'est pas parfait.

Selon notre interlocuteur, les périodes de pointe pour les magasins du secteur surgissent pendant les mois de novembre et décembre, lors de la ruée du temps des Fêtes. Il y a également beaucoup de consommateurs une fois le printemps arrivé, entre les mois d'avril et juin.

«Il n'y a pas seulement que dans notre secteur où il y a des problèmes. On assiste à des ralentissements importants à l'automne lorsqu'il y a plusieurs congrès à l'Hôtel Gouverneur. Il faut s'armer de patience lorsqu'on veut tourner à gauche à l'angle de Gauvin et Laframboise», de conclure Pierre Boulos.



PPM — Patrick Deslandes

Il n'est pas rare les fins de semaine de voir une attente interminable avant le virage dans le secteur commercial nord.

Saint-Thomas heureuse de l'initiative des marchands

■ JEAN DUMONT

Le maire de Saint-Thomas, Guylain Coulombe, a peut-être trouvé un appui de taille pour accélérer le processus de dézonage dans le secteur commercial au nord de l'autoroute.

«J'ai trouvé intéressante cette initiative de M. Boulos et des autres marchands. J'espère que cela nous aidera à faire progresser le dossier. Pour l'instant, nous sommes en demande auprès de la CPTAQ pour qu'elle accepte de dézoner une partie des terres agricoles dans ce secteur», souligne M. Coulombe.

Indépendamment que la réponse soit positive ou négative, le ministère des Affaires municipales devra lui aussi accepter une telle proposition. L'année dernière, passablement à la même date, le ministère avait rejeté l'ensemble des demandes des municipalités de la région maskoutaine parce qu'elles étaient trop importantes.

Uniquement dans le cas de Saint-Thomas, la demande initiale de changement de zonage s'élevait à 94 hectares. On voulait en fait dézoner l'ensemble du secteur entre la zone résidentielle et l'autoroute Jean-Lesage, pour avoir une vitrine industrielle de prestige.



PPM — Patrick Deslandes

Pour Guylain Coulombe, la pétition pourrait aider la municipalité de Saint-Thomas dans ses demandes de dézonage des terres agricoles.

Québec avait dit non si bien que la municipalité renchérit cette fois avec une contre-proposition moins extravagante, soit 34 hectares. Ce secteur comprendrait l'arrière de la zone commerciale en plus d'une partie de frontage sur l'autoroute.

Cette ouverture pourrait permettre un deuxième accès au secteur commercial et atténuer le problème chronique de circulation. La future rue menant au secteur mènerait à l'intersection des routes 137 et 235, plus précisément aux feux de circulation à proximité du restaurant Le Collibri.

On prétend même que deux voies mènerait à l'intersection du Collibri, une première longeant la 235 et une deuxième entre le Wal-Mart et le Bureau en Gros.

«La pétition, que j'ai moi-même signée, m'a été remise par M. Boulos le 13 juin dernier. Nous l'avons acheminée à notre consultant pour le projet de changement du schéma d'aménagement. Si tout se déroule comme prévu, nous pourrions peut-être obtenir une réponse cet automne», explique M. Coulombe.

Les échos du conseil municipal

(J.D.) — En raison du dépassement des coûts de plus de 230 000$ dans une récente soumission, la Ville a décidé de procéder à la mise en place des tuyaux d'aqueduc en régie interne, c'est-à-dire par ses propres employés du service des Travaux publics.

Ces travaux, qui se font conjointement avec le ministère des Transports auront lieu vers la mi-août. Les nouvelles infrastructures seront posées sur le boulevard Laframboise entre les rues Turcot et Casavant.

Le tout sera sous la responsibilité du directeur des Travaux publics Jean Landry, qui avait occupé un poste de responsabilité dans le secteur privé il y a quelques années.

Charrues tout usage

Les quatre charrues servant au déneigement des rues durant l'hiver seront maintenant équipées d'épandeurs amovibles et de bennes quatre saisons. Le coût de ces équipements s'élève à près de 150 000$. Dorénavant, on procédera au déneigement et à l'épandage des abrasifs en même temps.

Policier

La Ville a procédé à l'embauche d'un nouveau policier, Jonathan Boyer. Accompagné de sa conjointe, celui-ci assistait à la séance du conseil lundi. Ils sont tous deux originaires de la région de Rimouski.

Par ailleurs, Marie-Claude Pinard devient la première femme à accéder au poste de détective au poste de police.

Christian Lemire

L'association canadienne de gestion des achats a rendu hommage lors de son dernier congrès annuel, qui se tenait du 7 au 9 juin à Ottawa, à son président sortant Christian Lemire. Il est directeur du service des approvisionnement à la Ville.

Rue Denonville

La Ville tiendra une soirée d'information le mardi 11 juillet à 19 heures au centre communautaire Douville concernant le projet de prolongement de l'avenue Denonville. Il s'agit d'un projet résidentiel haut-de-gamme comprenant une vingtaine de terrains qui devrait s'ouvrir à l'automne.

CLAUDE JOYAL INC.
En progression constante depuis 1962
Saint-Guillaume Tél.: (819) 396-2161
Saint-Denis Tél.: (450) 787-2105
Stanbridge Station Tél.: (450) 296-8201
0235604
CASE

Les 8 et 9 juillet

Foire d'antiquités au Jardin Daniel A. Séguin



Jean-Marie Fontaine
jmfontaine@lecourrier.qc.ca

Le Jardin Daniel A. Séguin aura un cachet tout à fait particulier durant la fin de semaine des 8 et 9 juillet. Des antiquaires du Québec et de l'Ontario envahiront le fameux Jardin, et histoire de se retrouver dans le contexte, tous ceux qui circuleront sur la rue Sicotte auront un aperçu de l'ambiance qui y régnera. Grâce à la contribution de Décor Jardi qui procédera à un aménagement tout à fait spécial à l'entrée et de Lussier Pontiac Buick qui exposera deux belles d'autrefois, tous les visiteurs auront été mis au parfum avant même de fouler le Jardin.



PPM — Patrick Deslandes

Le jardin rouge, du peintre Alfred Pelland, a été transposé dans le Jardin Daniel A. Séguin. C'est une interprétation libre du mouvement des couleurs, des expressions et des émotions, suscitées par le tableau du peintre québécois, que les visiteurs découvriront durant la saison estivale.

«J'ai retenu une trentaine d'antiquaires, parce que je n'en voulais pas plus pour ce premier événement majeur de la saison au Jardin Séguin. Trois antiquaires proviendront de l'Ontario et tous les autres participants seront des Québécois. Ils se retrouveront tous au coeur du Jardin sous de petits chapiteaux, parce que plusieurs d'entre eux se spécialisent dans des expositions du genre», a commenté la responsable du marketing et des communications, Claire Marchesseault.

Cette dernière a laissé entendre que les commentaires sont positifs à l'aube de cette première présentation dans ce cadre tout à fait enchanteur. «C'est une nouvelle activité que nous initions à Saint-Hyacinthe et tous les commentaires que j'ai glanés sont excellents, parce que c'est différent. Ceux qui en entendent parler pour une première fois sont à la fois surpris et contents, parce que c'est un changement profond.»

Claire Marchesseault confesse cependant être en terrain inconnu. «C'est une première et je veux bien roder la machine; c'est pourquoi j'ai limité le nombre d'antiquaires à une trentaine, mais il ne fait pas de doute dans mon esprit que Dame Température aura un impact. J'anticipe également la présence de plusieurs antiquaires, désireux de voir comment ça se passe.»

Promesse de la principale intéressée, ce ne sera pas un gigantesque marché aux puces et les visiteurs disposeront d'un très large éventail de pièces à la portée de toutes les bourses. «Il était primordial que les visiteurs au Jardin découvrent une très vaste gamme de produits, à des prix variant de 5 $ à 5 000 $, afin qu'ils trouvent ce qu'ils recherchent. C'est l'objectif numéro un de la foire des antiquités où meubles, vaisselles, livres, gravures anciennes, cadres, lampes, objets divers et de collection, seront en montre. J'ai des raisons de croire qu'il y aura de nombreux visiteurs de l'extérieur, parce que la promotion de notre événement s'est faite jusqu'ici à travers d'autres expositions.»

Mme Marchesseault s'est également assuré la présence de Manon Robert pour la durée de cet événement. «Manon s'occupera du service de la restauration et elle proposera de la saucisse et de la viande fumée aux personnes sur le site.»

Tous ceux qui franchiront les tourniquets du Jardin Daniel A. Séguin pourront faire d'une pierre deux coups, puisque non seulement ils pourront faire des découvertes chez les antiquaires, mais ils auront aussi la chance de découvrir ce havre de paix dans ces moindres recoins et peut être aussi quelques espèces animales. «Nous avons été contraints d'installer de petites cages, c'est la méthode douce que nous avons privilégiée pour capturer de nombreux lièvres qui ont envahi la région maskoutaine. Nous surveillons également une famille de marmottes qui est très active dans le secteur de la chute.»

Les antiquaires au Jardin Daniel A. Séguin se veulent une activité tant culturelle que touristique pour ces samedi et dimanche. Foi de Claire Marchesseault : «C'est un bel événement qui est là pour durer.»

Mercredi prochain

Que faire pour protéger un cours d'eau?

(J.-M.F.) -C'est le thème de la journée d'information du mercredi 12 juillet prochain, organisée par les comités en agriculture durable des syndicats de l'UPA Bagot, Beau Vallon et Vallée Dorée.

Cette activité mettra l'accent sur l'importance de l'aménagement et de la préservation des cours d'eau. Claude Anctil, expert en aménagement, donnera de l'information sur les différentes techniques.

La journée qui aura lieu beau temps mauvais temps s'ébranlera à 9 h 30 à la ferme Léon Hébert, située au 1425 Bordeleau à Notre Dame de Saint-Hyacinthe.

Elle se poursuivra à la ferme Robert Lecours, sise au 2150 rue Principale à Saint-Dominique, où sera offert le dîner à un coût abordable. À cet endroit, des sites représentant certaines problématiques seront montrés.

Renseignements disponibles auprès des responsables de la journée : Robert Lecours (773-2409), Lucien Tétreault (795-3447) ou Daniel Sansoucy (792-3255).

Les producteurs intéressés peuvent également communiquer avec Julie Robert, agente agroenvironnementale à la Fédération de l'UPA de Saint-Hyacinthe (774-9154) ou par courrier électronique au : jrobert@upa.qc.ca.

Président général de l'UPA

«Une saison normale»

- Laurent Pellerin

(J.-M.F.) -Président d'honneur du tournoi de golf de Tourisme Québec, Laurent Pellerin était de passage au Club de golf La Providence, jeudi dernier, pour faire la promotion de cet événement.

Le COURRIER a profité de l'occasion pour jaser un brin avec le président général de l'Union des producteurs agricoles du Québec, afin d'avoir le pouls de ses pairs. Ces derniers ont grandement hâte que la belle température s'installe pour de bon.

«Les producteurs n'ont pas eu la chance de faire du foin sec parce qu'il a plu trop souvent jusqu'à maintenant. Les semis ont mis beaucoup de temps à démarrer parce qu'il a fait trop froid. Que dire du maïs, sinon qu'il a besoin de chaleur et d'humidité qui se manifestent à peine. La saison est en retard», a confié dans un premier temps M. Pellerin.

Tel un vieux sage, Laurent Pellerin a confessé que les producteurs agricoles avaient été passablement choyés au cours des deux dernières années. «Nous avons connu deux années exceptionnelles et dans les faits, nous connaissons une saison normale, mais nous trouvons ces conditions climatiques éprouvantes.»

M. Pellerin a finalement concédé que Dame Température devait se faire complice des producteurs agricoles. «Nous serions dus pour une semaine de beau temps.»

Quant à son implication dans un tournoi de golf, M. Pellerin l'a justifiée avec l'agrotourisme qui se veut une occasion hors pair pour sensibiliser le public aux réalités agricoles. Il invoque que c'est une excellente vitrine pour revaloriser la profession agricole et pour mousser la contribution de l'agriculture à l'économie régionale et provinciale, un tremplin aussi pour promouvoir le modèle agricole québécois.

Aux yeux du président de l'UPA, il ne fait aucun doute qu'il faut encourager et soutenir le tourisme régional et particulièrement l'agrotourisme. «La mission qui incombe à toute notre industrie touristique est de révéler l'âme du Québec sous toutes ses facettes, la meilleure façon de donner aux gens d'ici et d'ailleurs le goût de notre belle province et celui de son terroir. L'UPA, à sa manière, est heureuse d'y contribuer.»



Photo - Linda Dufault

Gala de l'agricultrice de l'année

Lina Lavallée, première vice-présidente du Syndicat des agricultrices de Saint-Hyacinthe et Manon Côté, présidente, encadrent la comédienne Claire Pimparé, qui animera le premier Gala des agricultrices qui se tiendra le samedi 9 septembre aux Quatre Feuilles de Rougemont. C'est durant un repas gastronomique que sera couronnée l'agricultrice de l'année de la région. Les candidatures des agricultrices sont acceptées jusqu'au 1er août. Renseignements disponibles à la Fédération de l'UPA au 774-9154.

Bactérie Escherichia coli EO157

Dr John-Morris Fairbrother poursuit des recherches



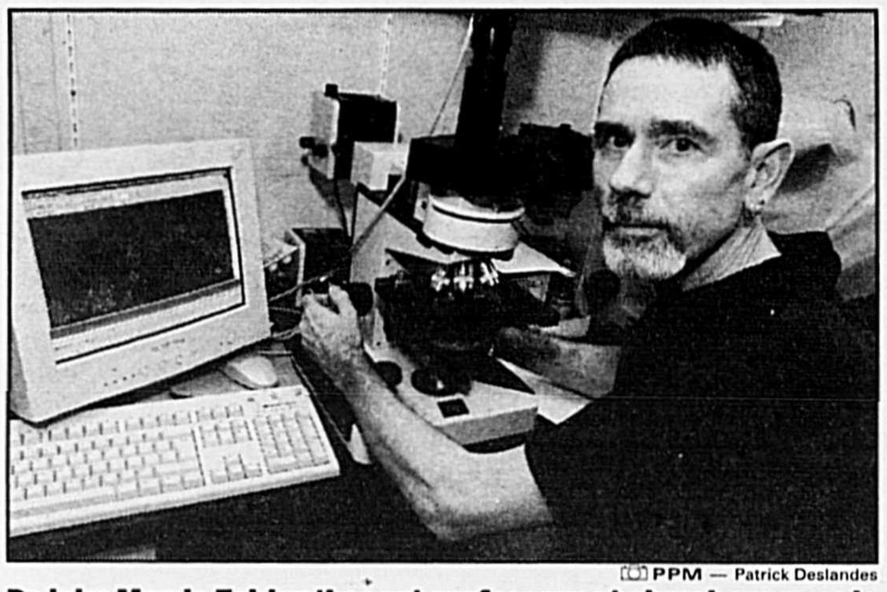
Jean-Marie Fontaine
jmfontaine@lecourrier.qc.ca

Depuis quelques semaines, plusieurs cas d'intoxication alimentaire, reliés à la bactérie Escherichia coli EO157, ont été diagnostiqués dans la région maskoutaine et en Montérégie. Plusieurs spécialistes de la faculté de Médecine vétérinaire y consacrent une part importante de leurs travaux et Le COURRIER a discuté du sujet avec le Dr John-Morris Fairbrother, professeur et chercheur au Groupe de recherche sur les maladies infectieuses du porc.

«Nous travaillons sur des solutions possibles pour pouvoir éliminer cette bactérie qui est très méchante. Nous privilégions plusieurs approches, parce que notre objectif ultime est de détecter sa présence avant même que les animaux se retrouvent à l'abattoir», a laissé entendre le Dr Fairbrother.

Ce dernier a voulu démystifier la bactérie E. coli. «Non seulement les animaux ont la bactérie E. coli dans leur système, mais les humains en comptent également, puisque cette bactérie fait partie de notre flore intestinale et sa présence est bonne pour nous.»

Dr Fairbrother et ses pairs n'ont toujours pas réussi à trouver un vaccin qui détruirait la bactérie E. coli EO157. «Elle est pathogène pour les humains et non pour les animaux. Les carcasses contaminées ont pour effet d'infecter la viande. C'est pourquoi nous investissons des heures dans la recherche pour diminuer les risques de contamination. Ce que nous savons, c'est que la bactérie E. coli EO157 est un pathogène qui se développe uniquement chez les bovins, les ruminants, car nous n'en retrouvons pas dans les porcs et les volailles. De 5 à 10 % des ruminants seraient porteurs de cette bactérie. Des tests de routine dans les eaux et les carcasses dévoilent le niveau de concentration des E. coli. Si une augmentation est observée, c'est qu'il y a un problème de contamination et des tests se poursuivent pour aller plus loin, ce qui nous permet de dire ce qu'il en est.»



PPM — Patrick Deslandes

Dr John-Morris Fairbrother est professeur et chercheur avec le groupe de recherche sur les maladies infectieuses du porc. Reconnu comme une autorité dans le domaine des vaccins, il n'a pas encore réussi à trouver la potion magique.



PPM — Patrick Deslandes

La bactérie E. coli EO157 est dévastatrice pour les humains. Le Dr Fairbrother sait qu'elle provient des ruminants, mais il ne peut expliquer sa présence. c'est ce qu'il essaie de comprendre à travers ses recherches à la faculté de Médecine vétérinaire de Saint-Hyacinthe.

Reconnu comme une autorité dans le domaine des vaccins, le Dr Fairbrother confesse ressentir une pression additionnelle lorsque de tels événements se produisent et qu'il y a mort de personnes comme à Walkerton en Ontario. «Ça nous met une pression énorme sur les épaules, puisque nous sommes un des laboratoires de référence pour les E. coli animales. À mon laboratoire, on fait de l'identification, puisque c'est un laboratoire de diagnostic. Il y a en prime, le laboratoire de recherche où le personnel fait l'impossible pour trouver la cause de la maladie et pour la combattre. Nous mettons tout en oeuvre pour trouver des solutions le plus rapidement possible. Lorsque nous parlons de moyen terme dans la recherche, ça équivaut à deux ou trois ans... si tout marche rondement.»

À Saint-Hyacinthe, des spécialistes mettent tout en oeuvre pour éliminer la E. coli EO157. «Quand nous travaillons du côté animal sur les bactéries et l'hygiène, des surprises peuvent survenir. Nous savons qu'elle provient de ruminants, mais nous ne pouvons pas expliquer sa présence. C'est ce que nous essayons de comprendre.»

Titulaire de la Chaire de recherche en salubrité des aliments

«On ne peut pas dire qu'il y a une épidémie»

- Sylvain Quessy

«C'est un concours de circonstances, parce qu'on ne peut pas dire qu'il y a une épidémie. À tous les ans, il y a toujours plusieurs centaines de cas et on n'observe pas une augmentation du nombre de cas réels. C'est essentiellement dû au fait que plusieurs personnes ont été affectées par la bactérie E. coli dans la même région», a commenté le titulaire de la Chaire de recherche en salubrité des aliments, Dr. Sylvain Quessy.

Le Dr Quessy souligne qu'à chaque été, il y a toujours une recrudescence de personnes affectées par la maladie du hamburger. «Il faut sensibiliser les gens et leur rappeler qu'il faut réfrigérer la viande très rapidement et bien la faire cuire avant de la consommer.»

Les micro-organismes dans la viande sont une composante avec laquelle le personnel de l'Agence canadienne d'inspection des aliments est habitué de négocier. «Il a été possible de retracer la source de cette contamination qui a indisposé les consommateurs et des mesures ont été prises dans l'abattoir de l'Ouest. Si des cas sont investigués, il est toutefois impossible de procéder à des tests sur chaque produit. Toutefois, des tests se font régulièrement sur des produits finis.»

Selon le titulaire de la Chaire de recherche de la faculté de Médecine vétérinaire de Saint-Hyacinthe, la détection d'une carcasse contaminée n'est pas évidente. «C'est aussi complexe que de chercher une aiguille dans une botte de foin.»

Au confrère Martin Bourassa, la semaine dernière, un père de famille confiait que sa jeune fille qui avait été sévèrement éprouvée par la bactérie E. coli, après avoir consommé un tounedos, à l'instar des autres membres de la famille. «Il faut être malchanceux, parce que les microbes sont généralement en surface et l'intérieur de la viande est stérile. Nous appelons la maladie du hamburger parce que dans le steak haché, les micro-organismes prolifèrent si les gens ne réfrigèrent pas rapidement leur viande. Une règle élémentaire est de bien la faire cuire et de bien se laver les mains après les manipulations», a conseillé le Dr Quessy.

Ce dernier a indiqué qu'aucune viande n'était stérile à la surface et ce n'est pas l'apanage uniquement des animaux. «Les animaux ont des bactéries sur la peau, mais c'est aussi vrai pour les légumes qui peuvent eux aussi être contaminés. Il n'y a pas de solutions magiques. Lors qu'on manipule du vivant, il y a toujours des risques de danger.»

À titre de titulaire de la Chaire de recherche en salubrité des viandes, depuis décembre dernier, le Dr Sylvain Quessy s'est entouré d'une équipe. «Huit étudiants gradués travaillent présentement sur la bactérie E. coli, ainsi que sur la salmonelle qu'on peut retrouver dans les poulets et qui peut aussi causer des problèmes de santé. Nous sommes actuellement à mettre au point un traitement pour mieux diagnostiquer les maladies. C'est un travail de longue haleine, et puisque c'est un domaine en émergence, nous n'éprouvons aucun problème à recruter du personnel.»

La Chaire de recherche en salubrité des viandes a vu le jour en décembre dernier. Le Dr Sylvain Quessy en est le titulaire et présentement, les membres de son équipe travaillent à mettre au point un traitement pour mieux diagnostiquer les maladies. ▶

PPM — Patrick Deslandes





Bonjour chers agriculteurs et agricultrices,

Il me fait plaisir de vous inviter à la 132e édition de notre exposition agricole de Rougemont. Nous souhaitons vous avoir avec toute votre famille ainsi que vos amis.

Monique Bessette, présidente

Exposition Agricole de Rougemont

6 au 9 juillet 2000

PROGRAMME D'ACTIVITÉS

LUNDI 3 JUILLET
16 h Entrée de l'artisanat jusqu'à 19 h

MARDI 4 JUILLET
9 h Jugement de l'artisanat

MERCREDI 5 JUILLET
Entrée de l'horticulture jusqu'à midi
Entrée des bovins et des moutons jusqu'à 16h
Entrée des petits animaux jusqu'à 16 h
14 h Jugement de l'horticulture
18 h Jugement des petits animaux

JEUDI 6 JUILLET
Entrée des chevaux jusqu'à 20 h
10 h Atelier d'artisanat
10 h Jugement des bovins de boucherie
12 h Ouverture officielle de la machinerie agricole
12 h 30 Journée de la femme "Inscription"
13 h Promotion des produits régionaux
13 h Ouverture officielle des kiosques intérieurs
20 h 30 Artiste invité : Georges Hamel
23 h Fermeture des kiosques tous les soirs

VENDREDI 7 JUILLET
9 h Jugement des Canadienne
10 h 30 Jugement des Jersey
11 h 30 Jugement des Ayrshire
12 h Jugement des Holstein
13 h Ouverture des kiosques
13 h Démonstration de peinture sur bois (artisanat)
18 h Concours d'attelage de chevaux
21 h Gala de lutte

SAMEDI 8 JUILLET
10 h Jugement des poneys et des chevaux au licou
10 h Jugement des moutons
10 h Inscription des jeunes ruraux
10 h 30 Expertise des jeunes ruraux
11 h Jugement des jeunes ruraux (bovins de boucherie)
13 h Jugement et concours de présentation des jeunes ruraux (bovins laitiers)
13 h Ouverture des kiosques
13 h Tir de mini-tracteurs modifiés
16 h Concours d'attelage des chevaux
19 h Cocktail
19 h 30 Souper spaghetti
21 h Danse avec orchestre

DIMANCHE 9 JUILLET
11 h 15 Messe animée
12 h Ouverture des kiosques
13 h Démonstration de peinture sur bois (artisanat)
13 h 30 Parade des animaux primés
16 h Tir de poney

Entrée :
enfants moins de 12 ans GRATUIT
adulte 4$
stationnement GRATUIT

EN SPECTACLE Georges Hamel



Activités pour les enfants
Nouveau LA TORTUE
Jeux gonflables: Labyrinthe et le Dôme de l'ouragan

735, RUE PRINCIPALE À ROUGEMONT
Pour inf. : 450-469-3748

0264195



Buick Park Avenue Ultra

Méfiez-vous des eaux qui dorment

En route



avec Philippe Laguë

De l'injustice, il y en a partout en ce bas monde, et celui de l'automobile ne fait pas exception. Victime de son appartenance à la famille Buick et de l'image dite "pépère" que traîne cette marque comme un boulet, la Park Avenue évolue dans un anonymat qu'elle ne mérite aucunement.

Des deux versions proposées, la livrée haut de gamme (Ultra) est la plus intéressante parce que plus cossue, mais aussi plus performante. Fort de ses 240 chevaux, son V6 à compresseur n'a rien à envier (ou si peu) aux V8 des grosses berlines de luxe américaines, comme elle, ou japonaises. De plus, elle ne souffre aucunement de la comparaison côté confort, et se classe dans le peloton de tête en ce qui a trait à l'agrément de conduite. Oui, oui, vous avez bien lu, il est bel et bien question d'une Buick!

Et ça ne s'arrête pas là : cette division de General Motors affiche année après année le plus haut taux de satisfaction de ses propriétaires. Aussi fiable que les Acura, Lexus ou Infiniti, cette berline typiquement américaine est aussi beaucoup moins chère que ces dernières. Même s'il est difficile de parler d'aubaine à plus ou moins 50 000 dollars la copie, il n'en demeure pas moins qu'une Park Avenue Ultra coûte quelques dizaines de milliers de dollars de moins qu'une Lexus LS 430 ou qu'une Infiniti Q45. Si vous croyez que je compare des pommes avec des oranges, je vous signale que ses dimensions, sa puissance et le niveau de luxe qu'elle propose lui permettent de jouer les trouble-fête dans la catégorie des grandes berlines de luxe.



Vitaminé par un compresseur dans la version Ultra, il se métamorphose : cette injection de stéroïdes lui confère 35 chevaux de plus et surtout, un couple phénoménal.



Si surprise il y a, c'est dans le comportement de cette volumineuse berline. À côté des ternes et mollassonnes japonaises, la Park Avenue fait presque figure de dévergondée!

Une ère révolue... ou presque

Au cours des dernières années, cette marque en perte de vitesse s'est reprise en mains afin de retrouver le prestige qui fut naguère le sien. Oubliez les Buick d'il y a dix ans et leur décoration intérieure d'un kitsch pour le moins navrant; la situation a été corrigée depuis. Ce qui signifie que l'ère des affreux panneaux de simili-bois, des rangements inexistants et des tableaux de bord à l'instrumentation minimaliste est bel et bien révolue. Qui s'en plaindra?

La seule lacune qui persiste est l'éloignement de la planche de bord, car il faut avoir de grands bras pour rejoindre les commandes de la climatisation et de la chaîne stéréo (par ailleurs d'excellente qualité). Sinon, la présentation intérieure est relevée et la finition, soignée. Qui plus est, l'aspect fonctionnel n'a pas été négligé. Les multiples rangements du bloc central, par exemple, sont aussi utiles qu'appréciés. Il faut toutefois préciser que ledit bloc loge entre les baquets, et que ceux-ci sont optionnels dans la version de base, qui doit se contenter d'une banquette en équipement de série.

→

Fiche technique

Fiche technique Buick Park Avenue Ultra

Rouage d'entraînement : traction
Moteur : V6 3,8 litres 12 soupapes à arbre à cames central; injection électronique séquentielle multipoint
Puissance : 240 ch à 5 200 tr/min
Couple : 280 lb-pi à 3 600 tr/min
Transmission : boîte automatique à 4 rapports
Direction : à crémaillère avec assistance variable
Suspension : à 4 roues indépendantes
Freins : ABS, disques ventilés aux 4 roues
Pneus : Goodyear Eagle LS P225/60R16
Performances mesurées : 0-100 km/h : 9,1 secondes; vitesse maximale : 170 km/h (limitée électroniquement)
Poids : 1 790 kg
Capacité du réservoir à essence : 72 litres
Garantie : 3 ans/60 000 kilomètres
Prix du véhicule d'essai : 48 310 $



(...) la présentation intérieure est relevée et la finition, soignée. Qui plus est, l'aspect fonctionnel n'a pas été négligé.



Celle-ci est par ailleurs atroce, il n'y a pas d'autres mots. On s'y enfonce comme dans des sables mouvants et le support latéral demeure une notion abstraite. Un vestige des années 60 et 70, quoi. Pour les places arrière, passe encore; mais pour la conduite, oubliez ça. Les baquets sont à peine mieux : ils offrent un maintien symbolique. Avec le revêtement en cuir, c'est encore pire parce que ça glisse, de telle sorte qu'il est facile d'adopter une mauvaise posture. Bonjour les maux de dos!

Vu les dimensions du véhicule, vous ne serez aucunement surpris d'apprendre que l'habitacle est spacieux (*euphémisme!*). Quant au coffre, il est assez vaste pour contenir plusieurs cadavres. Ce type de voiture étant très prisé dans le milieu interlope, voilà le genre de détail qui compte (Brrr...).

La revanche de Mon Oncle

Sous le capot, on retrouve le sempiternel et increvable V6 3800 qui, on ne le répétera jamais assez, demeure une référence dans l'industrie, et ce malgré son âge vénérable. Par contre, dans la version de base, il s'essouffle rapidement dès qu'on dépasse le régime des 3 000 tours-minute. Deux cent cinq (205) chevaux, c'est bien beau, mais pour traîner cette lourde carcasse, c'est un peu juste.

POUR :

- Habitacle spacieux
- Finition soignée
- V6 performant (Ultra)
- Comportement étonnant (Ultra)
- Mécanique éprouvée et compétente
- Prix concurrentiel

CONTRE :

- Dimensions d'une autre époque
- V6 3800 un peu juste (Park Avenue)
- Banquette à éviter (Park Avenue)
- Piètre maintien des sièges baquets (Ultra)
- Éloignement de certaines commandes

Vitaminé par un compresseur dans la version Ultra, il se métamorphose : cette injection de stéroïdes lui confère 35 chevaux de plus et surtout, un couple phénoménal. Dans ce dernier cas, son architecture, que d'aucuns qualifient de désuète, y contribue directement : on ne retrouve pas cette mollesse à bas régime des motorisations à 4 soupapes par cylindre. Comme quoi les vieilles recettes peuvent encore être efficaces; il suffit de bien les apprêter.

Par ailleurs, les jeunes effrontés à casquette qui se prennent pour Jacques Villeneuve au volant de leurs Honda Civic ou VW Golf et maugréent contre les "mononcles" s'exposent à une profonde (et salutaire) humiliation s'ils provoquent un conducteur de Park Avenue Ultra. Je paierais pour voir ça!

Même s'il s'agit d'une traction, l'effet de couple que laisse craindre cet ajout de puissance est superbement maîtrisé. La boite automatique à 4 rapports effectue elle aussi un boulot impeccable, tout comme le freinage. Ce qui, à bien y penser, ne constitue pas une surprise puisqu'il s'agit de deux domaines dans lesquels GM excelle, il faut bien le dire.

Si surprise il y a, c'est dans le comportement de cette volumineuse berline. À côté des ternes et mollassonnes japonaises, la Park Avenue fait presque figure de dévergondée! Encore une fois, c'est l'Ultra qui impressionne le plus, grâce à sa direction à assistance variable et sa suspension Gran Touring. Dire qu'elle est agile serait un peu fort, mais sa maniabilité sur un trajet particulièrement tortueux surprend agréablement. De plus, on sent les réactions de la voiture; rien à voir avec la conduite aseptisée des grosses Acura, Lexus et Infiniti. Pour ajouter l'insulte à l'injure, la Buick propose une douceur de roulement comparable. Ce n'est pas rien.

Au fait, vous ai-je dit qu'elle coûtait entre 20 et 30 000 dollars de moins?

1.6EL Édition Spéciale 2000

Location de 278$*/mois

Option 0$ comptant disponible.

Transport et préparation inclus. | 0$ dépôt de sécurité pour un temps limité.

Incluant : ☑ Climatiseur ☑ Groupe électrique ☑ Radio AM/FM avec lecteur de CD ☑ Régulateur de vitesse ☑ Puissant moteur VTEC ☑ Système d'entrée sans clé et tellement plus...

Manquez pas les bas taux.



1.6EL Édition Spéciale 2000 P.D.S.F. 20 000$†

Financement à l'achat 5,8%‡ Durée limitée



Integra Édition Spéciale 2000 P.D.S.F. 22 000$†

Integra Édition Spéciale 2000

Incluant: ☑ Climatiseur ☑ Groupe électrique ☑ Radio AM/FM avec lecteur de CD ☑ Antenne électrique ☑ Becquet arrière ☑ Roues en alliage et tellement plus...

Une vision qui inspire un élan de passion. ACURA

ACURA

Votre concessionnaire fiable

www.acura.ca

*Offres de location-bail d'une durée limitée, par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. S.A.C. seulement. Tarifs mensuels de location-bail d'une durée de 48 mois établis pour l'Acura 1.6EL (modèle MB454YPB) 2000. Total des paiements de 15 639$. Un acompte de 2 295$ et un premier versement sont requis: pour l'option 0$ comptant, seul le premier versement est requis. Le modèle offert peut différer de l'illustration. Allocation de 24 000 km parannée (frais de 0,10$ par kilomètre supplémentaire). Taxes, immatriculation et assurance en sus. À la fin du bail, vous pouvez retourner le véhicule au concessionnaire ou l'acheter pour une valeur résiduelle prédéterminée. ‡Financement à 5,8% S.A.C. pour les modèles 1.6EL et Integra, à l'exception de la Type R (DC231Y). Plusieurs termes offerts. Un acompte pourrait être exigé.

†P.D.S.F. de 20 000$ pour la 1.6EL (modèle MB454YPB) 2000 et de 22 000$ pour l'Integra (modèle DC434YPB) 2000 neuves. Transport et préparation (850$), taxes, immatriculation et assurance en sus. Le prix de vente des concessionnaires peut être inférieur. Garantie Acura limitée de 5 ans/100 000 km. Les modèles offerts peuvent différer des illustrations. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Les deux premiers services d'entretien sont compris. Assistance routière 24 heures Acura.

On embellit les routes du Québec

ACURA Casavant

E-mail : ventes@acuracasavant.com
Site web : www.acuracasavant.com

2499, Casavant O., Saint-Hyacinthe, (sortie 130 autoroute 20)

(450) 771-0101

0264414

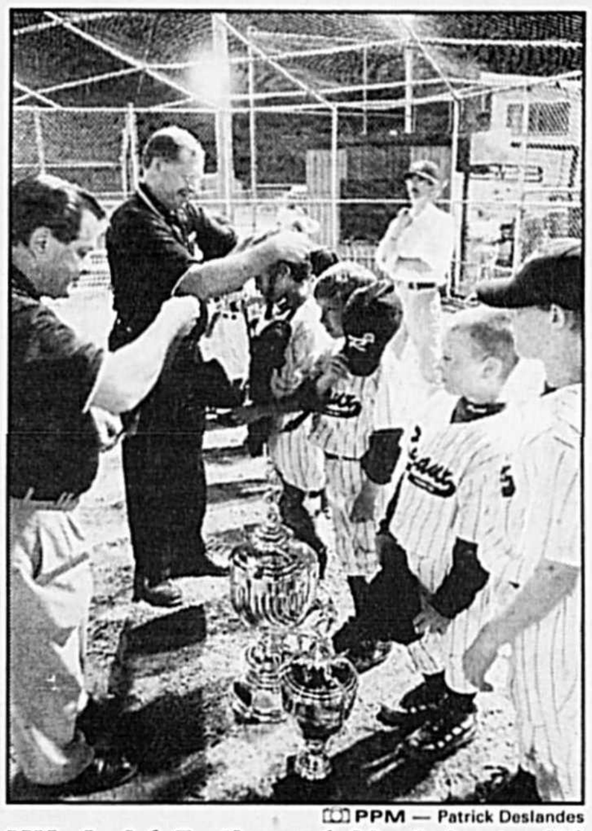
Finale BB du Tournoi de baseball moustique de Saint-Hyacinthe

Belle victoire des Royaux de Marie-Victorin



PPM — Patrick Deslandes

C'est le 28 juin dernier, au terrain des Loisirs Douville, qu'a été présentée la grande finale de la classe BB du Tournoi de baseball moustique de Saint-Hyacinthe, et les Royaux de Marie-Victorin #1 et les Cascades de Beauport. Ce sont les représentants de Marie-Victorin qui l'ont emporté, 6-0. M. Serge Pelletier, membre du comité organisateur, a présenté le trophée commémoratif à des jeunes joueurs on ne peut plus heureux.



PPM — Patrick Deslandes

MM. André Fortier, président du comité organisateur, et Florian Poudrette, président d'honneur du tournoi, ont remis les médailles d'or aux joueurs des Royaux de Marie-Victorin.



PPM — Patrick Deslandes

«Pourriez-vous rendre votre décision, M. l'arbitre?», semblent dire ces deux jeunes joueurs.

L'Inter U12F triomphe au Vermont

(ML)- Les joueuses de l'Inter de Saint-Hyacinthe U12F ont profité du week-end de la Saint-Jean-Baptiste pour faire la fête... au Vermont. Elles y ont en effet remporté le 9e tournoi Essex United sans allouer un seul but à leurs adversaires.

Lors du tournoi à la ronde, elles ont vaincu trois formations du Vermont, le Addison United, 8-0, les Dynamos de Northfield, 7-0 et les Bombers de Essex United, 2-0, avant d'annuler 0-0 contre le Browns River, également du Vermont.

En demi-finale, elles ont vaincu les Flames de Ballston Spa, de l'état de New York, 1-0. Enfin, en grande finale, elles ont eu le meilleur sur le Blue Thunder de Essex United, 3-0, en tirs de barrage.

Pendant ce temps, le U10G participait au tournoi de Victoriaville. Après une défaite de 3-2, ils ont signé des victoires de 4-1 et 2-0, pour ainsi accéder à la ronde demi-finale. Dans ce match, ils ont perdu 4-2 contre Sainte-Foy.

Les buteurs maskoutains lors du tournoi ont été Dominic Bélanger (3), Karl Pineault (2), Étienne Archambault (2), Alexis Bouchard (2) et Marc-André Bourdon.

«Ce fut un bon tournoi, surtout les trois premières parties, toutes très physiques et enrichissantes. On a eu droit à d'excellentes performances de Dominic Bélanger, Maxime Bureau, Maxime Gervais et Jean-Simon Britten», a résumé l'entraîneur-chef Jacques Pineault.

Calendrier régulier

Lors des rencontres de la saison régulière, notons les victoires du U12G, 1-0 contre le Sud-Ouest; du U10G, 2-1 contre l'Alliance de Sorel; du U11F(B), 1-0 également contre l'Alliance de Sorel; du U17F, 8-0 contre les Dragons du Club de soccer de la Vallée du Richelieu, grâce à quatre buts de Mayranie Couture et deux d'Emilie Couture; du U11F(A), 4-2 contre l'Alliance de Sorel; et du U13G, 4-0 contre le Sud-Ouest.

Soulignons, enfin, que le U13F enfile les jeux blancs depuis sa participation au tournoi de Burlington.

Les Maskoutaines ont d'abord défait Drummondville 1-0 grâce au but de Joanie Larocque. Puis, en fin de semaine, elles ont de nouveau signé une victoire de 1-0, cette fois contre Sherbrooke. C'est le but d'Andréanne Gagné, maintenant meilleure buteuse de la ligue, qui a fait la différence dans ce match.

Tournoi de baseball midget AA à Ville-Marie

Le Concorde Auto s'incline en grande finale

(ML)- Après avoir joué du baseball virtuellement parfait pendant tout le tournoi, le Concorde Auto midget AA a perdu la finale du Tournoi de Ville-Marie, qui s'est terminé dimanche.

Malgré un double, un simple et deux points produits de Mathieu Allard, la formation maskoutaine a baissé pavillon 7-4 aux mains de Dollard-des-Ormeaux, le même club qu'elle avait battu 3-2, le 27 juin, lors de son premier match de la compétition.

Lors de cette rencontre arrêtée à cause de la noirceur, Dominic Després avait excellé au monticule.

Au lendemain de ce triomphe, les Condors ont signé une spectaculaire victoire de 3-2 contre Lakeshore. Frédéric Rivard a procuré ce gain grâce à un coup de circuit de deux points en 7e manche. Michaël Pellerin a connu un très bon match au monticule.

Puis, vendredi, Pellerin a imité son coéquipier. Il a brisé une égalité de 1-1 avec un coup de circuit et ainsi donné une victoire de 2-1 aux Condors sur la formation hôtesse. La victoire est allée à la fiche de Pierre-Marc Jarry.

En demi-finale, les Condors ont eu la tâche un peu plus facile, défaisant Charlesbourg 6-2. Charles Piette a mené l'offensive maskoutaine avec deux simples et un double. Mathieu Allard a fait produire un point avec deux simples, tandis que Martin Brissette y allait également de deux simples.

Lundi, les Condors ont amorcé sur le bon pied un autre tournoi, à Drummondville, en battant Norois 10-2. David Péloquin a bouclé le circuit. Alexandre Thibault a frappé trois simples et Charles Piette, deux.

Le prochain match des Condors dans le cadre de ce tournoi aura lieu jeudi matin, à 9 h, contre Granby. Entre temps, les Condors recevront le Haut-Richelieu, ce soir au parc Saint-Sacrement, dans le cadre des activités régulières de la Ligue Rive-sud Métro.

Autres catégories

En classe moustique BB, le Sports Experts a divisé ses deux matchs la semaine dernière. Après un revers de 4-3 contre Boucherville, le 26 juin, les Condors ont rebondi avec un gain de 10-9, jeudi, contre les Lynx du Roussillon.

David Roy a été le meilleur avec trois points produits. Par ailleurs, les Condors ont su profiter des erreurs de l'adversaire, puisque cinq joueurs ont croisé le marbre sur des bévues des Lynx.

En classe pee-wee BB, le Rôtisserie Saint-Hubert a perdu ses deux matchs, 9-8 contre le Roussillon I, le 27 juin, malgré trois points produits de Maxime Bouchard, et 14-7, le lendemain, contre Boucherville. Dans ce match, Alexandre Gervais a cogné un circuit et deux simples, faisant produire trois points.

Parallèlement, les Condors pee-wee BB ont été éliminés du tournoi de Drummondville, s'inclinant 5-2 contre Boucherville, en demi-finale, samedi.

Damafro investit un demi-million dans le Challenge sur glace de Sherbrooke

■ MICHEL LAMARCHE

Qui a dit que les fromages et les courses de voitures sur glace n'avaient aucune espèce de rapport? La Fromagerie Clément de Saint-Damase, mieux connue sous le nom de Damafro, a en effet annoncé un investissement de 500 000$ sur une période de trois ans dans le Challenge sur glace Michelin Canada-Québec de Sherbrooke.

Cette entente a été confirmée lors d'une conférence de presse tenue jeudi dernier, à Sherbrooke, et animée par le pilote automobile maskoutain Bertrand Godin.

«Au cours des deux premières années du Challenge, nous étions commanditaires. Nous avons réalisé qu'il s'agissait d'un outil promotionnel assez efficace. Je suis conscient que l'on peut chercher longtemps le lien entre une entreprise comme la nôtre et le Challenge. Nous le considérons comme un événement sportif qui touche au public et qui peut nous amener la présence de clients. Même si mon frère Michel et moi sommes amateurs de courses automobiles, ce fut une décision d'affaires. Nous croyons que la visibilité du Challenge nous accordera une notoriété accrue au Québec, où nous sommes déjà bien connus, mais aussi au Canada et même en Amérique du Nord», a expliqué le président de Damafro, M. Philippe Bonnet.

L'entente entre les deux parties fait de Damafro un actionnaire du Challenge. En 2002, la compagnie de Saint-Damase détiendra en effet 35% des actions et siégera au conseil d'administration.

Bertrand Godin

Par ailleurs, l'implication de Damafro dans le Challenge ne signifie pas encore que l'entreprise spécialisée dans la fabrication de fromages fins soit prête à donner un coup de pouce à Bertrand Godin.

Ce dernier n'a pas caché son désir de prendre part aux cinq épreuves du circuit Ice Race Series International (I.R.S.I.), dont quatre auront lieu en Europe.

«Ce n'est pas quelque chose que nous avons envisagé, a admis M. Bonnet, lorsque questionné à ce sujet, vendredi dernier. L'impact promotionnel pour nous ne serait pas évident parce que nous ne sommes pas implantés en Europe. De plus, une voiture en I.R.S.I. coûte à elle seule 100 000$. Or, nous devons d'abord avaler cette pilule-ci. Mais je ne dis pas qu'on ne lui donnerait pas un coup de main dans la mesure de nos moyens, s'il y avait une demande en ce sens de sa part», a ajouté M. Bonnet.

Tournoi national de soccer Volkswagen de Saint-Hyacinthe

Étonnante victoire de l'Inter U11AA contre Rivière-des-Prairies



Michel Lamarche
mlamarche@lecourrier.qc.ca

Non, la plus grande surprise du Tournoi national de soccer Volkswagen de Saint-Hyacinthe ne fut pas la belle température qui a marqué l'ensemble de l'événement. Ce fut plutôt la victoire de l'Inter de Saint-Hyacinthe lors de la grande finale de la classe U11AA, dimanche.

La formation maskoutaine en a étonné plus d'un en défaisant Rivière-des-Prairies par le score de 3-1. Étienne Archambault s'est distingué avec deux buts, l'autre allant à Marc-André Bourdon.

Classée numéro 1 au Québec dans la Ligue de soccer AA, l'équipe de Rivière-des-Prairies est invaincue en saison régulière. Après onze matchs, elle compte 76 buts pour et seulement deux buts contre.

Avant de prendre part à la grande finale du tournoi, Rivière-des-Prairies avait remporté ses quatre premiers matchs, dont celui face à l'Inter, 5-0.

En d'autres mots, l'Inter n'a pas vaincu des deux de pique!

Voilà un beau cadeau pour ces jeunes Maskoutains avant leur grand voyage en France, dont les détails seront rendus publics ce soir lors d'un point de presse à l'Hôtel de Ville de Saint-Hyacinthe.

Parcours des champions

Outre sa défaite lors du tournoi à la ronde contre Rivière-des-Prairies, l'Inter U11AA s'est fort bien comporté, signant trois victoires par des pointages élevés.

Vendredi, les troupiers de Jacques Pineault ont vaincu Varennes-Boucherville 4-1. Raphaël Hamel, Jonathan Roy, Dominic Bélanger et Maxime Bureau ont été les buteurs de l'Inter.

Le lendemain, l'Inter a facilement vaincu Drummondville 6-2. Dominic Bélanger a marqué trois buts tandis que Karl Pineault en ajoutait deux. Marc-André Bourdon a complété le pointage.

En demi-finale, dimanche matin, l'Inter, qui s'était qualifié à titre de meilleur deuxième, a aisément défait les champions du pool C, les Patriotes de Longueuil, 6-0. Étienne Archambault a réussi un truc du chapeau pour les vainqueurs. Jonathan Roy, Dominic Bélanger et Karl Pineault ont complété la marque.

Autres catégories

En classe U10AA, les troupiers de l'Inter de Saint-Hyacinthe, dirigés par Jean-François Lafond et Marie-Pier Lecours, ont remporté la médaille d'argent, s'inclinant 3-0 en finale contre les Wolverines de Rivière-des-Prairies.

Auparavant, l'Inter avait battu les Cosmos de Granby 3-1 en demi-finale, les Cobras de Rivière-des-Prairies 1-0, avait annulé 2-2 contre l'Attack de Marieville, et s'était incliné 2-1 contre les Wolverines.

En classe U11AA féminin, les deux clubs de l'Inter n'ont pu se classer pour les demi-finales. L'Inter #1 n'a pu faire mieux qu'un match nul en trois matchs, 1-1 contre les Dragons de la Vallée du Richelieu. L'Inter #2 a remporté un match, 2-0 contre Victoriaville #2 mais a perdu les deux autres.

Les gagnantes dans cette catégorie ont été les Cosmos de Granby, 1-0 face au Club de soccer de la vallée montérégienne.



PPM — Robert Gosselin

En finale de la classe U10AA, les Wolverines de Rivière-des-Prairies ont soutiré la victoire à l'Inter de Saint-Hyacinthe, 3-0.

En classe U11A masculin, les Loisirs Saint-Joseph ont été les seuls à atteindre les demi-finales, mais ils ont perdu 2-1 aux mains de Coaticook, les éventuels champions.

En classe U11B masculin, Saint-Liboire a été la meilleure formation de la région maskoutaine, atteignant la demi-finale. Elle s'est toutefois inclinée 6-4 contre le Cap-de-la-Madeleine. En finale, la victoire est allée à Trois-Rivières-Ouest, 5-0, contre le Cap-de-la-Madeleine.

Enfin, en classe U11A féminin, Sainte-Madeleine a atteint la ronde demi-finale, où elle a perdu, 2-0, contre les Coccinelles de Granby. Les grands honneurs de cette catégorie sont allés au Cap-de-la-Madeleine, qui a blanchi Granby 6-0.



PPM — Robert Gosselin

Des Maskoutains très fiers posent avec le trophée commémoratif.



PPM — Robert Gosselin

Ce porte-couleurs de l'Inter U11AA a bien tenté d'orchestrer un jeu, mais il a rapidement été contré par deux joueurs des Wolverines.



PPM — Robert Gosselin

Le maire Claude Bernier s'est fait un plaisir de remettre les médailles d'or aux porte-couleurs de l'Inter U11AA après leur belle victoire contre les Wolverines de Rivière-des-Prairies.

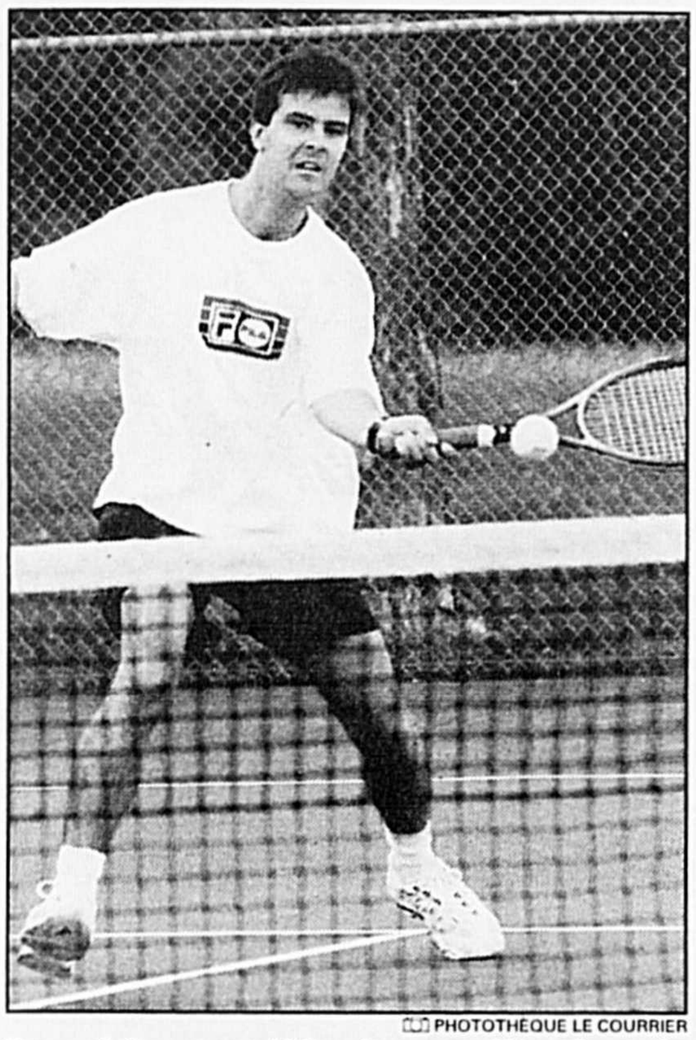
Tournoi de tennis Brolisport

Pascal Demers à la défense de son titre



Jean Dumont
jdumont@lecourrier.qc.ca

Les amateurs de tennis seront choyés dimanche. Ils auront l'occasion de voir coup sur coup du tennis de bonne qualité. D'abord, le matin au petit écran, la finale du simple masculin à Wimbledon, puis en après-midi, les meilleurs affrontements du tournoi de tennis de la Ville de Saint-Hyacinthe en collaboration avec la boutique Brolisport.



PHOTOTHÈQUE LE COURRIER

Pascal Demers défendra son titre lors du premier tournoi de tennis de la saison. L'opposition devrait être relevée.

Les finales de ce tournoi se tiennent donc dimanche sur les courts des loisirs Notre-Dame. Depuis quelques années, on utilise les terrains du Notre-Dame pour les finales à cause de la piètre qualité de ceux du Centre culturel, qui sont carrément laissés à l'abandon par la Ville.

Dans la catégorie «A», Pascal Demers tentera de conserver les deux titres qu'il a remportés l'été dernier à ce tournoi, tant en début juillet qu'à la fin août. Cette fois, 24 joueurs sont en lice.

Comme le souligne l'organisateur Martin Hétu, la compétition risque d'être enlevante et de haut niveau.

«Étant donné que Pascal a bien performé l'été dernier, il est automatiquement classé comme tête de série numéro un. Il pourrait cependant avoir une bonne opposition. Des jeunes comme Nicolas Bousquet, de Saint-Hyacinthe, et Marc-André Ladouceur, de Mont-Saint-Hilaire, sont respectivement classés neuvième et dixième au Québec dans leur catégorie d'âge. Jean-Philippe Cloutier a de son côté joué tout l'hiver dans une université américaine. Il devrait leur donner une chaude lutte», mentionne-t-il.

Et cela c'est sans compter la présence de Jacques Sylvestre, qui a souvent gagné le tournoi par le passé, et qui voudra peut-être faire oublier ses performances (!) de l'été dernier.

Plus de 110 joueurs

On s'attend à une participation de plus de 110 joueurs à ce tournoi qui a commencé lundi soir et qui occupera tout au long de la semaine les terrains du Centre Culturel et des loisirs Notre-Dame.

Dans le «B», le favori se nomme Ronald Beaulieu parmi les 24 compétiteurs en présence. Yves Martin, Michel Saucier et Pierre Tardif pourraient causer des surprises.

Dans le «C», vingt-quatre joueurs se sont inscrits dont les premiers en tête de liste sont Christian Beaudet, Jean-Pierre Mongeau, Claude Daviau et Patrick Gaudreau..

On s'attend à retrouver également seize joueurs en double masculin. On prévoit déjà une finale entre les duos Sylvestre-Demers et Bousquet-Cloutier.

Chez les femmes, le tableau de la catégorie «A» est occupé par seize joueuses dont les favorites Karine Mercier et Marie-Andrée Hotte. Dans le «B», huit participantes ont donné leur nom. Liette Gendron et Carole Laprise sont classées au premier et deuxième rangs.

À noter en terminant qu'il y aura un chapiteau durant la fin de semaine pour les spectateurs. Certains modèles de souliers seront alors en montre. Les joueurs pourront quant à eux utiliser les services d'un cordeur qui sera sur place les vendredi et samedi.

Natation

Marie-Ève Fontaine surprend

(ML)- Marie-Ève Fontaine, du Club de natation de Saint-Hyacinthe, a agréablement surpris lors de la troisième tranche de la Coupe du Québec, à laquelle ont pris part plus 330 athlètes, dont 180 des États-Unis, en fin de semaine, à la piscine olympique de Montréal.

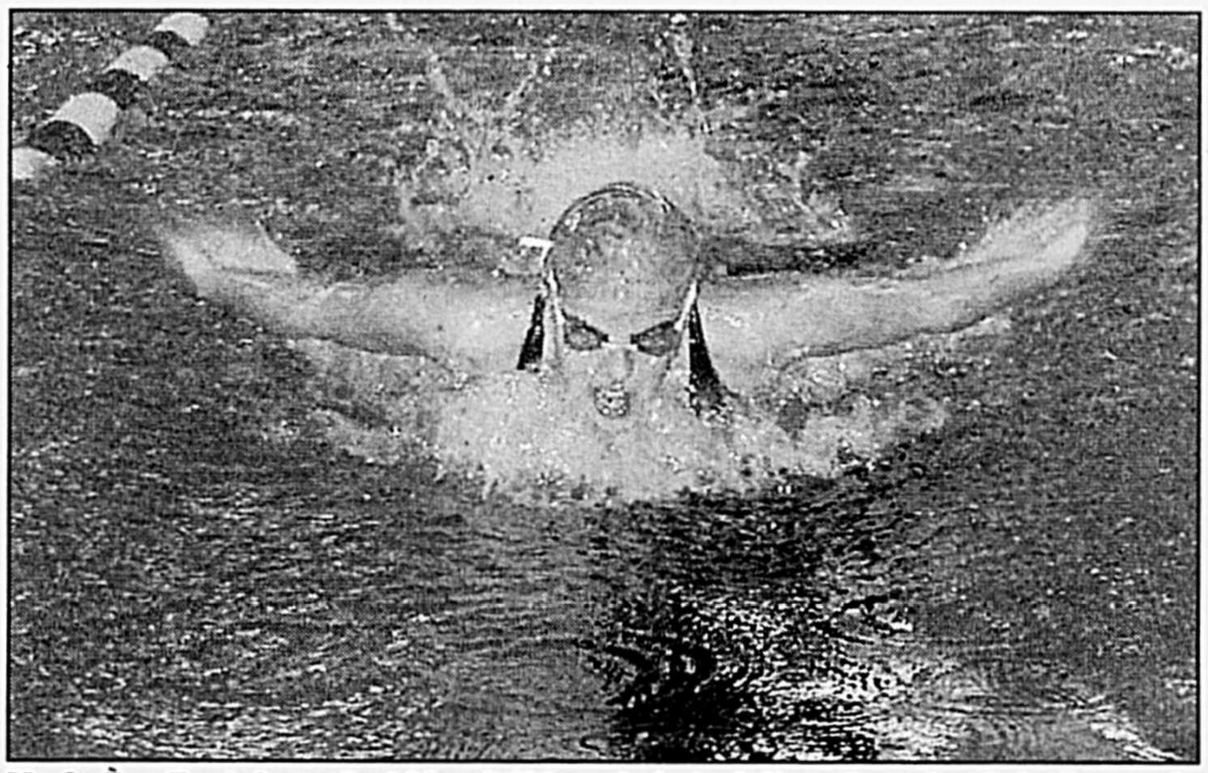
Fontaine, qui cherchait d'abord à compléter sa préparation estivale, a étonné en participant à deux finales consolation dans ses deux épreuves de prédilection, soit le 100 mètres et le 200 mètres brasse, où elle a terminé deuxième et cinquième respectivement.

«Fait intéressant, a noté son entraîneur Simon Marcil, Marie-Ève s'était classée en dixième position au 200 mètres brasse avant de surprendre presque toutes ses adversaires avec une meilleure marque personnelle dans une course des plus chaudes.»

Au cours de la fin de semaine, Marie-Ève a participé à sept épreuves, améliorant trois records personnels.

«Sa préparation finale à point, elle devrait bien performer dans trois semaines lors de la rencontre nationale de la Coupe de l'Est du Canada au Centre Claude-Robillard, aux côtés de deux de ses coéquipiers, Joanie Darsigny et Maxime Dorion.

En attendant, le Club de natation de Saint-Hyacinthe comptera des représentants aux championnats provinciaux A, à Sherbrooke, et AAA, à Longueuil, les 7, 8 et 9 juillet, ainsi qu'au championnat AA, qui aura lieu à Québec le week-end suivant.



Marie-Ève Fontaine a fort bien fait lors de la troisième tranche de la Coupe du Québec, en fin de semaine à Montréal, éditant trois records personnels en sept épreuves.

Soccer senior

Une défaite et un verdict nul pour l'Arsenal

(ML)- L'Arsenal de Saint-Hyacinthe a connu une semaine couci-couça, récoltant un verdict nul en deux matchs.

Ce verdict nul est survenu samedi, 4-4 contre le Kodiak de Charlesbourg.

Même si la formation maskoutaine a laissé filer la victoire, le résultat final a satisfait l'entraîneur-chef Jean-François Lafond.

«Nous avons marqué quatre buts contre le Kodiak, qui n'en avait accordé que cinq en six parties, et nous sommes allés chercher un gros point contre un club qui n'avait pas encore perdu. De plus, 1er juillet oblige, des joueurs étaient retenus par le travail ou en déménagement. Ainsi, nous n'avions que onze joueurs, sous un soleil de plomb», a relaté Jean-François Lafond.

Selon ce dernier, c'est un spectaculaire arrêt du gardien maskoutain Antoine Guilbert qui a fouetté l'Arsenal, qui tirait alors de l'arrière 2-0.

L'attaque l'a aussitôt appuyé avec deux buts avant la fin de la première demie, et deux autres pour amorcer la demie suivante. Jimmy Tardif a sonné la charge avec trois buts, dont les deux derniers.

Toutefois, Tardif devra manquer le prochain match des siens à cause de deux cartons jaunes. Il a d'ailleurs été expulsé de la partie contre Charlesbourg, ce qui a semblé désorienter ses coéquipiers.

Auparavant, l'Arsenal s'était incliné 4-1 contre le Lusitano Sporting de Montréal. Christopher Gabriel a été le seul marquer de l'Arsenal, sur un coup franc de 35 mètres.

À l'issue des matchs de la dernière semaine, l'Arsenal occupe le sixième rang sur un pied d'égalité avec les Celtix de Saint-Jean.

Le prochain match de l'Arsenal aura lieu ce soir (mercredi) à 21 h, alors qu'il visitera le Jean-Talon-Rosemont.

Soccer féminin

En soccer senior féminin, la formation maskoutaine a imité ses confrères de l'Arsenal, avec une défaite et un verdict nul.

Le match nul est survenu le 27 juin, 1-1 contre Repentigny. Geneviève Daigneault, à la suite d'un superbe centre de Geneviève Baril, a marqué le seul but des Maskoutaines.

Puis, le 2 juillet, ces dernières ont perdu 5-1 contre Sainte-Catherine. Mélissa Brousseau a évité l'affront du jeu blanc.

Le 8 juillet

Un 18e tournoi de pêche Claude Auger avec 7000$ en prix

(ML)- Pas moins de 7000$ en prix, dont dix voyages de pêche dans différentes pourvoiries du Québec, seront offerts aux participants du 18e Tournoi de pêche provincial Claude Auger, le samedi 8 juillet.

Le tournoi aura lieu sur les rivières Noire et Yamaska sur le territoire de Saint-Hyacinthe, Saint-Damase, Saint-Pie et Saint-Césaire. La pesée se fera de 5 h à 18 h et la remise des prix, à 19 h 30, à la descente de Saint-Damase.

De plus, on remettra 100$ pour le plus gros doré et le plus gros musky, supérieur à 36 pouces, et 50$ pour le plus gros achigan, pour le gros brochet et la plus grosse perchaude.

Par ailleurs, tel qu'il l'avait annoncé l'an dernier, Claude Auger en profitera pour ensemencer des dorés et des achigans dans la rivière Yamaska.

À cet effet, un tirage spécial est prévu, à l'issue duquel l'heureux gagnant se verra offrir un voyage de pêche de quatre jours pour deux personnes au pavillon La Vérendrye, «plan européen», comprenant le chalet, la chaloupe, le moteur et l'essence.

Pour plus d'informations, on compose le 777-3389.

C'est la liquidation de nos modèles

Taux d'intérêt à partir de 0%
ou des rabais jusqu'à 4 500$*

2000

en plus, profitez de plusieurs options sans frais

Dodge Grand Caravan



Neon 2000



Dodge Ram 1500 sport

4 RM à cabine Quad^mc



Dodge Dakota sport

4 RM à cabine Quad^mc

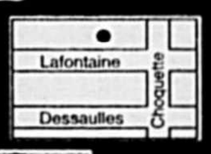


* Basé sur le programme Chrysler en vigueur

CHRYSLER Dodge Jeep

Brouillette Automobile Inc.

Centre de camions Dodge





Richard Chagnon, prop.
Claude Deragon, directeur des ventes vehicules neufs
Claude Chaput, directeur des ventes vehicules d'occasion
Manon St-Hilaire, responsable vehicules parc
Aldee Cournoyer representant
Denis Morissette, representant
Sebastien Jacques, representant
Denise Cloutier conseillere financement
Ginette Menard conseillere financement

Un service complet

2750, LAFONTAINE, SAINT-HYACINTHE TÉL.: 773-8551 FAX: 773-3404